

LA NÉCROPOLE FRANQUE DE MERLEMONT

Extrait des *ARCHAEOLOGIA BELGICA* 100, 1967

I. LE SITE ET LE PLAN D'ENSEMBLE DE LA NÉCROPOLE (figg. 1 et 2).

Le cimetière est situé sur le territoire de la commune de Merlemont¹, à environ trois mille mètres au sud-est du village et localisé, plus exactement encore, entre les bornes 8 et 9, à gauche de la route de Philippeville vers Givet, à proximité d'une ancienne voie rejoignant Franchimont et Surice, en passant par le « Wez de Chine »².

La nécropole a été découverte au lieu-dit « Bois de la Forêt », dans les parcelles Section B, 158 q et r — anciennement réunies sous le numéro 158 a —, qui appartiennent à Monsieur Fr. Cloots, à l'époque, industriel à Bruxelles. Elle s'étendait sur une prairie délaissée dont l'aménagement en bassin de natation devait amener, durant le mois de février 1937, les premières exhumations d'éléments du mobilier funéraire.

L'altitude, en cet endroit, est de 191 mètres. Le terrain ne présente quasi aucune inflexion marquée et peut être considéré comme plat. Une couche d'humus peu fertile, de l'ordre de 0,20 m, repose directement sur le schiste famennien dans lequel les sépultures formaient autant de zones remaniées, très discernables lors des travaux préliminaires de décapage.

¹ Des vestiges préhistoriques et protohistoriques n'ont jamais été signalés sur le territoire de la commune de Merlemont. Par contre, une occupation gallo-romaine est attestée par la découverte de fragments de tegulae, d'imbrices et de tessons de céramiques durant les travaux effectués sur la nécropole qui nous occupe. Quant aux traces d'habitats mérovingiens, elles sont bien représentées par l'exploration, vers les années 1899 et 1934, de deux autres cimetières en plus du site du lieu-dit « Bois de la Forêt ».

H. ROOSENS, *De Merovingische Begraafplaatsen in België*, p. 95.

A. OGER, *A.S.A.N.*, tome XXIV, 1900, p. 91.

Y. WAUTELET : La nécropole mérovingienne de Merlemont, lieu-dit « Les Wayons », *Namurcum* 3, pp. 33 à 48.

Y. WAUTELET : Le cimetière mérovingien de Merlemont, lieu-dit « Tienne de Merlemont », *Acta 6, Tres*.

E. RAHIR : *Vingt-cinq années de Recherches, de Restaurations et de Reconstitutions*, pp. 236, 237.

² « Wez de Chine », SCINN (1, 18). Nous proposons le « village de Chine », Sinna, déjà détrait en 1195 au témoignage d'une charte de cette date, où il est rapporté que Gerberge, Dame de Curris, céda à l'abbaye de Saint-Gérard : « quidquid iuris in decima territorii de Sinna, in quo quondam villa extitit et ecclesia, sed modo, peccatis exigentibus, est penitus extirpata ». L'endroit est appelé aujourd'hui « Wez de Chine », hameau partagé entre les communes de Merlemont et de Surice. Le village tirait son nom du ruisseau, la Chine (aujourd'hui Chinelle) dont la prononciation traditionnelle fait supposer que l'S de Sinna était une chuintante. Cf. G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, *A.S.A.N.* V, p. 375.

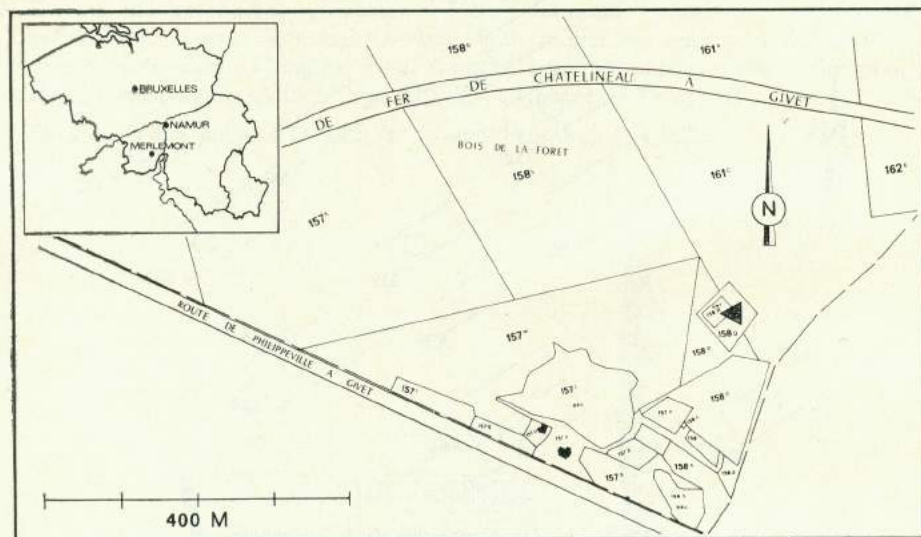
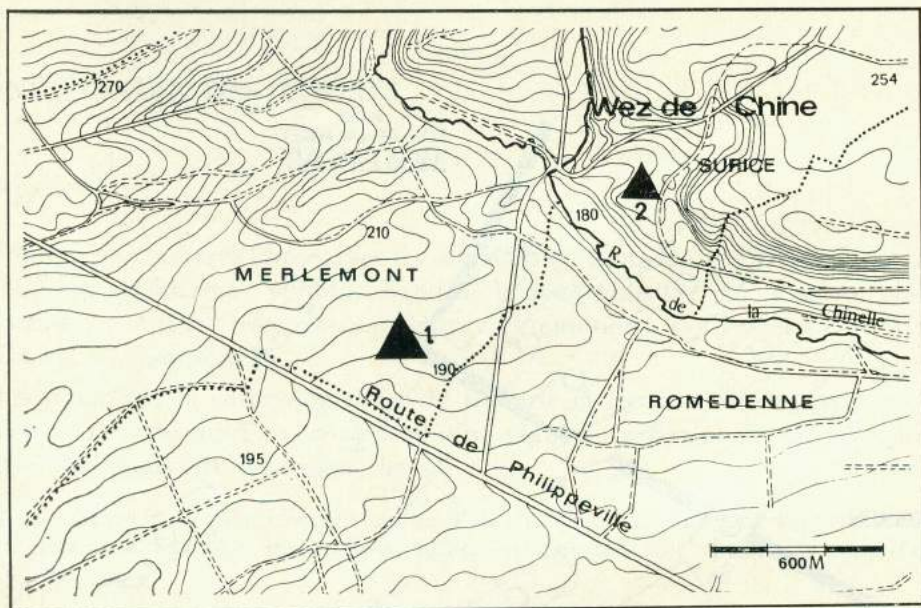


FIG. 1. Le site - Situation, cadastre, carte d'État-Major.

- ▲ 1 = la nécropole de Merlemont, lieu-dit « Bois de la Forêt ».
- ▲ 2 = la nécropole mérovingienne de Surice³.

³ Pour terminer, notons encore que le cimetière mérovingien de Surice dont une fouille de contrôle a été entreprise, depuis 1963, par la Société Archéologique IRES, en étroite collaboration avec le Service national des Fouilles, n'est éloigné du site de Merlemont, lieu-dit « Bois de la Forêt » que de quelque sept cents mètres.

LE SITE ET LE PLAN D'ENSEMBLE

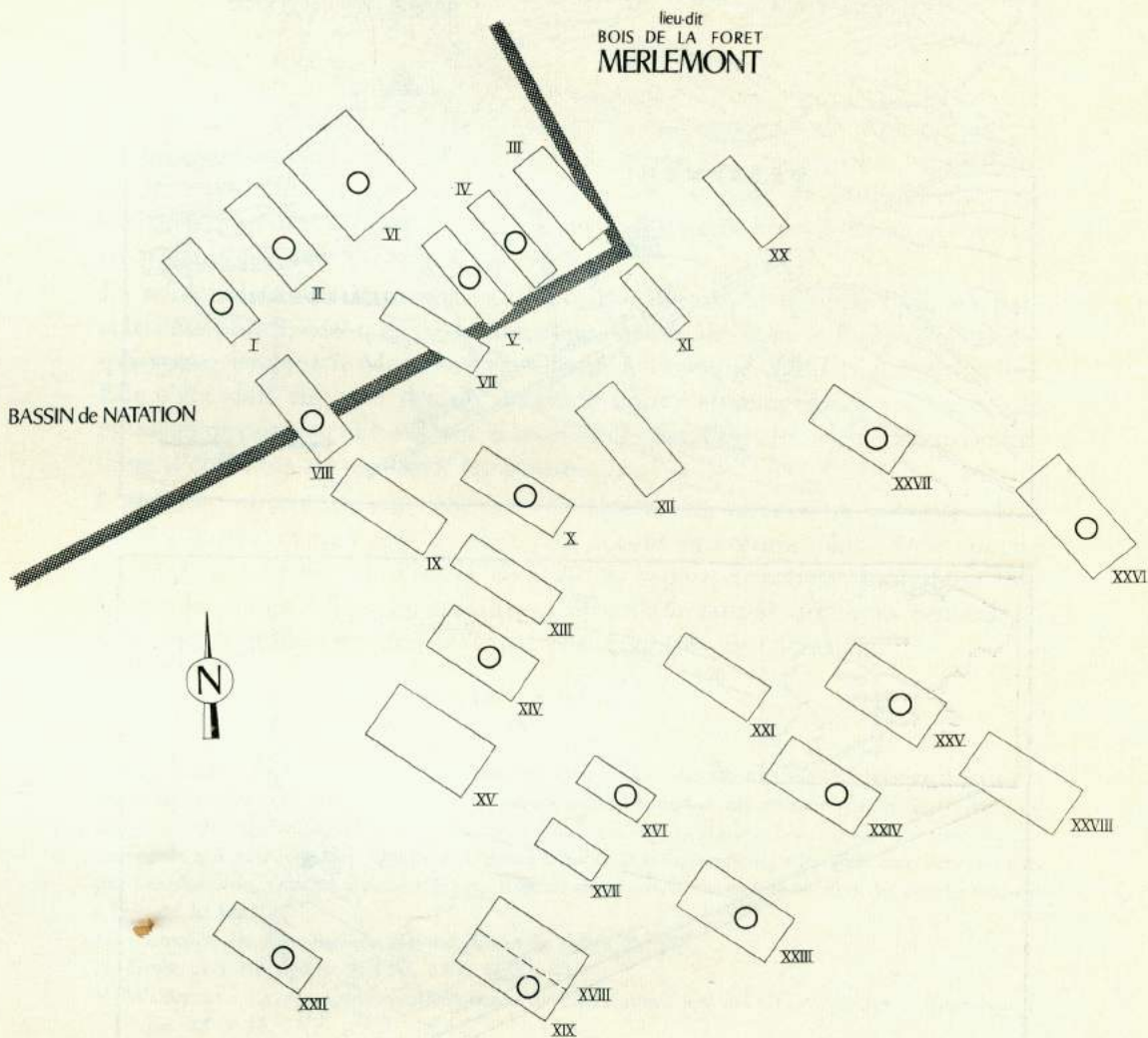


FIG. 2. Le plan d'ensemble de la nécropole.

O = tombes contenant de l'armement.

INVENTAIRE DES TOMBES

TOMBE I

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,80 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place (schiste). Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher reposant sur des traverses. Mobilier funéraire d'homme (fig. 3).

1. Un fer de lance dont la quasi totalité de la douille et la pointe ont disparu. Douille échancrée. Flamme en feuille de saule. Nervure médiane. Longueur conservée : 19,8 cm.

Situation : inconnue.

2. Un bol en terre rouge. Hauteur : 6,5 cm ; diamètre d'ouverture : 14,2 cm. Pied cylindrique. Fond légèrement voûté. Pâte rougeâtre, tendre et farineuse, onctueuse au toucher. L'engobe brun foncé n'apparaît plus que par petites plaques. Pas de décor à la roulette. Type 320 de G. Chenet = Drag. 37.

Situation : aux pieds. Ce bol a été trouvé droit dans la tombe.

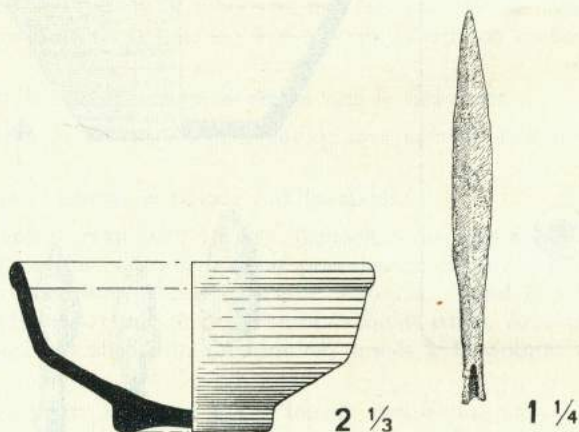


FIG. 3. Le mobilier funéraire d'homme de la tombe I.

TOMBE II (fig. 4).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 1,10 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Pas de traces d'un cercueil. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

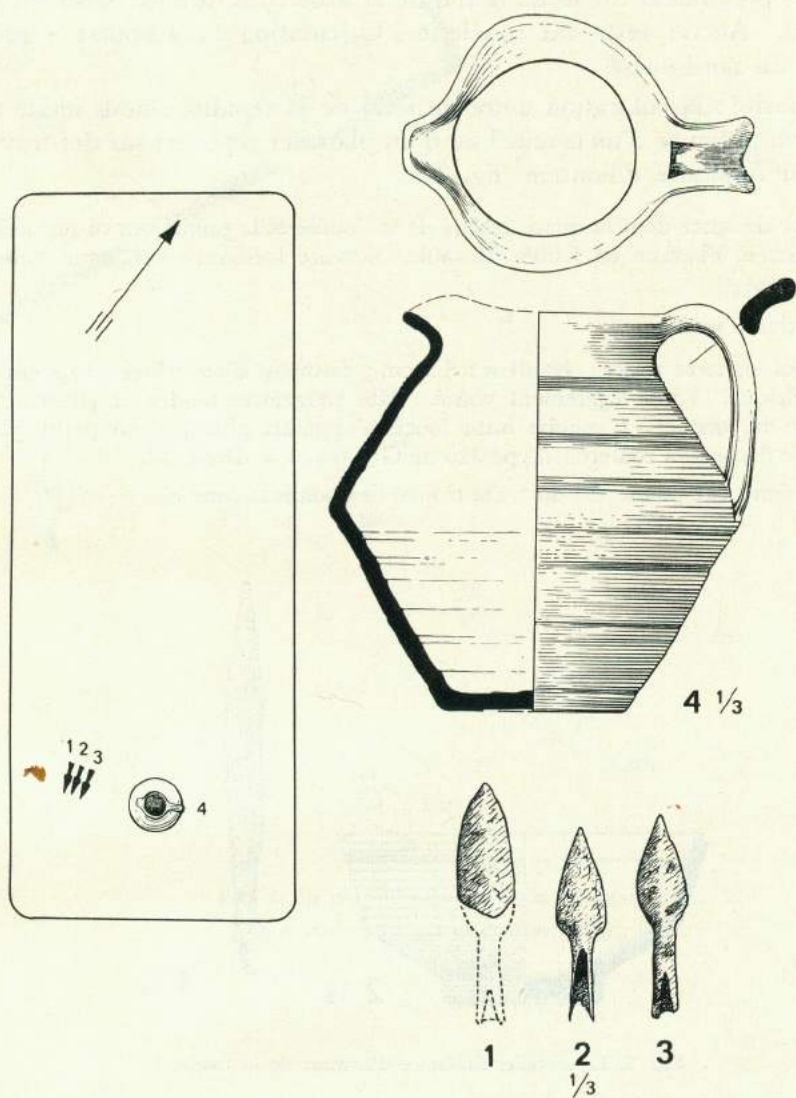


FIG. 4. La tombe II et son mobilier funéraire d'homme.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 4).

1. Une pointe de flèche de forme foliacée. Douille circulaire et échancrée. Quelques traces de bois dans la douille. Longueur conservée : 9 cm.
2. Une pointe de flèche de forme foliacée. Douille circulaire et échancrée. Traces de bois dans la douille. Longueur conservée : 7,5 cm.
3. Une pointe de flèche de forme foliacée. Douille circulaire et échancrée. Fragments de bois dans la douille. Longueur conservée : 8,1 cm.

Situation : ces trois pointes de flèches gisaient à droite du squelette, à hauteur des pieds et dirigées vers le sud-est.

4. Une cruche en terre rouge brun. Hauteur : 16,6 cm. Profil caréné. Fond légèrement voûté. Col évasé, terminé par une lèvre arrondie. Goulot faiblement tréflé. Anse plate avec creux médian. Pas ou plus d'engobe. Bonne cuisson. Pâte fine et douce. Cette céramique est ornée, sur l'épaule, de groupes de sillons parallèles et horizontaux, tracés à la pointe.

Situation : aux pieds, droite et le bec tourné vers le sud-ouest.

TOMBE III (fig. 5).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher posé sur des montants.

Mobilier funéraire atypique (fig. 5).

1. Une boucle de ceinture en fer. Pièce en très mauvais état de conservation. Dimensions approximatives de la boucle : $4 \times 2,5$ cm. L'ardillon en fer est enroulé sur la traverse.

Situation : sur le bassin, l'ardillon dirigé vers le sud-ouest.

2. Un petit couteau en fer dont il ne subsiste qu'une partie de la lame. Caractéristique : dos droit.

Situation : sur le bassin, la pointe vers les pieds.

3. Une cruche noire. Hauteur : 13 cm. Cuisson réductrice forte. Pâte additionnée de dégraissant calcaire qui s'est calciné puis dissout en milieu humide, créant ainsi de petites alvéoles dans la masse. Panse arrondie. Fond très légèrement voûté. Col évasé, terminé par une lèvre arrondie. Goulot tréflé. Anse plate à deux côtes. Quelques sillons parallèles et horizontaux, tracés à la pointe, agrémentent cette vaisselle.

Situation : aux pieds, droite et le bec tourné vers le sud-ouest.

TOMBE IV.

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en

place. Pas de traces d'un cercueil. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

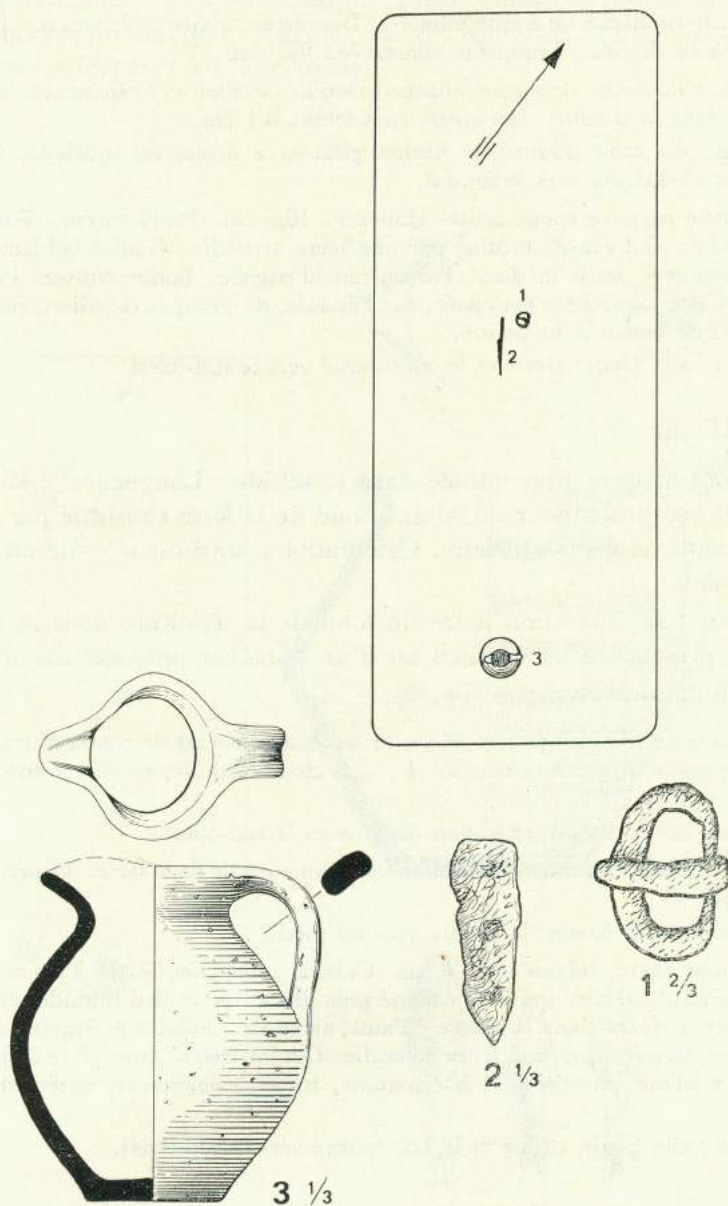


FIG. 5. La tombe III et son mobilier funéraire atypique.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 6).

1. Un fer de lance dont il ne subsiste qu'une partie de la lame et de la douille. Courte flamme en feuille de saule. Douille échancrée. Longueur approximative reconstituée : 32 cm.

Situation : inconnue.

2. Un fer de briquet. Pièce à base rectangulaire terminée par deux appendices recourbés vers l'intérieur. Un de ces appendices manque. Longueur : 7 cm ; largeur : 1,5 cm. Situation : sur le bassin, vers la hanche gauche.

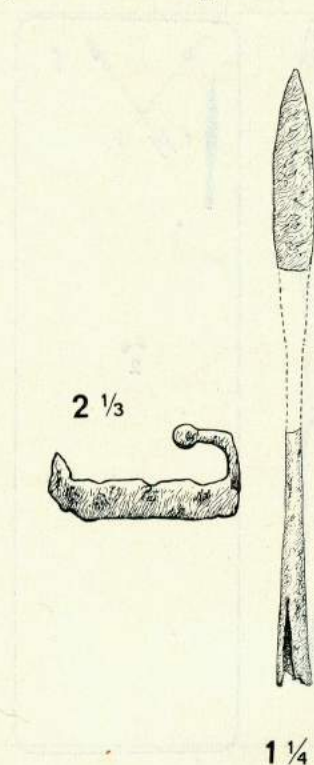


FIG. 6. Le mobilier funéraire d'homme de la tombe IV.

TOMBE V (fig. 7).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Particularité : un clou en fer (non dessiné) situé au chevet, dans le coin gauche de la Tombe.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 7).

1. Un fer de lance. Flamme en feuille de saule. Douille circulaire et fendue dans laquelle adhèrent encore quelques fragments de bois. Longueur : 34 cm.
Situation : à hauteur de l'épaule droite, la pointe dirigée vers le chevet.
2. Deux morceaux de fer indéterminables (non dessinés).
Situation : sur le bassin.

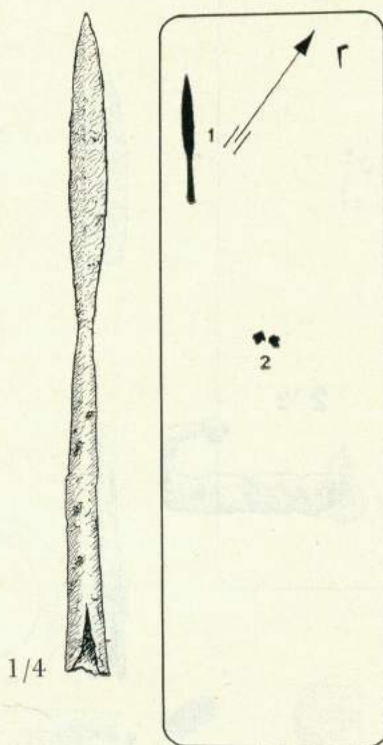


FIG. 7. La tombe V et son mobilier funéraire d'homme.

TOMBE VI (fig. 8).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 1,80 m ; profondeur : 1,10 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste des squelettes. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Particularité : tombe renfermant les restes de deux hommes. Inhumation double.

Mobilier funéraire d'hommes (fig. 8).

Gisant n° 1 - à droite.

1. Un fer de lance incomplet. Flamme large mais courte, en forme d'amande. Nervure médiane encore bien apparente. Douille circulaire et ouverte dans laquelle adhèrent quelques fragments de bois. Longueur conservée : 16,8 cm. Après reconstitution 19 cm.

Situation : à hauteur de l'épaule droite, la pointe dirigée vers le chevet.

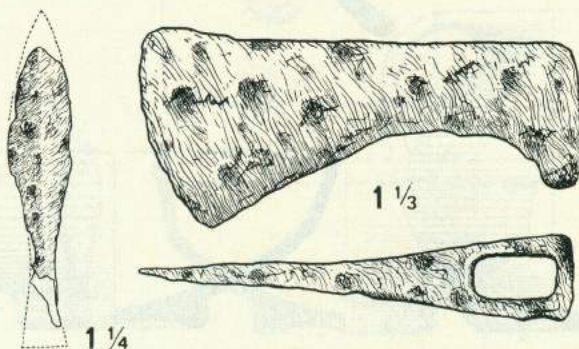
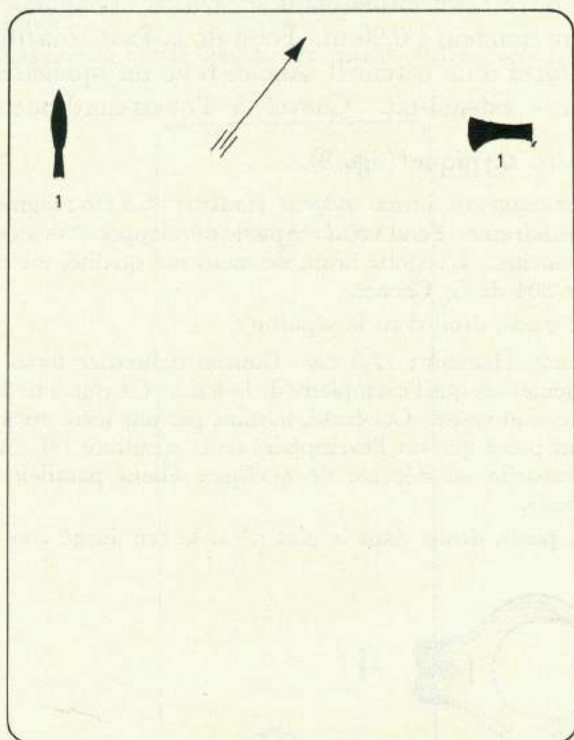


FIG. 8. La tombe VI et son contexte funéraire d'hommes. Inhumation double.

Gisant n° 2 - à gauche.

1. Une hache en fer caractérisée par un dos se relevant assez nettement vers le tranchant et la partie inférieure en courbe asymétrique largement ouverte. Longueur approximative : 18,5 cm.

Situation : à hauteur du crâne, le tranchant dirigé vers le temporal gauche.

TOMBE VII

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,45 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Pas de traces d'un cercueil. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique (fig. 9).

1. Un plat en terre rouge, de format moyen. Hauteur : 6,5 cm ; diamètre d'ouverture : 19 cm. Pied cylindrique. Fond voûté. Épaule développée et évasée. Pâte farineuse, onctueuse au toucher. L'engobe brun, de mauvaise qualité, est encore visible par endroits. Type 304 de G. Chenet.

Situation : aux pieds, droit dans la sépulture.

2. Une cruche noire. Hauteur : 12,5 cm. Cuisson réductrice forte. Pâte présentant les mêmes particularités que l'exemplaire de la tombe III (fig. 5 n° 3) Panse arrondie. Fond très légèrement voûté. Col évasé, terminé par une lèvre arrondie. Bec verseur moins fortement pincé que sur l'exemplaire de la sépulture III. Anse plate à deux côtes. Cette vaisselle est décorée de quelques sillons parallèles et horizontaux, tracés à la pointe.

Situation : aux pieds, droite dans le plat n° 1, le bec dirigé vers le sud-sud-ouest.

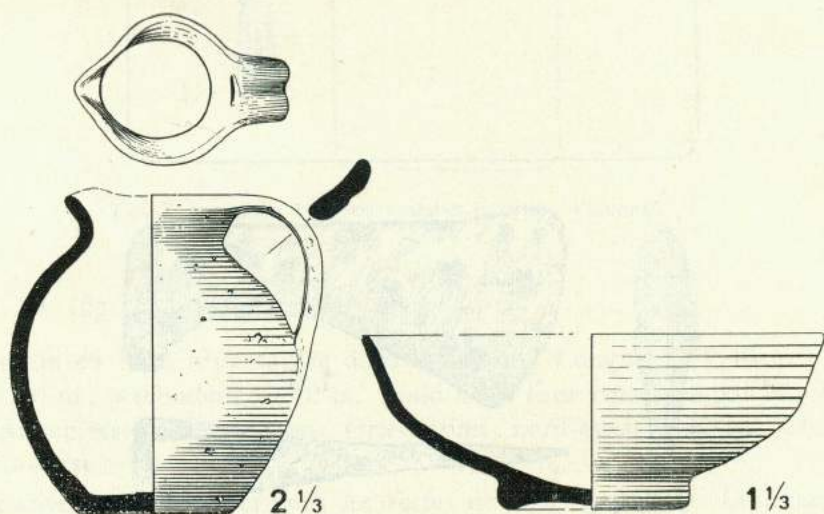


FIG. 9. Le mobilier funéraire atypique de la tombe VII.

TOMBE VIII (fig. 10).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,70 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Pas de traces d'un cercueil. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 10).

1. Une pointe de flèche de forme foliacée. Douille circulaire et échancrée. Longueur conservée : 7,1 cm.

Situation : le long de la jambe gauche, la pointe dirigée vers les pieds.

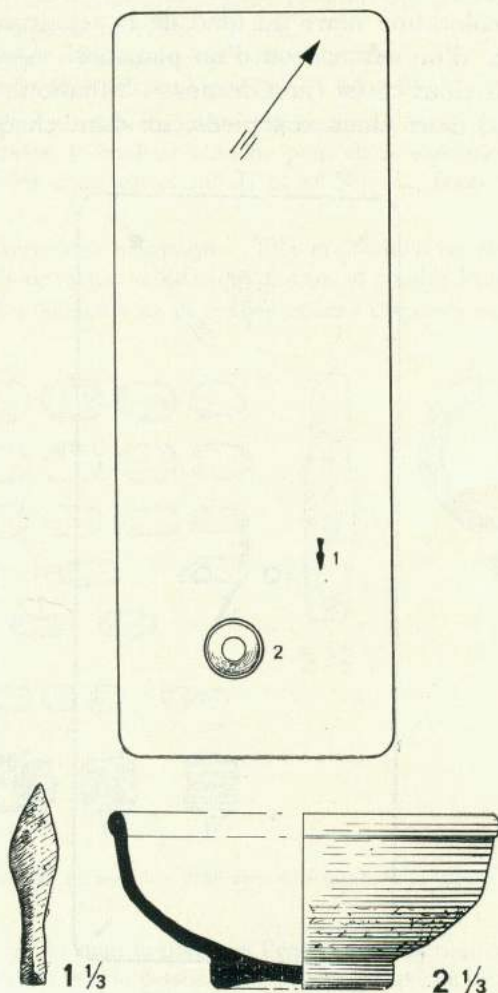


Fig. 10. La tombe VIII et son mobilier funéraire d'homme.

2. Un bol en terre rouge brun. Hauteur : 7,2 cm ; diamètre d'ouverture : 14,6 cm. Pied cylindrique. Fond voûté. Pâte tendre et farineuse, onctueuse au toucher. Engobe complètement effacé. Décor à la roulette pratiquement disparu. Type 320 de G. Chenet = Drag. 37.

Situation : aux pieds, droit dans la fosse.

TOMBE IX (fig. 11).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,45 m ; largeur : 1 m ; profondeur : 0,85 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Ajoutons également la découverte de trois clous en fer (non dessinés). Situation : un clou au chevet, dans le coin droit, deux clous aux pieds, un dans chaque coin.

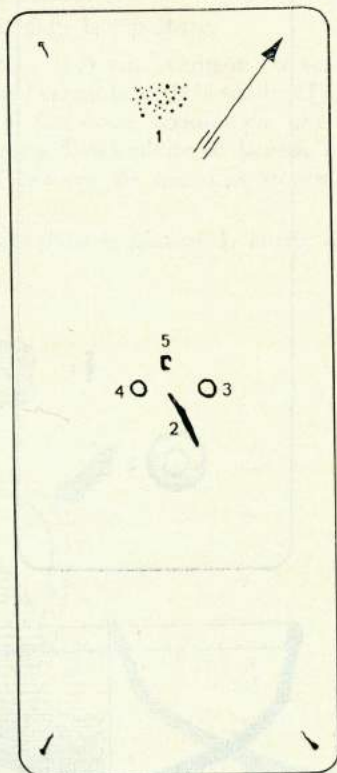


FIG. 11. La tombe IX.

Mobilier funéraire de femme (fig. 12).

1. Un collier composé de 39 éléments, tous en pâte de verre.

25 grains annulaires, opaques et monochromes, à l'exception d'une particule bichrome. Épaisseur variant de 3 à 5 mm. Diamètre moyen : 7 mm. Diverses couleurs.

4 éléments sont jaunes (n° 1 à n° 4).

6 éléments sont bruns et le n° 6 est décoré de deux ondulations rouges (n° 5 à n° 10).

7 éléments sont gris jaunâtre (n° 11 à n° 17).

3 éléments sont gris brun (n° 18 à n° 20).

5 éléments sont gris vert (n° 21 à n° 25).

9 grains plus ou moins cylindriques, caractérisés par leur petit format. Monochromes et opaques. Hauteur moyenne : 3 mm.

7 éléments de couleur jaune (n° 26 à n° 32).

2 éléments de couleur bleu foncé (n° 33 à n° 34).

4 grains tonnelliformes et bichromes. Hauteur moyenne : 8 mm. Fond brun.

Décor : une tresse de couleur blanche pour deux exemplaires (n° 35 et n° 36) et jaune pour les deux autres (n° 37 et n° 38). La tresse est ponctuée dans les quatre cas.

1 perle double, bichrome et opaque. Elle est formée de deux grains annulaires bruns, décorés de deux ondulations rouges et soudés l'un à l'autre (cf. n° 6).

Situation : tous les éléments de ce collier étaient dispersés autour du cou.

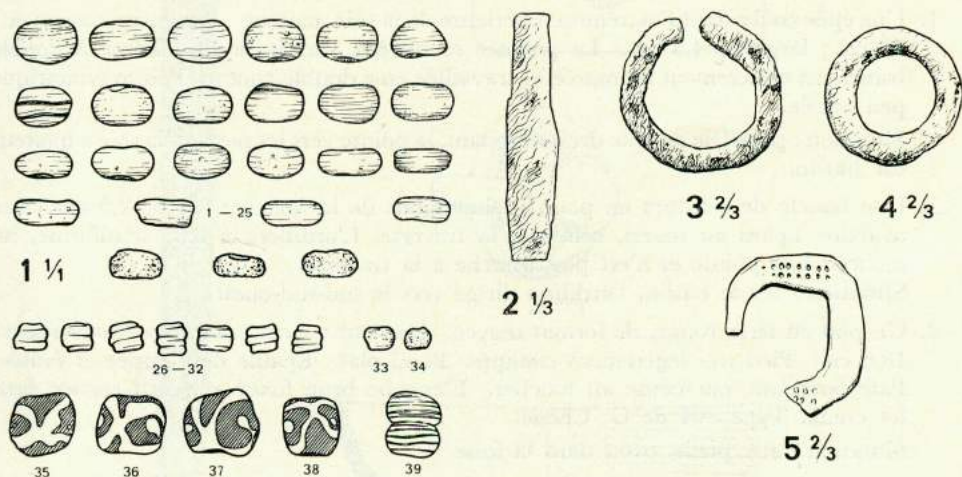


FIG. 12. Le mobilier funéraire de femme de la tombe IX.

2. Un petit couteau en fer dont la pointe et l'extrémité supérieure de la soie ont disparu. La poignée se rétrécit vers le dessus. Elle est encore garnie de quelques fragments de bois du manche. Longueur conservée : 10,5 cm. Caractéristique : dos droit. Situation : sur le bassin, la pointe dirigée vers le coin gauche du bas de la tombe.

3. Un anneau en fer. Diamètre : 6,2 cm. Fil de section circulaire et d'épaisseur plus ou moins régulière (1 cm).
Situation : sur le bassin, à gauche du couteau.
4. Un anneau en fer. Diamètre : 5,2 cm. Fil de section circulaire et d'épaisseur plus ou moins régulière.
Situation : sur le bassin, à droite du couteau.
5. Une boucle de ceinture en bronze fort incomplète. Les dimensions de la boucle rectangulaire sont de l'ordre de : $3 \times 2,5$ cm. Élément de section rectangulaire, rétréci à la traverse. L'ardillon, en bronze, a disparu. Décor : l'arc est agrémenté d'une double rangée de points. Situation : sur le haut du bassin.

TOMBE X (fig. 13).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,45 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 1 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Notons également la découverte de trois clous en fer (non dessinés). Situation : un clou au chevet, dans le coin gauche, deux clous aux pieds, un dans chaque coin.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 13).

1. Une épée en fer dont l'extrémité supérieure de la soie manque. Longueur conservée : 86 cm ; largeur : 4,5 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus. Lame à double tranchant entièrement damassée et travaillée en « double zone ». Pointe symétrique peu effilée.
Situation : parallèle au côté droit du gisant, la pointe vers les pieds et la soie à hauteur du bassin.
2. Une boucle de ceinture en potin. Dimensions de la boucle : $3,5 \times 2,5$ cm. Arc ovalaire, aplati au revers, rétréci à la traverse. L'ardillon, à base scutiforme, est incurvé à la pointe et n'est plus attaché à la traverse.
Situation : sur le bassin, l'ardillon dirigé vers le sud-sud-ouest.
3. Un plat en terre rouge, de format moyen. Hauteur : 7 cm ; diamètre d'ouverture : 18,6 cm. Pied très légèrement conique. Fond plat. Épaule développée et évasée. Pâte farineuse, onctueuse au toucher. L'engobe brun foncé apparaît encore dans les creux. Type 304 de G. Chenet.
Situation : aux pieds, droit dans la fosse.

TOMBE XI.

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 1,65 m ; largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,60 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Pas de traces d'un cercueil. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

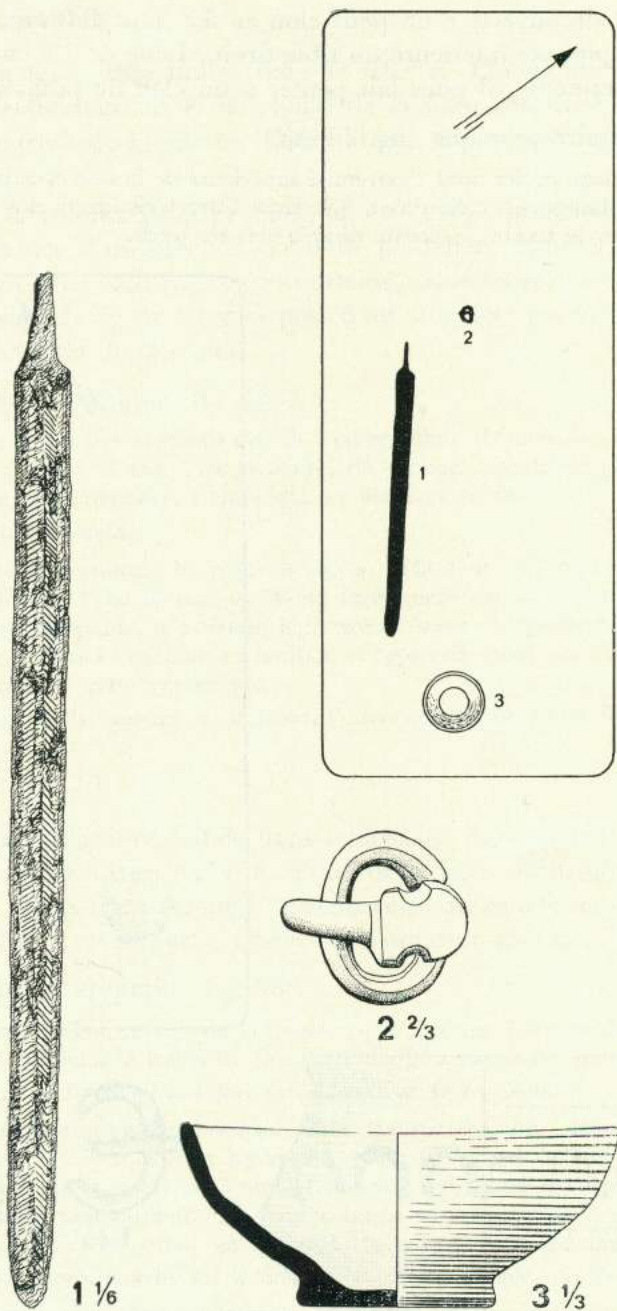


FIG. 13. La tombe X et son mobilier funéraire d'homme.

Particularité : découverte d'un petit clou en fer (non dessiné). Il se situe à hauteur de l'épiphyse inférieure du tibia droit. Long de 1,5 cm et possédant une tête proéminente, il nous fait penser à un clou de sandale.

Mobilier funéraire atypique (fig. 14 A).

1. Un petit couteau en fer dont l'extrémité supérieure de la soie et le bout de la lame manquent. Longueur conservée : 9,9 cm. Caractéristique : dos droit. Situation : sur le bassin, la pointe dirigée vers les pieds.

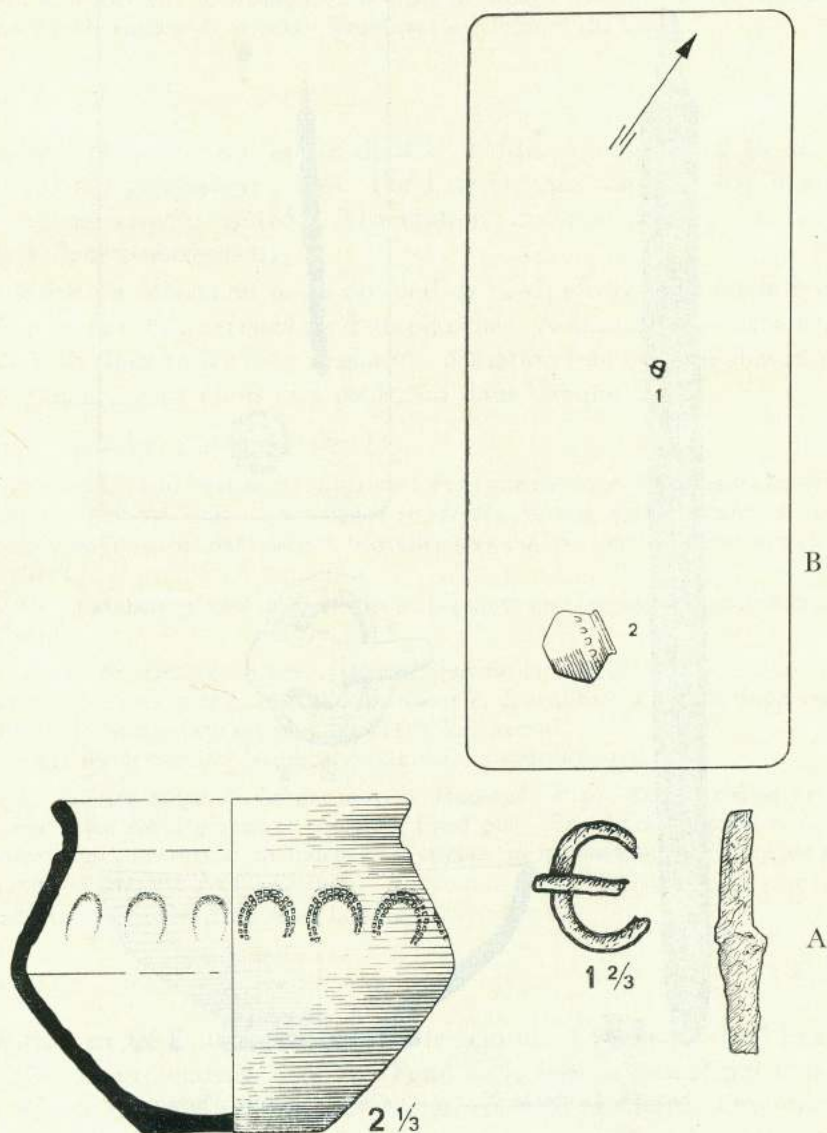


FIG. 14. A. Le petit couteau de la tombe XI. B. La tombe XII et son mobilier funéraire atypique.

TOMBE XII (fig. 14B).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 1 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucune trace du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Notons également la découverte d'un petit clou en fer (non dessiné) situé entre les épiphyses inférieures des tibias. Long de 1 cm et possédant une tête proéminente, il nous fait penser à un clou de sandale.

Mobilier funéraire atypique (fig. 14B).

1. Un boucle en fer en très mauvais état de conservation. Dimensions approximatives de la boucle : $2,7 \times 2$ cm. Arc ovale, de section circulaire, peu rétréci à la traverse. Sur cette dernière, s'enroulait un ardillon en fer.

Situation : sur le bassin.

2. Un vase en terre brunâtre ; brun sur le noyau. Hauteur : 13 cm ; diamètre d'ouverture : 14,4 cm. Type biconique. Fond légèrement creusé. Bourrelet apparent à la transition col/épaule. Col épais, légèrement évasé. L'épaule est décorée d'un motif « en fer à cheval » exécuté au tampon et repris dix-neuf fois. Un seul registre couvre l'épaule de cette céramique.

Situation : aux pieds, couché sur le flanc, l'ouverture tournée vers le nord.

TOMBE XIII (fig. 15).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,80 m ; profondeur : 0,75 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Pas de traces d'un cercueil. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique (fig. 15).

1. Une boucle en fer. Dimensions de la boucle : $4 \times 2,5$ cm. L'arc ovale, de section circulaire, est rétréci à la traverse. Sur cette dernière, s'enroule un ardillon en fer. Situation : sur le bassin, l'ardillon dirigé vers le sud-sud-ouest.

2. Un gobelet campaniforme apode, en verre transparent uni. Diamètre au col : 7 cm. Hauteur : 10,5 cm. Verre légèrement rosé. Corps galbé. Col évasé, terminé par une lèvre d'une épaisseur de 3 mm. L'anneau, qui sépare le corps du fond, présente un arrondi peu saillant. Le fond conique se termine par un petit bouton arrondi. Le gobelet est orné, sur le bord, de quatre filets d'émail blanc.

Situation : aux pieds, couché sur le flanc, l'ouverture dirigée vers l'ouest.

3. Un plat en terre rouge de petit format. Hauteur : 4,3 cm ; diamètre d'ouverture : 15 cm. Pied cylindrique. Fond conique. Pâte fine et douce. L'engobe brun ne subsiste plus que par places. Type 304 de G. Chenet.

Situation : à hauteur du pied gauche, droit dans la fosse.

4. Un petit couteau en fer dont la quasi totalité de la soie manque. Longueur conservée : 11,5 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de quelques fragments de bois du manche. Caractéristique : dos droit.

Situation : sur le bassin, la pointe dirigée vers le coin droit du bas de la tombe.

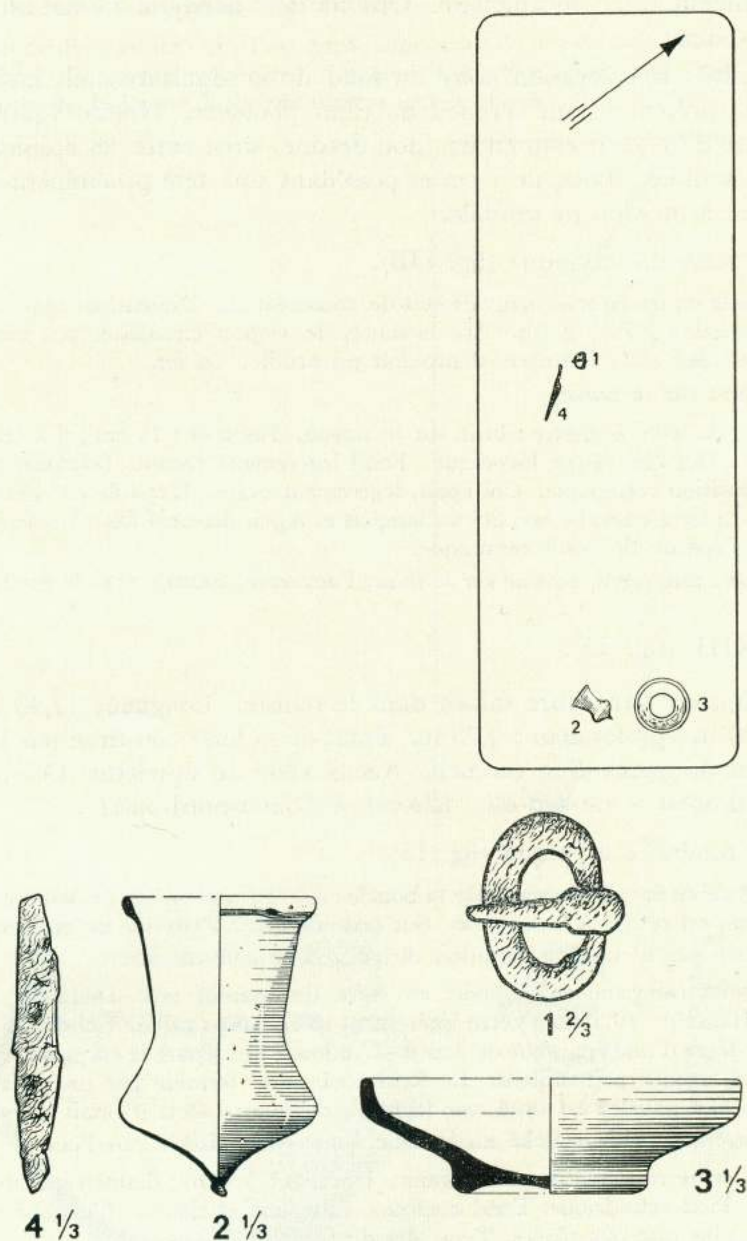


FIG. 15. La tombe XIII et son mobilier funéraire atypique.

TOMBE XIV (fig. 16).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,25 m ; largeur : 1,10 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : deux clous en fer (non dessinés). Le premier se situe à hauteur du coude gauche et l'autre à hauteur du coude droit.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 16).

1. Un fer de lance. Flamme étirée en feuille de saule. Longueur totale reconstituée : 32 cm. Douille circulaire et échancrée dans laquelle adhèrent quelques fragments de bois.

Situation : à hauteur de l'épaule droite, la pointe dirigée vers le chevet.

2. Une épée en fer. Longueur : 65 cm ; largeur : 5 cm. Lamé à double tranchant entièrement damassée et travaillée en « double zone ». La poignée se rétrécit vers

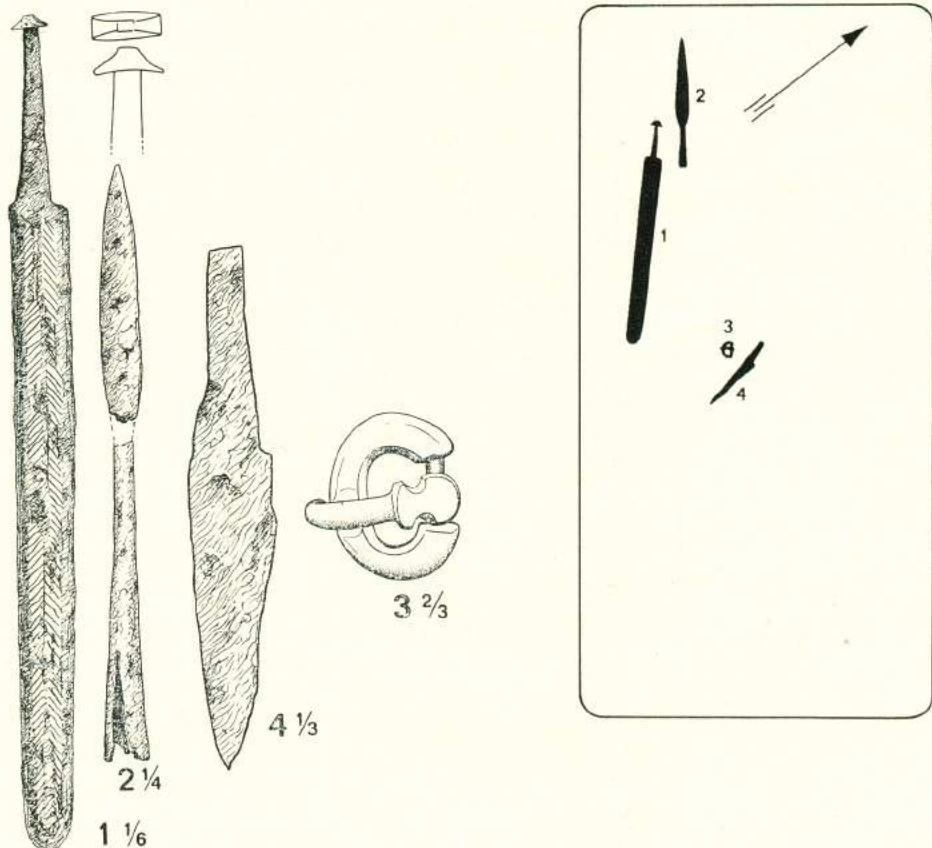


FIG. 16. La tombe XIV et son mobilier funéraire d'homme.

le dessus et se termine par un pommeau polyédrique en bronze. Des traces de bois du fourreau sont encore apparentes sur le corps même de l'arme. Pointe arrondie.

Situation : parallèle au bras droit, la pointe vers les pieds et la soie à hauteur de l'épaule.

3. Une boucle de ceinture en bronze. Dimensions de la boucle : $3,3 \times 2,6$ cm. Arc ovalaire, de section quasi circulaire, très rétréci à la traverse. L'ardillon en bronze, à petite base scutiforme, est fortement incurvé à la pointe et n'est plus solidaire de la traverse.

Situation : sur le bassin, l'ardillon vers le sud-sud-ouest.

4. Un couteau en fer dont l'extrémité supérieure de la soie manque. Longueur conservée : 20 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de quelques fragments de bois du manche. Caractéristique : dos droit.

Situation : sur le bassin, à gauche de la boucle, la pointe dirigée vers le coin droit du bas de la tombe.

TOMBE XV (fig. 17).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,50 m ; largeur : 1,35 m ; profondeur : 1 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place.

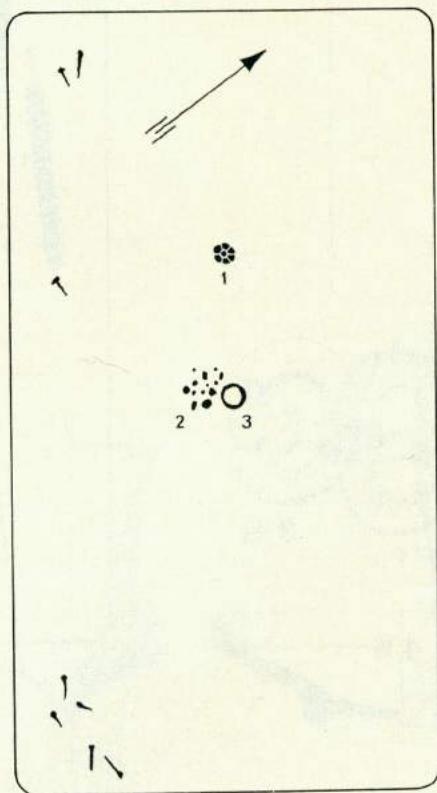


FIG. 17. La tombe XV.

Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : découverte de huit clous en fer (non dessinés). Situation : deux clous au chevet, dans le coin droit. Un clou à hauteur du coude gauche. Un clou à hauteur de l'épiphyse inférieure du tibia droit. Deux clous à hauteur du pied droit. Deux clous à l'extrémité du pied droit.

Mobilier funéraire de femme (fig. 18).

1. Une fibule en forme de rosette. Diamètre de la broche : 2,8 cm. Hauteur du tambour : 4 mm. Monture en fer et sertissures en argent. Rang de huit verroteries rouges, taillées en tables et posées sur paillon gaufré. Trois de ces verroteries ont disparu, mais ont fait l'objet d'une reconstitution de la part de Monsieur R. David. Les huit cloisons cernent un compartiment central, en léger contrebas, qui est orné d'un petit cercle entouré de trois demi-cercles, le tout constitué par un fil d'argent. Du dispositif d'attache, il ne subsiste que la gaine.

Situation : sur le thorax.

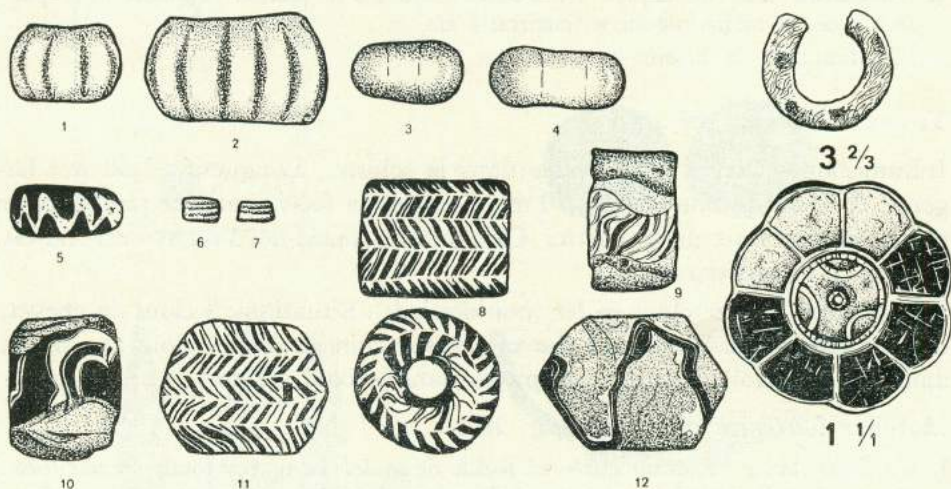


FIG. 18. Le mobilier funéraire de femme de la tombe XV.

2. Un bracelet composé de douze éléments, tous en pâte de verre.

2 grains côtelés, transparents et monochromes. (n° 1 et n° 2).

1 élément de couleur brune. Diamètre : 1,4 cm ; hauteur : 1 cm.

1 élément de couleur bleu foncé. Diamètre : 2,3 cm ; hauteur : 1,3 cm.

3 grains annulaires.

2 éléments transparents et monochromes.

1 de couleur brune. Diamètre : 1,5 cm ; hauteur : 0,8 cm (n° 3).

1 de couleur vert clair. Diamètre : 1,8 cm ; hauteur : 0,9 cm (n° 4).

1 exemplaire opaque et bichrome. Fond noir décoré d'un filament d'émail blanc ondulé. Diamètre : 1,4 cm ; hauteur : 0,7 cm (n° 5).

2 grains plus ou moins cylindriques, caractérisés par leur petit format. Hauteur : 2 mm. Couleur jaune. Des éléments semblables ont été répertoriés dans la sépulture IX (n° 6 et n° 7).

3 grains cylindriques polychrômes.

1 élément court. Diamètre : 2 cm ; hauteur : 1,4 cm. Fond brun décoré de chevrons jaunes et noirs (n° 8).

2 éléments plus allongés (n° 9 et n° 10).

n° 9 diamètre : 1 cm ; hauteur : 1,8 cm. Fond brun décoré d'un ruban polychrome rouge, vert clair et vert foncé.

n° 10 diamètre : 1,4 cm ; hauteur : 1,9 cm. Fond brun décoré d'un ruban polychrome rouge, vert clair et vert foncé.

2 grains biconiques et polychrômes (n° 11 et n° 12).

n° 11 diamètre : 2,2 cm ; hauteur : 1,8 cm. Fond brun décoré de chevrons jaunes et noirs (cf. particule n° 8).

n° 12 diamètre : 2,3 cm ; hauteur : 1,7 cm. Fond brun décoré d'un ruban polychrome rouge, vert clair et vert foncé (cf. perles n° 9 et n° 10).

Situation : toutes ces perles étaient éparpillées sur le bassin.

3. Un anneau en fer incomplet. Diamètre : 5 cm. Fil de section circulaire et d'épaisseur plus ou moins régulière (environ 1 cm).

Situation : sur le bassin.

TOMBE XVI (fig. 19).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 1,60 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,70 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : treize clous en fer (non dessinés). Situation : 3 clous au chevet, dans le coin droit. 2 clous au chevet, dans le coin gauche. 4 clous aux pieds, dans le coin droit. 4 clous aux pieds, dans le coin gauche.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 19).

1. Un fer de lance. Flamme étirée en feuille de saule. Longueur totale reconstituée : 27 cm. Douille circulaire et ouverte dans laquelle subsistent encore quelques fragments de bois.

Situation : à hauteur de l'épaule droite, la pointe vers le chevet.

2. Un dernier d'argent de la République romaine⁴.

C. VIBIUS VARUS - Pièce frappée en 39 avant Jésus-Christ à l'atelier de Rome. Avers : tête d'Hercule laurée.

Revers : Minerve debout à droite, s'appuyant sur une lance et tenant une victoire de la main gauche, avec un bouclier au côté.

Denier : 3,54 gr : 16,2 × 18,2 ; 6 - R.R.C. 1139.

Situation : à hauteur de la bouche - Obole à Caron.

⁴ Nous tenons à remercier les Autorités du Cabinet des Médailles ainsi que Monsieur J. Grollet, Vice-Président de la Société Archéologique « TRES », d'avoir bien voulu s'occuper de l'expertise de cette monnaie.

3. Un vase en terre gris noir ; gris sur le noyau. Hauteur : 9,8 cm ; diamètre d'ouverture 11,8 cm. Panse arrondie. Fond légèrement creusé. Col court et évasé. Pâte celluleuse, assez rugueuse au toucher. Traces de dégraissant.

Situation : à hauteur du crâne, couché sur le flanc, l'ouverture vers le temporal gauche.

4. Un scramasaxe en fer dont la pointe manque. Longueur totale reconstituée : 30 cm ; largeur : 3,5 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de quelques

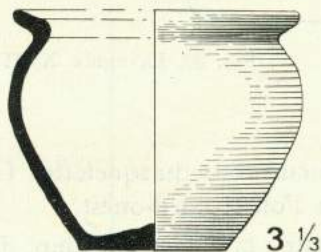
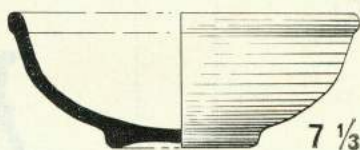
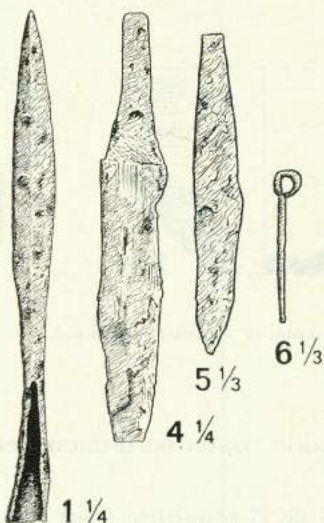
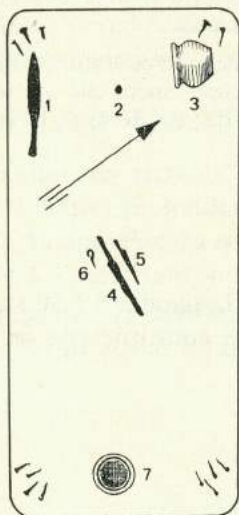


FIG. 19. La tombe XVI et son mobilier funéraire d'homme.

fragments de bois du manche. La transition soie/lame est marquée par un très léger ressaut. Des traces du fourreau en bois sont apparentes sur la lame.

Situation : sur le bassin, la pointe dirigée vers le coin inférieur gauche de la fosse.

5. Un petit couteau en fer dont l'extrémité de la soie et le bout de la lame ont disparu. Longueur conservée : 7,3 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus. Caractéristique : dos droit.

Situation : sur le bassin, à gauche et parallèle au scramasaxe.

6. Un crochet en fer incomplet. Longueur conservée : 6 cm. Usage indéterminé.

Situation : sur le bassin, à droite et parallèle au scramasaxe.

7. Un bol en terre rouge brun. Hauteur : 5,8 cm ; diamètre d'ouverture : 13,4 cm. Pied cylindrique. Fond voûté. Pâte tendre et farineuse, onctueuse au toucher. Quelques traces d'un engobe brun rouge subsistent. Pas de décor à la roulette. Type 320 de G. Chenet = Drag. 37.

Situation : aux pieds du gisant, droit dans la fosse.

TOMBE XVII (fig. 20).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 1,50 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 1 m. Fond de la fosse constitué par le sol en

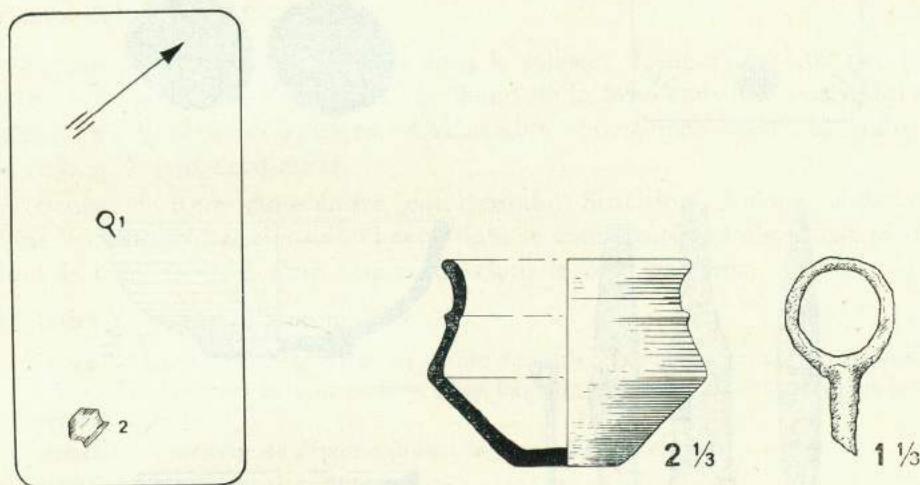


FIG. 20. La tombe XVII et son mobilier funéraire atypique.

place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher.

Mobilier funéraire atypique (fig. 20).

1. Un anneau en fer prolongé par un appendice incomplet qui devait vraisemblablement servir à suspendre l'anneau à la ceinture. Diamètre : 4,5 cm. Fil de section circulaire et d'épaisseur plus ou moins régulière (5 mm).

Situation : sur le bassin.

2. Un vase à engobe noir ; brun sur le noyau. Hauteur : 8,3 cm ; diamètre d'ouverture : 9,6 cm. Type biconique. Fond plat. Col assez long et à peine évasé. Ce dernier est décoré de deux sillons parallèles et horizontaux, en très léger relief. Un bourrelet saillant détermine la transition col/épaule.

Situation : aux pieds, couché sur le flanc, l'ouverture dirigée vers l'est.

TOMBE XVIII (fig. 21).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Notons également la

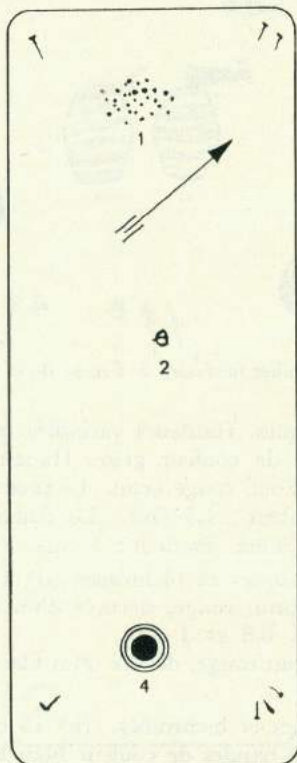


FIG. 21. La tombe XVIII.

découverte de sept clous en fer (non dessinés). Situation : 3 clous au chevet, deux dans le coin gauche, un dans le coin droit. 4 clous aux pieds, un dans le coin droit, trois dans le coin gauche.

Mobilier funéraire de femme (fig. 22).

1. Un collier composé de seize éléments, tous en pâte de verre.

1 perle double opaque et bichrome, composée de deux éléments tonnelliformes soudés l'un à l'autre. Hauteur totale : 1,4 cm. Fond brun rouge décoré d'une tresse ponctuée de couleur blanche (n° 1).

6 perles annulaires opaques (n° 2 à n° 7).

5 éléments monochromes. Un de couleur noire, un de couleur bleue, deux de couleur jaune et un de couleur brune. Hauteur moyenne : 5 mm.

1 élément bichrome. Diamètre : 0,8 cm. Hauteur : 0,5 cm. Fond jaune décoré d'un croisillon noire non ponctué.

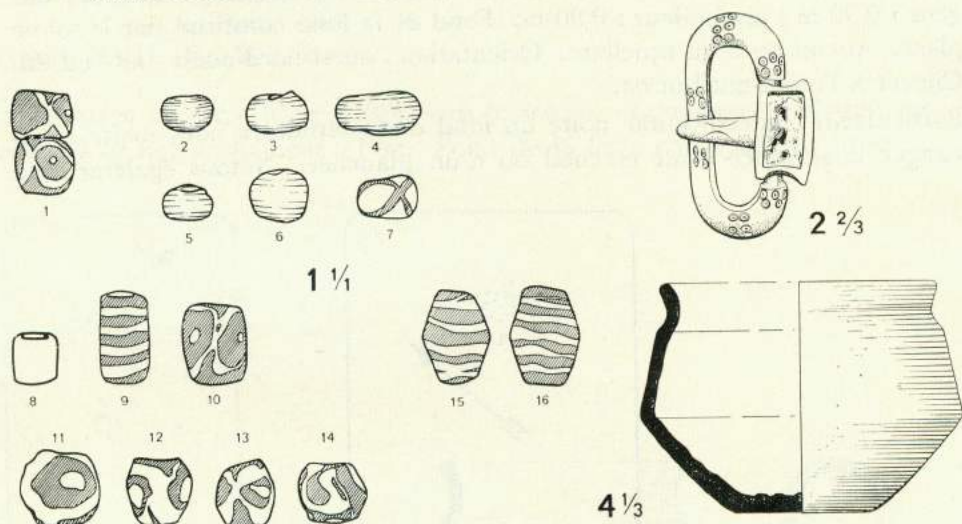


FIG. 22. Le mobilier funéraire de femme de la tombe XVIII.

3 perles cylindriques opaques. Hauteurs variables (n° 8 à n° 10).

1 élément monochrome de couleur grise. Hauteur : 0,6 cm.

2 éléments bichromes. Fond rouge brun. Le premier est décoré de 4 bandes de couleur blanche (hauteur : 1,1 cm). Le deuxième est décoré d'une tresse ponctuée de couleur jaune (hauteur : 1 cm).

4 perles tonnelliformes opaques et bichromes (n° 11 à n° 14).

3 éléments de couleur brun rouge, décorés d'un croisillon ponctué de couleur jaune (hauteurs : 0,7, 0,8 et 1 cm).

1 élément de couleur brun rouge, décoré d'un filament ondulé de couleur jaune. Hauteur : 0,7 cm.

2 perles biconiques opaques et bichromes. (n° 15 et n° 16). Fond brun décoré respectivement de 4 et 5 bandes de couleur blanche. (hauteurs : 1,1 et 1,2 cm).

Situation : tous ces grains étaient dispersés autour du cou.

2. Une boucle de ceinture en bronze. Dimensions de la boucle : $4,4 \times 1,8$ cm. Arc ovalaire fort aplati et rétréci à la traverse. Ardillon scutiforme en bronze, à large base, recourbé à la pointe. Cet ardillon est droit. La base de l'ardillon, légèrement évidée, contenait une petite plaque de bronze étamé, décorée de quelques cercles oculés. La même ornementation est reprise sur l'arc de la boucle. Elle se présente en cinq groupes de six cercles oculés qui se répartissent comme suit :
 - 1 groupe de chaque côté du repos de l'ardillon.
 - 1 groupe à chaque arrondi de la boucle.
 - 1 groupe à chaque extrémité de la traverse.
 Situation : sur le bassin, l'ardillon dirigé vers le sud-sud-ouest.
3. Quatre morceaux de fer indéterminables (non dessinés).
4. Un vase en terre gris brun ; brun sur le noyau. Hauteur : 9,2 cm ; diamètre d'ouverture : 10,6 cm. Type biconique. Fond à peine voûté. Col peu évasé. Une dépression apparente détermine la transition col/épaule.

Situation : aux pieds, droit dans la fosse.

TOMBE XIX (fig. 23).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en

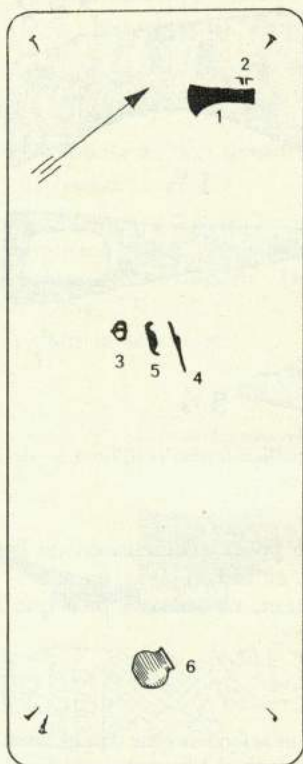


FIG. 23. La tombe XIX.

place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher ⁵. Notons également la découverte de cinq clous en fer (non dessinés). Situation : deux clous au chevet, un dans chaque coin, trois clous aux pieds, deux dans le coin droit, un dans le coin gauche.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 24).

1. Une hache en fer caractérisé par un dos se relevant très légèrement vers le tranchant et la partie inférieure en courbe asymétrique largement ouverte. Longueur approximative : 18 cm. Des fragments de bois du manche adhèrent encore dans la douille. Situation : à hauteur du crâne, le tranchant vers le temporal gauche.
2. Deux crochets en fer qui se situaient juste au-dessus de la francisque. Le premier avait la tête tournée vers le sud-sud-ouest, l'autre, vers le gisant. Il est bien possible que ces deux éléments servaient à fixer plus efficacement le manche de la hache dans la douille.

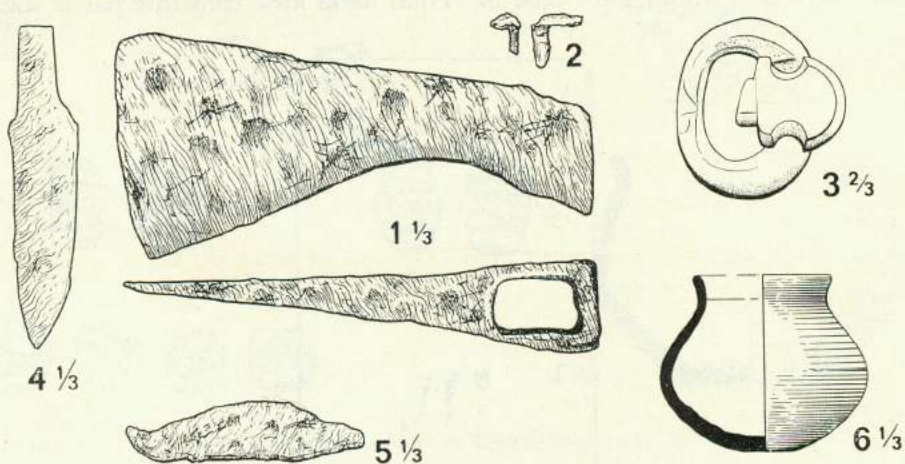


FIG. 24. Le mobilier funéraire d'homme de la tombe XIX.

3. Une boucle de ceinture en potin. Dimensions de la boucle : $3,3 \times 2,5$ cm. Arc ovale, aplati au revers, et rétréci à la traverse. Cette dernière manque. De l'ardillon, en potin également, ne subsiste plus que la bases scutiforme. Situation : sur le bassin.

⁵ Cinq fragments de bois recueillis sur le fond de cette sépulture ont été remis par Monsieur R. David au Jardin Botanique de l'État pour analyse. Les résultats de l'examen effectué en 1937, signalent qu'il s'agit de *Quercus* (chêne) mais ne font pas état de la variété exacte.

4. Un petit couteau en fer dont l'extrémité supérieure de la soie manque. Longueur conservée : 12 cm. Des fragments de bois du manche adhèrent encore à la poignée. Cette dernière se rétrécit vers le dessus. Caractéristique : dos droit.
Situation : sur le bassin, à droite de la boucle, la pointe dirigée vers le coin inférieur gauche de la fosse.
5. Un fer de briquet incomplet. Le dos de cet ustensile se relève au milieu et ses extrémités sont recourbées vers le haut. Une des extrémités a disparu. Longueur reconstituée : 10,5 cm.
Situation : sur le bassin, à droite du couteau.
6. Un petit vase en terre gris noir ; gris sur le noyau. Hauteur : 7,3 cm ; diamètre d'ouverture : 6 cm. Panse arrondie. Fond plat. Col droit. Forme peu commune.
Situation : aux pieds, couché sur le flanc, l'ouverture dirigée vers le nord.

TOMBE XX.

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,75 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Particularité : découverte de quatre clous en fer (non dessinés). Situation : deux clous au chevet, un dans chaque coin. Deux clous aux pieds, un dans chaque coin.

Mobilier funéraire atypique (fig. 25).

1. Deux morceaux de fer indéterminables (non dessinés).
Situation : sur la gauche du bassin.
2. Un bol en terre rouge brun. Hauteur : 7,8 cm ; diamètre d'ouverture : 17,6 cm. Pied cylindrique. Fond légèrement voûté. Pâte tendre et farineuse, onctueuse au toucher. L'engobe brun a pratiquement disparu. Décor à la roulette très éprouvé. Type 320 de G. Chenet = Drag. 37.
Situation : aux pieds, droit dans la sépulture.

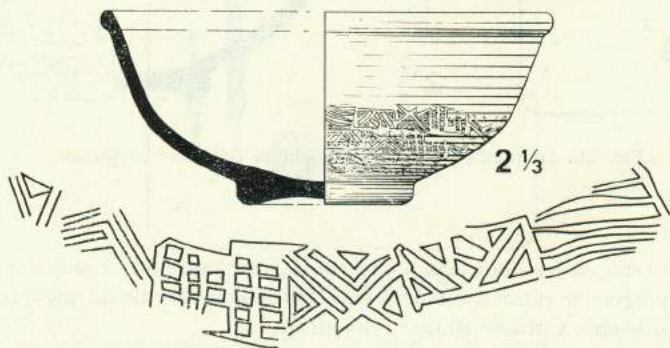


FIG. 25. Le mobilier funéraire atypique de la tombe XX.

TOMBE XXI (fig. 26).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,25 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,75 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Pas de traces d'un cercueil. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Mobilier funéraire atypique (fig. 26).

1. Une boucle de ceinture en fer à l'état fragmentaire. Il ne subsiste qu'une partie de l'arc ovulaire. Dimensions reconstituées de la boucle : $4,2 \times 2,2$ cm. L'ardillon, en fer, s'enroulait sur la traverse.

Situation : sur le bassin.

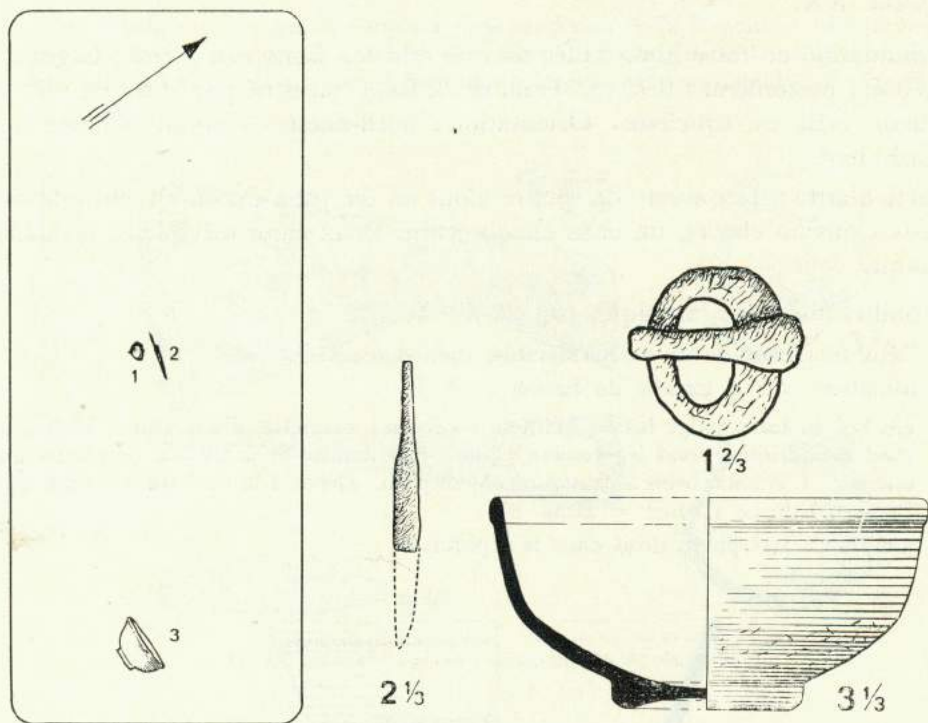


FIG. 26. La tombe XXI et son mobilier funéraire atypique.

2. Un petit couteau en fer dont une partie de la lame manque. Longueur conservée : 7,5 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de quelques fragments de bois du manche. Caractéristique : dos droit.

Situation : sur le bassin, à gauche de la boucle, la pointe dirigée vers le coin inférieur gauche de la fosse.

3. Un bol en terre rouge brun. Hauteur : 8 cm ; diamètre d'ouverture : 17,4 cm. Pied cylindrique. Fond voûté. Pâte tendre et farineuse, onctueuse au toucher. L'engobe brun apparaît par plaques. Décor à la molette presque totalement disparu. Type 320 de G. Chenet = Drag. 37.

Situation : aux pieds, couché sur le flanc, l'ouverture dirigée vers le nord.

Tombe XXII (fig. 27).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,30 m ; largeur : 1,20 m ; profondeur : 1,05 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher⁶. Notons également la découverte de quatre clous en fer (non dessinés). Situation : deux clous au chevet, un dans chaque coin. Deux clous aux pieds, un dans chaque coin.

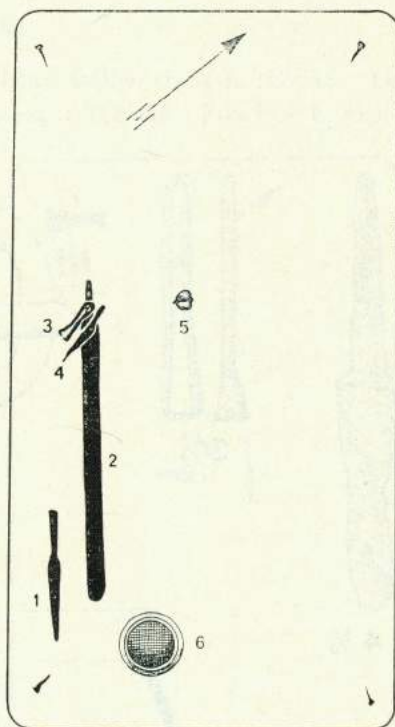


FIG. 27. La tombe XXII.

⁶ Un fragment de bois provenant du fond de cette tombe a été examiné, en son temps, par Monsieur Mosseray, Directeur du Jardin Botanique de l'État.

L'analyse a déterminé qu'il s'agissait probablement de *Quercus* (chêne), sans spécifier la variété.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 28).

1. Un fer de lance dont la pointe a disparu. Flamme très étirée en feuille de saule. Longueur reconstituée : 45,5 cm. Douille circulaire et échancrée dans laquelle adhèrent encore quelques fragments de bois. A sa partie inférieure, la douille est traversée, sur toute sa largeur, par une goupille en fer servant à fixer le bois dans la douille.

Situation : à hauteur du tibia droit, la pointe dirigée vers les pieds.

2. Une épée en fer en mauvais état de conservation. La partie supérieure de la soie a disparu. Longueur conservée : 79,2 cm ; largeur : 4 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus. Lamé à double tranchant non damassée. Pointe symétrique peu effilée.

Situation : parallèle au côté droit, la pointe vers les pieds et la soie à hauteur du bassin.

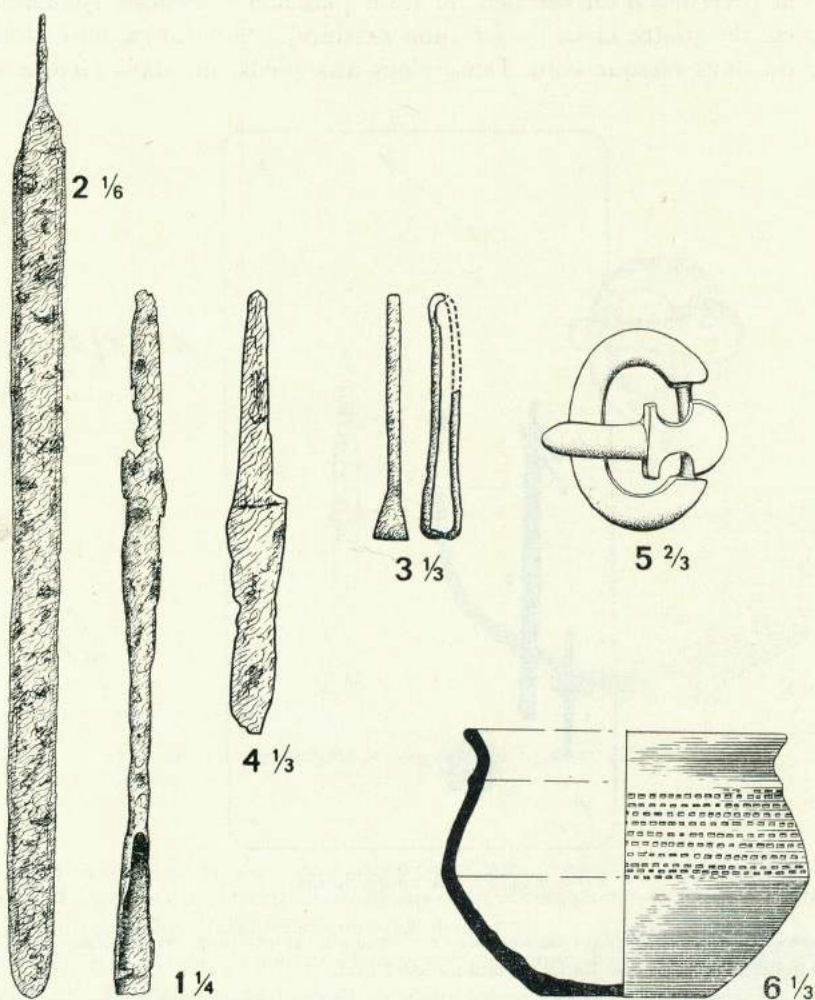


FIG. 28. Le mobilier funéraire d'homme de la tombe XXII.

3. Une pince à épiler en fer. Longueur : 9 cm. Les palettes de cet ustensile sont trapézoïdales et les mâchoires quasi recourbées à angle droit.
Situation : sur l'épée, à hauteur du bassin.
4. Un petit couteau en fer dont la pointe a disparu. Longueur reconstituée : 19 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus. Quelques fragments de bois du manche. Caractéristique : dos droit.
Situation : sur l'épée, à hauteur du bassin, la pointe dirigée vers le sud.
5. Une boucle de ceinture en bronze. Dimensions de la boucle : $3,9 \times 2,7$ cm. Arc ovalaire, aplati au revers, et rétréci à la traverse. L'ardillon, à base scutiforme, est incurvé à la pointe. Il est encore solidaire de la traverse.
Situation : sur le bassin, vers le milieu.
6. Un vase en terre gris brun ; brun sur le noyau. Hauteur : 10,5 cm, diamètre d'ouverture : 12,2 cm. Type biconique. Fond plat. Col court, évasé. Un bourrelet apparent détermine la transition col/épaule. Cette dernière est ornée de douze à quatorze rangées de petits carrés plus ou moins réguliers, imprimés à la roulette par groupes de deux bandes juxtaposées de trente-trois carrés chacune.
Situation : aux pieds du gisant, droit dans la fosse.

TOMBE XXIII (fig. 29).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,30 m ; largeur : 1,20 m ; profondeur : 0,85 m. Fond de la fosse constitué par le sol en

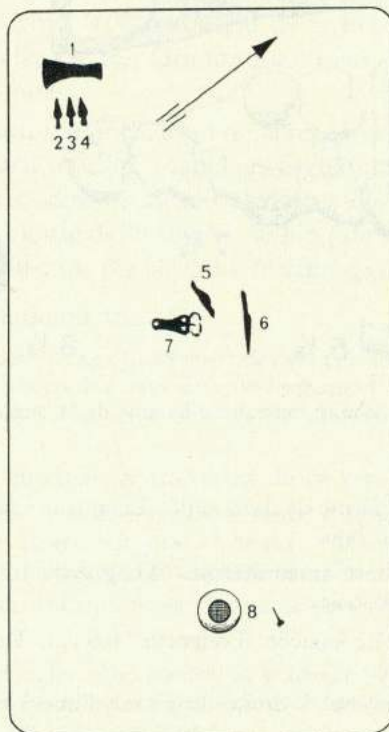


FIG. 29. La tombe XXIII.

place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Notons également la découverte d'un clou en fer (non dessiné) qui se situait à hauteur du pied gauche.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 30).

1. Une hache en fer qui présente un dos presque plat et la partie inférieure en courbe asymétrique très légèrement ouverte. Caractéristique : tranchant quasi symétrique qui différencie cette pièce des trois autres exemplaires. Longueur approximative : 19 cm. Fragments de bois du manche dans la douille.

Situation : à hauteur du crâne, à droite, le tranchant vers le sud-sud-ouest.

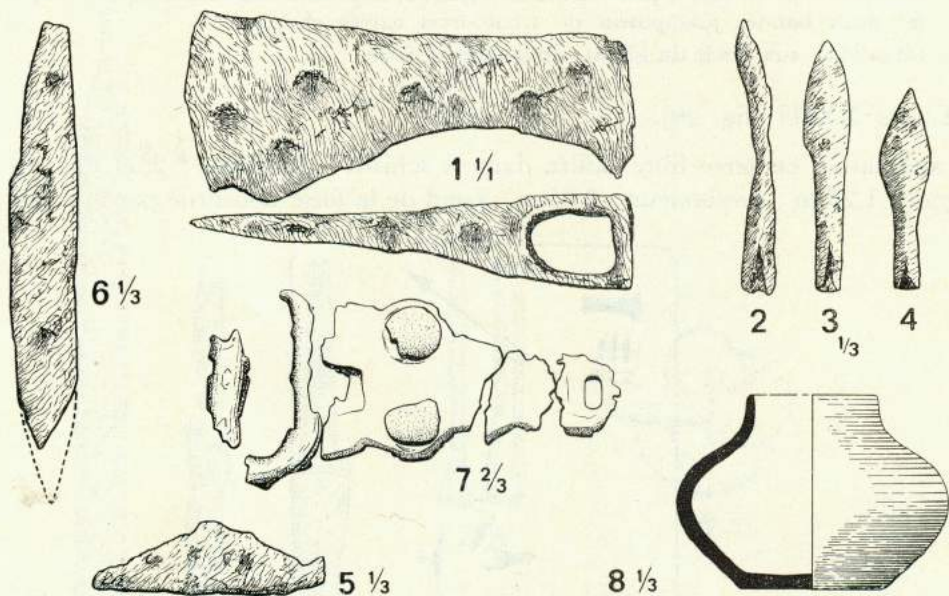


FIG. 30. Le mobilier funéraire d'homme de la tombe XXIII.

2. Une pointe de flèche en forme de dard effilé. Longueur : 10,7 cm. Douille circulaire et échancrée. Traces de bois.
3. Une pointe de flèche à tête amandiforme. Longueur : 9,5 cm. Douille circulaire et échancrée. Traces de bois.
4. Une pointe de flèche à tête foliacée. Longueur : 6,8 cm. Douille circulaire et échancrée. Traces de bois.

Situation : à hauteur du cou, à droite du gisant, l'une à côté de l'autre, la pointe vers le chevet.

5. Un fer de briquet incomplet. Le dos de cet ustensile est relevé au milieu et ses extrémités, recourbées vers le haut. Les extrémités ont disparu. Longueur reconstituée : 10 cm.
Situation : sur le bassin, à droite du couteau.
6. Un petit couteau en fer dont l'extrémité de la soie et le bout de la lame manquent. Longueur conservée : 16,6 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de quelques fragments de bois. Caractéristique : dos droit.
Situation : sur le bassin, vers la hanche gauche, la pointe dirigée vers le coin inférieur gauche de la fosse.
7. Une plaque-boucle de ceinture en bronze à l'état fragmentaire. Dimensions reconstituées de la boucle : 4×2 cm. Arc ovalaire rétréci à la traverse. L'ardillon a disparu. Plaque triangulaire. Longueur approximative : 6 cm. La plaque possède, à chacun de ses angles, une bossette prolongée au revers par un tenon, à section rectangulaire, servant à la fixation. Deux de ces bossettes sont encore visibles.
Situation : vers le milieu du bassin.
8. Un vase en terre brun rose ; brun clair sur le noyau. Hauteur : 8,9 cm ; diamètre d'ouverture : 6 cm. Panse arrondie. Col droit. Fond très légèrement voûté. Forme peu commune à mettre en parallèle avec la vaisselle de la tombe XIX (n° 6).
Situation : aux pieds du gisant, droit dans la fosse.

TOMBE XXIV (fig. 31).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,30 m ; largeur : 1,10 m ; profondeur : 0,90 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

Particularité : la coloration noir du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Signalons aussi la découverte de trois clous en fer (non dessinés). Situation : un clou au chevet, dans le coin gauche. Un clou à la moitié de la tombe, le long de la rive gauche, la pointe vers le gisant. Un clou aux pieds, dans le coin gauche.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 32).

1. Un hache en fer caractérisée par un dos se relevant très légèrement vers le tranchant et la partie inférieure en courbe asymétrique largement ouverte. Longueur approximative : 16,5 cm. Des fragments de bois du manche adhèrent encore dans la douille.
Situation : à hauteur du crâne, le tranchant dirigé vers le temporal gauche.
2. Un petit couteau en fer dont le bout de la lame a disparu. Longueur conservée : 15,5 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de quelques fragments de bois du manche. Caractéristique : dos droit.
Situation : à hauteur du crâne, à droite, la pointe vers le coin inférieur gauche de la fosse.
3. Une boucle de ceinture en fer. Dimensions de la boucle : $3,8 \times 2,7$ cm. Arc ovalaire, rétréci à la traverse. L'ardillon, en fer, s'enroule sur la traverse.
Situation : à hauteur du crâne, à droite.

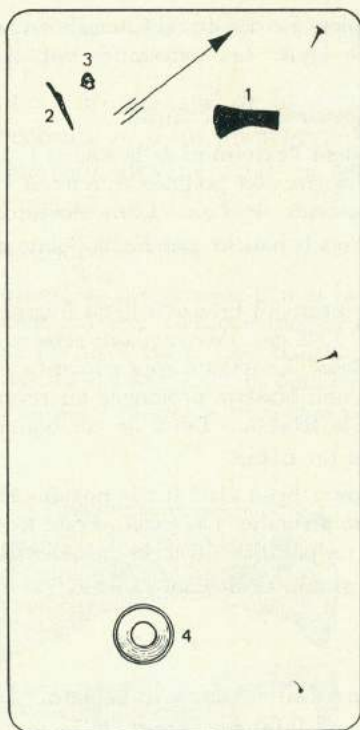


FIG. 31. La tombe XXIV.

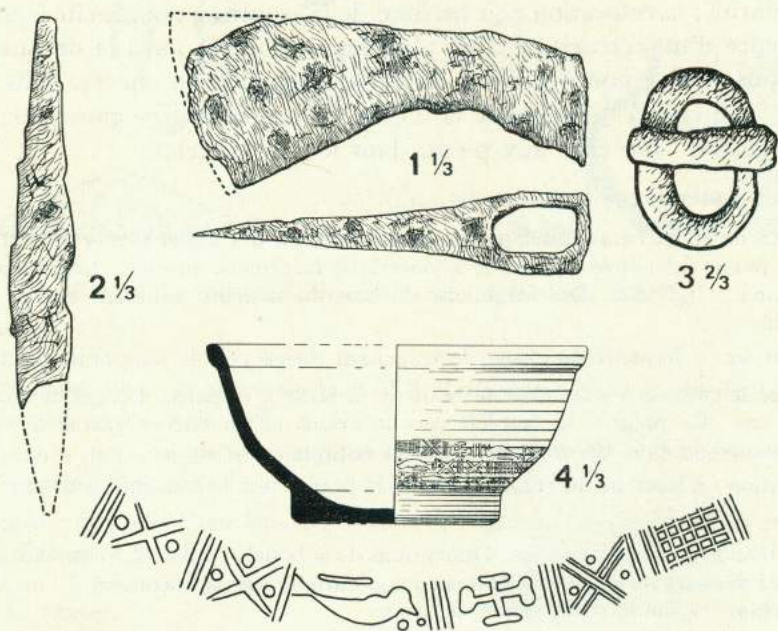


FIG. 32. Le mobilier funéraire d'homme de la tombe XXIV.

4. Un bol en terre brune. Hauteur : 7 cm ; diamètre d'ouverture : 14,5 cm. Pied cylindrique. Fond légèrement creusé. Pâte fine et douce, onctueuse et homogène. Engobe brun foncé apparaissant par places. Décor à la roulette lisible. Type 320 de G. Chenet = Drag. 37.

Situation : aux pieds, droit dans la sépulture.

TOMBE XXV (fig. 33).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 1,20 m ; profondeur : 0,80 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

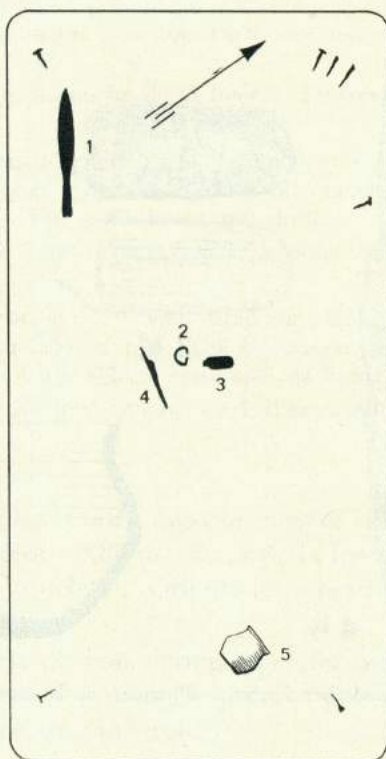


FIG. 33. La tombe XXV.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Notons également la découverte de sept clous en fer (non dessinés). Situation : 4 clous au chevet, 3 dans le coin gauche, 1 dans le coin droit. 1 clou au tiers de la fosse, à gauche, la pointe vers le gisant. 2 clous aux pieds, 1 dans chaque coin.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 34).

1. Un fer de lance. Flamme très étirée, en feuille de saule. Nervure médiane apparente. Longueur reconstituée : 45 cm. Douille circulaire et échancrée dans laquelle adhèrent encore quelques fragments de bois.
Situation : à hauteur de l'épaule droite, la pointe vers le chevet.
2. Une boucle de ceinture en bronze. Élément incomplet. Dimensions de la boucle : 3×2 cm. Arc ovalaire probablement rétréci à la traverse. Cette dernière ainsi que l'ardillon manquent.
Situation : au milieu du bassin.

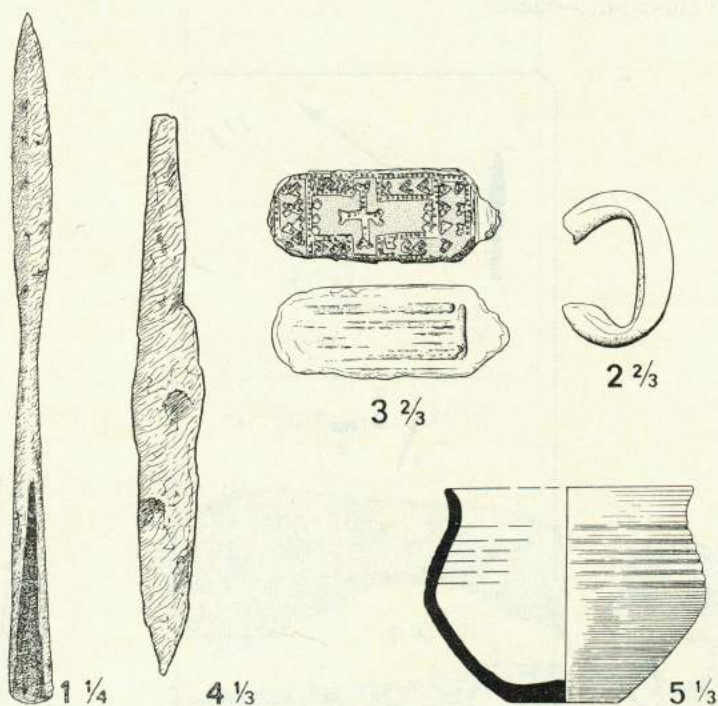


FIG. 34. Le mobilier funéraire d'homme de la tombe XXV.

3. Un ferret ou terminaison de lanière en bronze. Pièce incomplète. Longueur conservée : 4,5 cm ; largeur : 1,7 cm ; épaisseur : 0,3 cm. Élément rectangulaire dont une des extrémités est arrondie et l'autre, en grande partie détruite et en contrebas, se rétrécit considérablement. Elle devait posséder deux bossettes de fixation, prolongées au revers par des tenons. Les deux faces de ce mordant sont étamées et décorées. La face extérieure est agrémentée de traits incisés. Cette ornementation est compartimentée. Elle présente tout d'abord un encadrement marginal constitué par un sillon, de 1 mm de large, rempli d'une succession de petites sphérules. Ce sillon se déroule le long de tout le pourtour du ferret.

Du côté de l'arrondi, à 7 mm du bord, un trait vertical, de même composition artistique que le cadre, qu'il rejoint d'ailleurs de part et d'autre, délimite un premier compartiment. Celui-ci renferme deux séries de motifs bifides, en creux, également chargés de sphérules. Nous en comptons sept, répartis assez irrégulièrement. La même combinaison se reproduit de l'autre côté, à 7 mm du contrebas. Toutefois, la répartition des huit motifs qui y sont représentés est nettement plus symétrique. Quant au décor central, composé de la même manière que les champs marginaux, il forme deux croix. La première, dont l'allure générale est négligée, est accostée, au-dessus et en-dessous des deux branches les plus longues, d'un groupe de trois motifs bifides et sur le bord de ces mêmes branches, vers l'intérieur, d'une rangée de trois points gravés. Au centre de cette croix, nous en distinguons une autre, formée de deux traits incisés, remplis de petites sphérules, dont les extrémités sont terminées par un motif bifide. Ce procédé ornemental confère à notre exemplaire le caractère d'une croix fourchue.

Le décor du revers du ferret présente une succession, considérablement dégradée, de sillons parallèles cantonnés dans une cartouche rectangulaire, de $3,2 \times 1$ cm, en léger contrebas.

Situation : sur le bassin, à gauche de la boucle, l'extrémité arrondie vers le nord-nord-est.

4. Un couteau en fer. Longueur : 21,5 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de quelques fragments de bois du manche. L'extrémité supérieure de la soie est arrondie. Caractéristique : dos droit.

Situation : sur le bassin, à droite de la boucle, la pointe vers le coin inférieur gauche de la fosse.

5. Un vase gris brun ; brun sur le noyau. Hauteur : 8,3 cm ; diamètre d'ouverture : 9,4 cm. Type biconique. Fond plat. Col légèrement évasé. Cette céramique est ornée sur l'épaule de six à sept sillons, juxtaposés, de 3 mm de large, tracés à la pointe.

Situation : à l'extrémité du pied gauche, sur le flanc, l'ouverture dirigée vers le nord.

TOMBE XXVI (fig. 35).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,60 m ; largeur : 1,20 m ; profondeur : 0,80 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : nord-ouest - sud-est. Chevet au nord-ouest.

Particularité : découverte de deux crampons en fer (non dessinés). Longueurs respectives : 8,5 et 9 cm. Situation : le premier près de la main gauche et le second, aux pieds, dans le coin droit.

Mobilier funéraire d'homme (fig. 35).

1. Un fer de lance. Flamme en feuille de saule. Longueur reconstituée : 34,7 cm. Douille circulaire et ouverte dans laquelle subsistent encore quelques fragments de bois.

Situation : le long du tibia droit, la pointe dirigée vers les pieds.

2. Un anneau en fer. Diamètre : 5,7 cm. Fil de section circulaire et d'épaisseur plus ou moins régulière (1 cm).

Situation : sur le bassin.

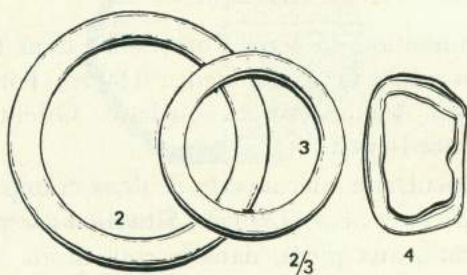
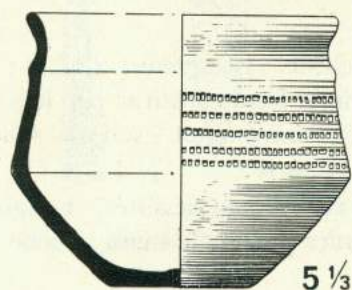
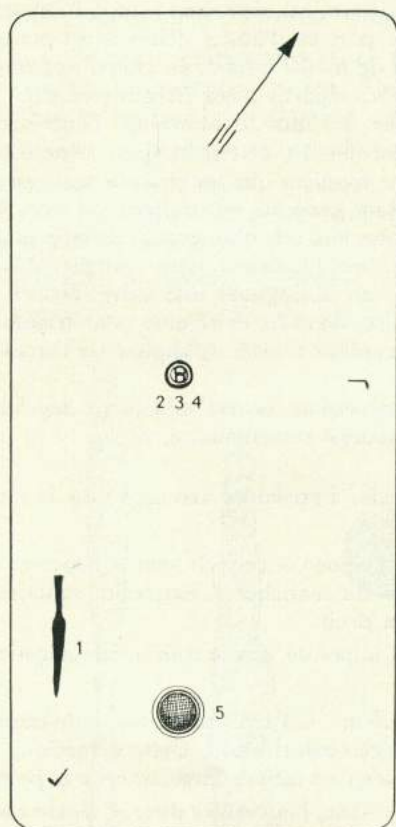


FIG. 35. La tombe XXVI et son mobilier funéraire d'homme.

3. Un anneau en bronze. Diamètre : 3,9 cm. Fil de section circulaire et de 5 mm de section.

Situation : sur le bassin, logé dans l'anneau en fer (n° 2).

4. Une petite boucle en bronze. Dimensions de la boucle : 3 × 2,3 cm. Arc ovale, rétréci à la traverse. L'ardillon manque.

Situation : sur le bassin, logée dans l'anneau en bronze (n° 3).

5. Un vase à couverte noire ; gris sur le noyau. Hauteur : 10,8 cm ; diamètre d'ouverture : 12,2 cm. Type biconique. Fond légèrement voûté. Col à peine évasé. Un bourrelet apparent détermine la transition col/épaule. Cette dernière est ornée de cinq bandes de petites barres, plus ou moins obliques, imprimées à la roulette. Nous en comptons trente-quatre par tour de molette.

Situation : aux pieds du gisant, droit dans la fosse.

TOMBE XXVII (fig. 36).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,10 m ; largeur : 1 m ; profondeur : 0,85 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

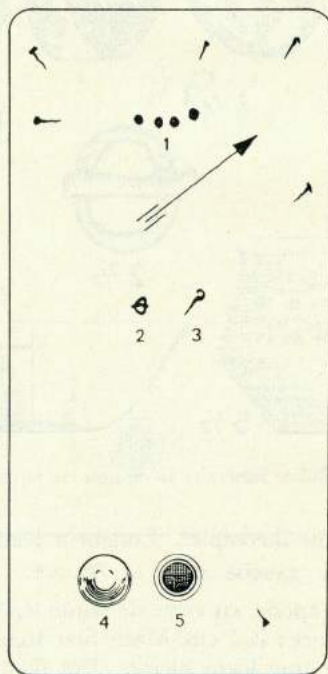


FIG. 36. La tombe XXVII.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Notons également la découverte de six clous en fer (non dessinés). Situation : quatre clous au chevet. Un clou à hauteur du radius gauche. Un clou aux pieds, dans le coin gauche.

Mobilier funéraire de femme (fig. 37).

1. Un collier composé de quatre éléments, tous en pâte de verre.

1 grain annulaire, opaque et bichrome (n° 1). Diamètre : 1,5 cm. Hauteur : 1 cm. Fond noir décoré d'une ondulation d'émail blanc, elle-même recoupée longitudinalement par une bande de couleur identique.

3 grains biconiques, opaques et bichromes (n° 2 à n° 4). Hauteur moyenne : 1,7 cm. Fond brun décoré d'une ondulation de couleur jaune.

Situation : ces quatre éléments se trouvaient au cou.

2. Une petite boucle en fer. Dimensions de la boucle : $2,5 \times 2$ cm. Arc ovalaire rétréci à la traverse. Ardillon en fer solidaire de la traverse.

Situation : au milieu du bassin.

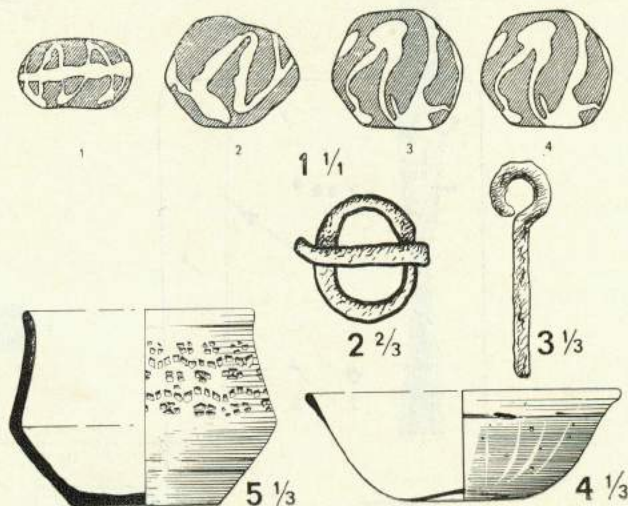


FIG. 37. Le mobilier funéraire de femme de la tombe XXVII.

3. Un crochet en fer. Ustensile incomplet. Longueur conservée : 8,5 cm.

Situation : sur la hanche gauche.

4. Une coupe hémisphérique apode, en verre de teinte légèrement verdâtre. Hauteur : 4,3 cm ; diamètre d'ouverture : 10,7 cm. Masse filandreuse et impure. Fond repoussé. Corps évasé, souligné par une lèvre pleine. Des filaments d'émail blanc ont été appliqués sous la lèvre.

Situation : à l'extrémité du pied droit, droite dans la fosse.

5. Un vase en terre grise ; brun sur le noyau. Hauteur : 7,2 cm ; diamètre d'ouverture : 9,2 cm. Type biconique. Fond plat. Col court et droit. L'épaulé est décorée de deux motifs qui forment un ensemble très artistique. La roulette comprend deux bandes composées respectivement de quatorze casiers en forme de quadrilatères, placés à des niveaux différents pour donner un sens ondulatoire, et de quatre casiers, plus ou moins circulaires, renfermant successivement deux croix latines et deux croix de Saint-André. Le premier motif est repris deux fois, le second, trois fois.

Situation : aux pieds, droit dans la fosse.

TOMBE XXVIII (fig. 38).

Inhumation en terre libre taillée dans le schiste. Longueur : 2,40 m ; largeur : 1,20 m ; profondeur : 1,20 m. Fond de la fosse constitué par le sol en place. Aucun reste du squelette. Orientation : ouest-nord-ouest - est-sud-est. Chevet à l'ouest-nord-ouest.

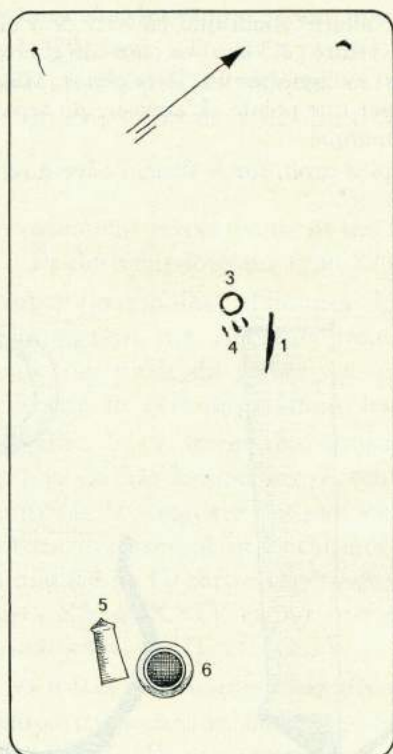


FIG. 38. La tombe XXVIII.

Particularité : la coloration noire du fond de la sépulture nous incite à envisager la présence d'un cercueil ou d'un plancher. Notons également la découverte de deux clous en fer (non dessinés). Situation : deux clous au chevet, un dans chaque coin.

Mobilier funéraire atypique (fig. 39).

1. Un couteau en fer, en très bon état de conservation. Longueur : 19,5 cm. La poignée se rétrécit vers le dessus et est encore garnie de sa poignée en bois. Soulignons aussi l'usure de la lame suite à un long usage. Caractéristique : dos droit. Situation : sur le bassin, la pointe vers les pieds.

2. Deux éléments collés sur le couteau qui sembleraient provenir de la ceinture. (non dessinés).
3. Un anneau en fer. Diamètre : 5,3 cm. Fil de section circulaire et de 7,5 mm de section.

Situation : sur le bassin, près du couteau.

4. Trois objets en fer indéterminables (non dessinés).

Situation : sur le bassin.

5. Un long gobelet apode, d'allure cylindrique, en verre de couleur vert olive. Hauteur : 17,7 cm ; diamètre d'ouverture : 7,3 cm. Le corps du gobelet s'évase très légèrement vers le col. Ce dernier est souligné par une lèvre pleine. Masse bulleuse et filandreuse. Fond conique terminé par une pointe. L'anneau, qui sépare le corps du fond, présente un saillant bien marqué.

Situation : à droite du pied droit, sur le flanc, l'ouverture dirigée vers l'est-sud-est.

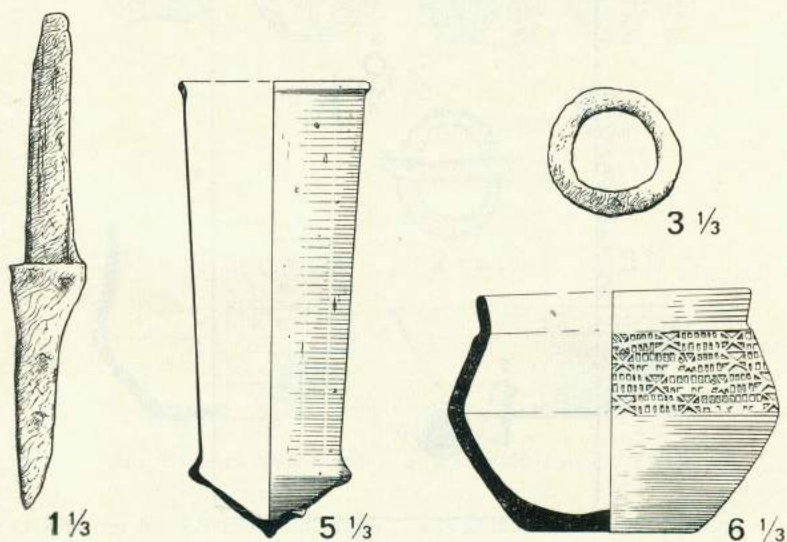


FIG. 39. Le mobilier funéraire atypique de la tombe XXVIII.

6. Un vase à couverte noire quasi totalement effacée ; gris sur le noyau. Hauteur : 9 cm ; diamètre d'ouverture : 11 cm. Type biconique. Fond légèrement voûté. Col court et droit. Une petite dépression détermine la transition col/épaule. Cette dernière est décorée d'un motif imprimé à la roulette. L'ornementation se déroule en quatre bandes juxtaposées de casiers linéaires à traits verticaux et croisés.

Situation : à l'extrémité du pied droit, droit dans la fosse.

I. La vaisselle

La vaisselle est abondante à Merlemont. Son inventaire typologique comprend six bols du type 320, trois plats du type 304, trois cruches, trois vases à panse arrondie, huit céramiques biconiques et trois verreries. Au total : vingt-six pièces pour un ensemble de vingt-huit tombes.

1. LES BOLS (fig. 40).

Les six exemplaires proviennent respectivement des sépultures I, VIII, XVI, XX, XXI et XXIV. Ils dérivent tous du type 320 de G. Chenet ⁷.

Quatre bols s'associent à un mobilier d'homme I, VIII, XVI et XXIV ; les deux autres accompagnent des éléments funéraires atypiques. Toute cette vaisselle se situait aux pieds du gisant, ce qui correspond à une des positions traditionnelles de la céramique dans les sépultures.

L'allure générale du galbe, le caractère des anneaux de base ainsi que la facture très égale des bols de Merlemont les placent dans un contexte typologique commun. Toutefois ils possèdent des particularités qui se concrétisent par un profil plus saillant des exemplaires exhumés des fosses I et VIII, par un évasement plus prononcé de la partie supérieure des céramiques répertoriées dans les sépultures XX et XXIV et par une cuisson plus soutenue des bols provenant des tombes I, VIII et XXIV.

Quatre bols gardent les traces indéniables d'un décor à la roulette. Malheureusement, dans la plupart des cas, un nettoyage excessif à la brosse dure a détérioré les casiers et rendu l'interprétation problématique.

Bol de la tombe VIII (fig. 10/2) : molette linéaire indéchiffrable.

Bol de la tombe XX (fig. 25/2) ; décor à la roulette en grande partie dégradé. Il se déroule en quatre bandes juxtaposées qui couvrent la quasi totalité de la partie inférieure du vase. Molette à six compartiments ⁸. Ce style linéaire accompagne parfois celui de Châtel-Chéhéry ⁹. Unverzagt, en son temps, avait déjà souligné leur contemporanéité.¹⁰

⁷ G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle*, tome 1, pp. 69-72, pl. 14.

⁸ L'état actuel de la molette nous incite à la prudence quant à son interprétation.

⁹ J. BREUER et H. ROOSENS, *Le cimetière franc de Haillot, A.B. 34, Tombe XI, n° 1 et 4. Tombe XII, n° 4 et 6, figg. 12 et 14*, pp. 238-239.

¹⁰ W. UNVERZAGT, *Terra sigillata mit Rädchenverzierung*, 1919, p. 40.

2. Deux éléments collés sur le couteau qui sembleraient provenir de la ceinture. (non dessinés).
3. Un anneau en fer. Diamètre : 5,3 cm. Fil de section circulaire et de 7,5 mm de section.
Situation : sur le bassin, près du couteau.
4. Trois objets en fer indéterminables (non dessinés).
Situation : sur le bassin.
5. Un long gobelet apode, d'allure cylindrique, en verre de couleur vert olive. Hauteur : 17,7 cm ; diamètre d'ouverture : 7,3 cm. Le corps du gobelet s'évase très légèrement vers le col. Ce dernier est souligné par une lèvre pleine. Masse bulleuse et filandreuse. Fond conique terminé par une pointe. L'anneau, qui sépare le corps du fond, présente un saillant bien marqué.
Situation : à droite du pied droit, sur le flanc, l'ouverture dirigée vers l'est-sud-est.

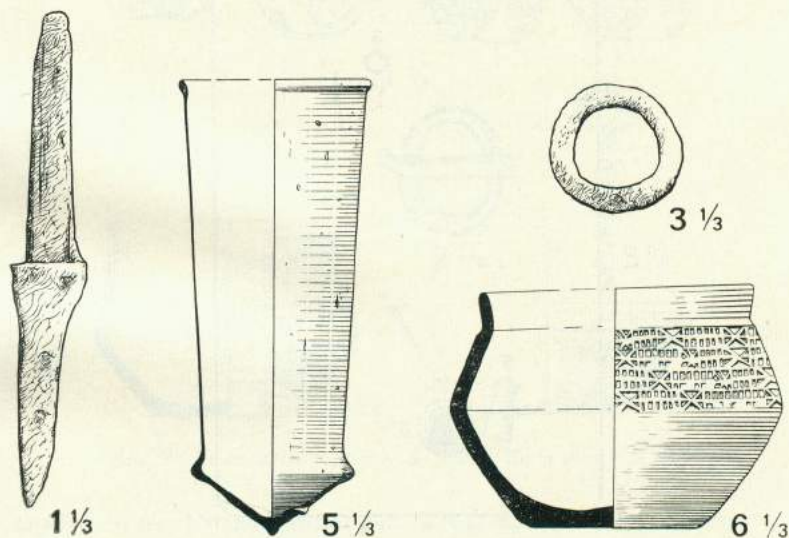


FIG. 39. Le mobilier funéraire atypique de la tombe XXVIII.

6. Un vase à couverte noire quasi totalement effacée ; gris sur le noyau. Hauteur : 9 cm ; diamètre d'ouverture : 11 cm. Type biconique. Fond légèrement voûté. Col court et droit. Une petite dépression détermine la transition col/épaule. Cette dernière est décorée d'un motif imprimé à la roulette. L'ornementation se déroule en quatre bandes juxtaposées de casiers linéaires à traits verticaux et croisés.
Situation : à l'extrémité du pied droit, droit dans la fosse.

I. La vaisselle

La vaisselle est abondante à Merlemont. Son inventaire typologique comprend six bols du type 320, trois plats du type 304, trois cruches, trois vases à panse arrondie, huit céramiques biconiques et trois verreries. Au total : vingt-six pièces pour un ensemble de vingt-huit tombes.

1. LES BOLS (fig. 40).

Les six exemplaires proviennent respectivement des sépultures I, VIII, XVI, XX, XXI et XXIV. Ils dérivent tous du type 320 de G. Chenet⁷.

Quatre bols s'associent à un mobilier d'homme I, VIII, XVI et XXIV ; les deux autres accompagnent des éléments funéraires atypiques. Toute cette vaisselle se situait aux pieds du gisant, ce qui correspond à une des positions traditionnelles de la céramique dans les sépultures.

L'allure générale du galbe, le caractère des anneaux de base ainsi que la facture très égale des bols de Merlemont les placent dans un contexte typologique commun. Toutefois ils possèdent des particularités qui se concrétisent par un profil plus saillant des exemplaires exhumés des fosses I et VIII, par un évasement plus prononcé de la partie supérieure des céramiques répertoriées dans les sépultures XX et XXIV et par une cuisson plus soutenue des bols provenant des tombes I, VIII et XXIV.

Quatre bols gardent les traces indéniables d'un décor à la roulette. Malheureusement, dans la plupart des cas, un nettoyage excessif à la brosse dure a détérioré les casiers et rendu l'interprétation problématique.

Bol de la tombe VIII (fig. 10/2) : molette linéaire indéchiffrable.

Bol de la tombe XX (fig. 25/2) ; décor à la roulette en grande partie dégradé. Il se déroule en quatre bandes juxtaposées qui couvrent la quasi totalité de la partie inférieure du vase. Molette à six compartiments⁸. Ce style linéaire accompagne parfois celui de Châtel-Chéhéry⁹. Unverzagt, en son temps, avait déjà souligné leur contemporanéité.¹⁰

⁷ G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle*, tome 1, pp. 69-72, pl. 14.

⁸ L'état actuel de la molette nous incite à la prudence quant à son interprétation.

⁹ J. BREUER et H. ROSENS, *Le cimetière franc de Haillot, A.B. 34, Tombe XI, n° 1 et 4. Tombe XII, n° 4 et 6, figg. 12 et 14, pp. 238-239.*

¹⁰ W. UNVERZAGT, *Terra sigillata mit Rädchenverzierung*, 1919, p. 40.

Bol de la tombe XXI (fig. 26/3) : molette linéaire indéchiffrable.

Bol de la tombe XXIV (fig. 32/4) : décor à la roulette dont la lecture ainsi que l'interprétation s'avèrent possible du fait que deux bols 320, frappés des mêmes motifs (Namur-Éprave/Han sur Lesse, tombe 282)¹¹, se présentaient, bien à propos, pour nous permettre de rendre chaque casier avec un maximum d'exactitude.

L'ornementation se déroule en trois bandes juxtaposées qui couvrent la totalité de la partie inférieure du vase. Impression à l'envers comme sur le bol d'Éprave/Han sur Lesse. Molette inédite à six compartiments.

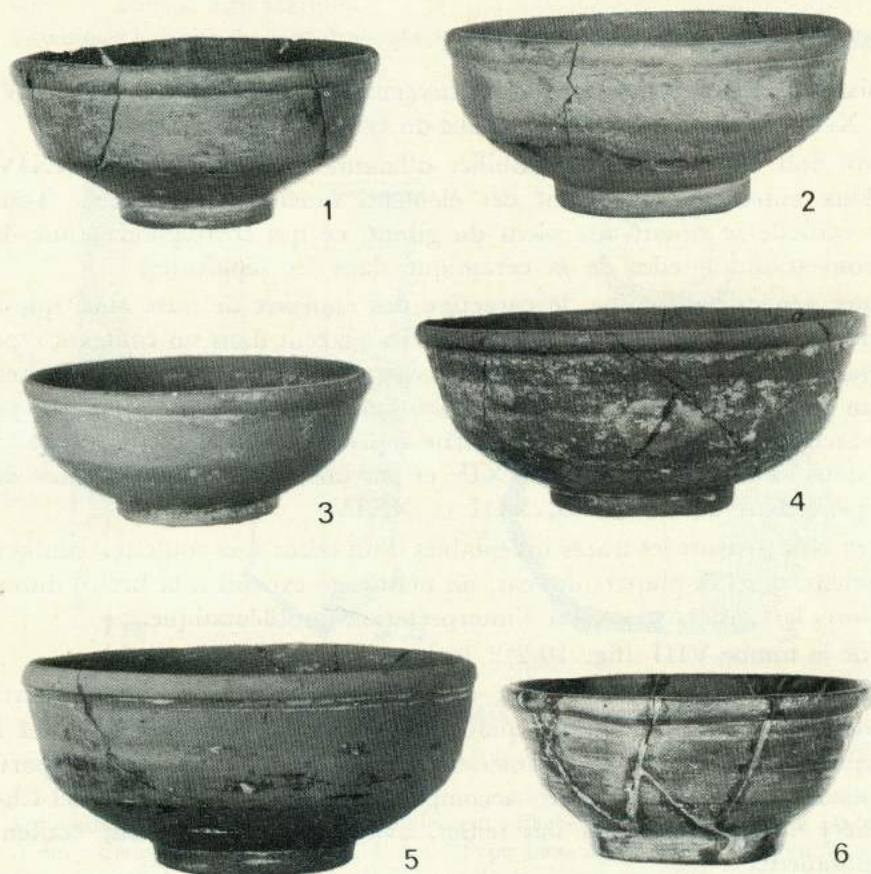


FIG. 40. Les bols. Réduction 1/3.

1. t. I n° 2 ; 2. t. VIII n° 2 ; 3. t. XVI n° 7 ; 4. t. XX n° 2 ; 5. t. XXI n° 3 ; 6. t. XXIV n° 4.

© A.C.L.

¹¹ Nous tenons à remercier Mr. A. Dasnoy qui nous a permis d'emporter ces deux bols pour examen.

Deux des six casiers ne peuvent être dissociés des thèmes originaux de Châtel-Chéhéry¹² ; il s'agit d'une croix¹³, reprise sur les molettes 168, 182, 184 et 186¹⁴ et d'un oiseau, vraisemblablement une colombe, repris sur les clichés 181, 183, 185, 257, 259¹⁵ et 260, provenant de Châtel.

Nos six bols s'apparentent à la vaisselle de la nécropole de Haillot et de quelques autres sites du Namurois¹⁶. Cette identité est d'ailleurs si évidente que les caractéristiques qui différencient toute cette céramique des prototypes du iv^e, extrême début du v^e siècle, se retrouvent sur nos exemplaires et qu'il faut également rechercher un matériel comparatif adéquat dans ce que G. Chenet appelle « les prolongements de la céramique du iv^e siècle »¹⁷. « Il s'agit, disait-il, en examinant divers types provenant de Lavoye, d'une terre sigillée toujours mais à un stade avancé de déchéance. La pâte est rougeâtre, orangée ou jaunâtre, souvent trop peu cuite, avec un engobe trop mince ou manquant par places. Du laisser-aller apparaît dans l'exécution des galbes, pourtant très simples, copiés presque tous sur les formes de nos plats et assiettes 304 à 309 ou de nos bols 320. On doit y reconnaître les témoins d'une fabrication assez suivie »¹⁸.

D'autre part, les constatations émises par Mr A. Dasnoy¹⁹, à propos d'un bol 320 orné d'une molette chrétienne (259), répertoriée dans la tombe 59 de Pry, datée de la fin du v^e, début vi^e siècle, s'identifient, pour la région namuroise, aux observations relevées par G. Chenet. En effet, n'écrivait-il pas : « Des quelques septante vases publiés par J. Martin²⁰, une partie seulement constitue réellement de la céramique d'Argonne du iv^e siècle ou de

¹² G. CHENET, *o.c.*, pp. 39-41.

¹³ Une croix cantonnée de quatre globules a été signalée sur un bol exhumé de la tombe VI du cimetière franc de Haillot. La molette inédite, mais malheureusement dégradée, répond au style de Châtel. (J. BREUER et H. ROOSENS, *o.c.*, pp. 238-239).

¹⁴ Les molettes 168, 182 et 186 sont originaires de Châtel. La molette 184, répertoriée à Lavoye (t. 178), Modave et Haillot, s'apparente incontestablement au même style.

¹⁵ Lors d'une récente visite au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, dont les réserves nous étaient accessibles grâce à l'extrême obligeance de Mr R. Joffroy, Conservateur en Chef, nous avons pu examiner, en présence de Mr Mitard, Président du Groupe d'Archéologie Antique du Touring Club de France, des tessons de céramiques ornés de molettes chrétiennes et linéaires de l'atelier de Châtel-Chéhéry. C'est au cours de cette étude, effectuée sur place, que nous avons reconnu sur le tesson n° 2058 bis des casiers de la molette 259 qui, jusqu'à présent, n'avait pas été retrouvée à l'atelier même.

¹⁶ Citons : Pry, Rochefort, Samson, Éprave, Éprave/Han sur Lesse et Namur.

¹⁷ G. CHENET, *o.c.*, p. 157.

¹⁸ G. CHENET, *o.c.*, p. 158.

¹⁹ A. DASNOY, Les premières damasquinures mérovingiennes de la région namuroise, *A.S.A.N.* XLVII, 1953/1954, p. 284.

²⁰ J. MARTIN, La céramique sigillée décorée à la roulette du Musée de Namur, *A.S.A.N.* XLVI, pp. 73-99.

l'extrême début du v^e. Les autres vases, associés à des objets des v^e et vi^e siècles, sont trop nombreux pour être considérés comme des pièces de réemploi et ils présentent trop d'affinité de matière et de fabrication avec le restant de la céramique non décorée. Ils constituent une production tardive et peut-être régionale de tradition romaine. Le fait qu'on en trouve dans les tombes 18, 220 et 235 de Pry, à côté de fibules digitées, montre que cette production s'est prolongée pendant la majeure partie du vi^e siècle. La pâte, les profils et l'impression du décor à la roulette sont d'ailleurs en nette régression par rapport à la véritable céramique d'Argonne».

Cette fabrication tardive, dont nos six bols sont incontestablement des produits, fera l'objet d'une étude exhaustive dans une prochaine publication. Chronologie large des « pseudo-types » 320 : deuxième quart du v^e siècle (Haillot, tombe XI) — 1^{re} moitié et milieu du vi^e siècle²¹.

2. LES PLATS (fig. 41).

Les trois exemplaires proviennent respectivement des sépultures VII, X et XIII. Le plat de la tombe X est associé à un mobilier funéraire d'homme



FIG. 41. Les plats. Réduction 1/3.

1. t. VII n° 1 ; 2. t. X n° 3 ; 3. t. XIII n° 3.

© A.C.L.

²¹ Citons : Éprave/Han sur Lesse, t. n° 282 : 500 - vers 550. Pry - t. 47, 59 et 243 : 500/525/vers 550. Dans la tombe 377 d'Eprave — 2^e moitié du vi^e siècle — le bol 320 a atteint un tel degré de déchéance qu'il est logique de considérer que la production a cessé ; de plus, nous signalerons que Mr A. Dasnoy constate, à juste titre, que cette fosse se rattache encore étroitement à ses devancières. Quelques tombes de la région namuroise datées par des monnaies. Extrait des *A.S.A.N.* XLVIII, 1955, pp. 27 et 35, pl. IV, n° 2.

(épée) tandis que, dans les deux autres cas, les éléments funéraires ne permettent pas de déterminer le sexe du gisant. Notons encore que cette vaisselle se situe aux pieds et que, dans la fosse VII, une cruche est placée, droite, dans le plat.

Ces trois céramiques dérivent du type 304 de G. Chenet²², fabriqués en Argonne durant le iv^e siècle. Toutefois, des différences se manifestent dans l'allure générale du galbe, dans l'emploi d'une couverte médiocre de même que dans le profil des anneaux de base.

Pendant le iv^e siècle et l'extrême début du v^e, le 304 « argonnais » se rencontre sous tous ses gabarits. Par la suite, tout comme le 320, il est remplacé par des « pseudo-types » qui se cantonnent dans les formes « standards » de petit et moyen module. Pour mieux se rendre compte de ce phénomène, il suffit de reprendre la série de « pseudo-types » 304 exhumés des tombes de Haillot — 12 exemplaires —. Ces derniers sont, à une exception près (T. XV, petit format), de module moyen et correspondent à des contextes axés plus particulièrement sur le milieu et la deuxième moitié du v^e siècle²³.

Quant aux exemplaires de Merlemont, ils ne présentent de véritables analogies avec ceux de Haillot que dans deux cas seulement. Il s'agit de la pièce n° 5 de la tombe XIV (milieu du v^e siècle) que l'on peut associer à nos plats des sépultures VII et X et de la pièce n° 2 de la tombe XV (chronologie indéterminable) qui s'identifie à notre vase de la fosse XIII. De plus, le nombre de 304 exhumés des fosses de Haillot, comparé à celui de Merlemont, détermine indéniablement un processus de disparition de ce type de vaisselle et réclame, pour notre site, une chronologie plus tardive que corrobore d'ailleurs divers éléments du mobilier funéraire. En effet, si le contexte général de Haillot renferme un remarquable ensemble de « pseudo-types » 320 et 304, décorés ou non, Merlemont, pour sa part, associe ses produits tardifs à de la biconique du fait que ces deux séries s'accompagnent d'un dénominateur commun, en l'occurrence une boucle de ceinture en bronze du type « Bronzeschnalle A6 » de K. Böhner²⁴.

Par conséquent, nous établirons, dans le cas de Merlemont, notre propre échelle chronologique en fixant comme « terminus post quem » à nos vases la datation la plus tardive de Haillot, soit vers 500 et comme « terminus ad quem » les abords de 550, période durant laquelle a dû cesser la production des « pseudo-types » tardifs, sans toutefois omettre de signaler que la chronologie large du 304 est identique à celle du 320.

²² G. CHENET, *o.c.*, pp. 59-61.

²³ J. BREUER et H. ROOSENS, *o.c.*, pp. 239-240 et 240-284.

²⁴ K. BÖHNER, *Die fränkische Allertümer des Trierer Landes*, tome 1, pp. 181-182 ; tome 2, pl. 35/13, 14, 15 et pl. 36/1, 2.

3. LES CRUCHES (fig. 42).

Les trois exemplaires proviennent respectivement des sépultures II, III et VII. La cruche carénée de la sépulture II est associée à un mobilier funéraire d'homme (trois pointes de flèches). Dans les deux autres cas, les éléments funéraires sont atypiques. Notons encore que cette vaisselle se situe aux pieds, le bec tourné vers le sud-ouest ou le sud-sud-ouest, et que, dans la fosse VII, la cruche se trouve placée, droite, dans le plat 304 qui l'accompagne.

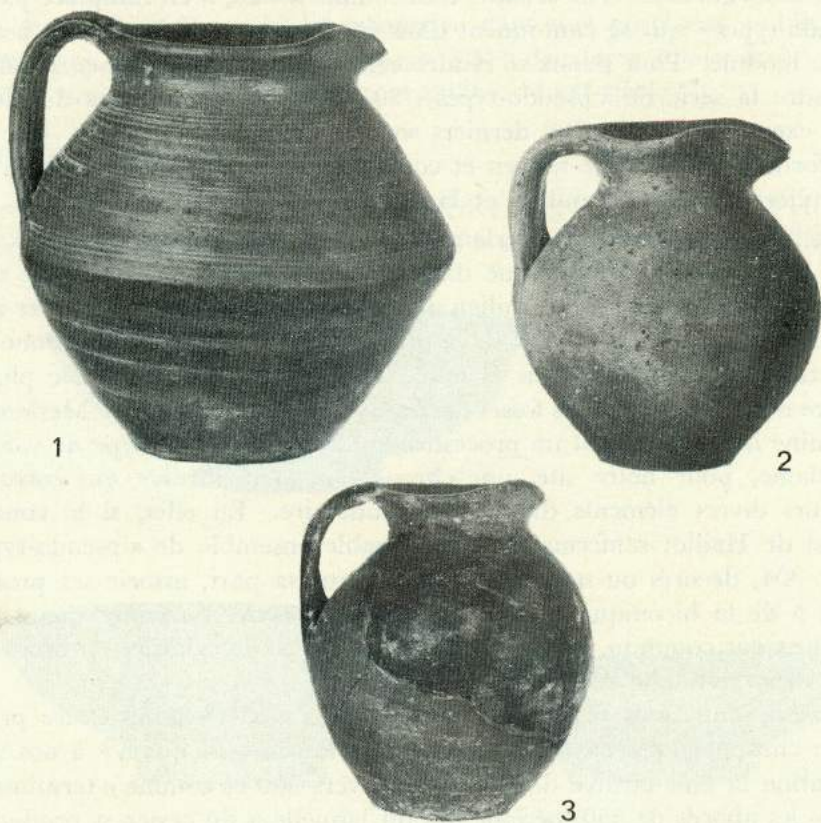


FIG. 42. Les cruches. Réduction 1/3.

1. t. II n° 4 ; 2. t. III n° 3 ; 3. t. VII n° 2.

© A.C.L.

Ces trois cruches s'intègrent dans deux séries différentes. La cruche en terre rouge brun de la tombe II, de même texture que l'ensemble des « pseudo-types » 320 et 304, nous met en présence d'une des formes qui fut fabriquée parallèlement aux deux fossiles directeurs. La chronologie dévolue à ce type

peut se fixer dans le courant de la première moitié du VI^e siècle car sa carène, fort symétrique, découle d'une influence de la biconique classique dont la véritable implantation dans le Namurois cerne le deuxième quart du VI^e siècle (vers 525 - vers 550).

Quant aux deux cruches en terre noire et celluleuse, elles appartiennent à un groupe signalé à plusieurs reprises dans le Namurois. Des formes apparentées proviennent de Haillot (t. XV, n° 1) Samson, Rochefort et Franchimont. Ce type peut être rangé dans la classification « Tongefåbe D1 » qui couvre la période II (450-525) et le début de la période III (525-550). Chronologie générale : 450-550²⁵.

4. LES VASES À PANSE ARRONDIE (fig. 43).

Trois exemplaires exhumés des sépultures XVI, XIX et XXIII. Ils sont tous associés à un mobilier funéraire d'homme. Dans les tombes XIX et XXIII, le vase se situe à l'emplacement traditionnel, soit aux pieds du gisant. Par contre, dans la fosse XVI, la céramique a été retrouvée à gauche du crâne, couchée sur le flanc, l'ouverture dirigée vers la tempe.

Comme pour les cruches, ce type de vaisselle se classe dans deux séries bien distinctes. La première, représentée par le vase de la tombe XVI, appartient à la céramique de Mayen. En effet, le galbe, l'allure générale et la texture

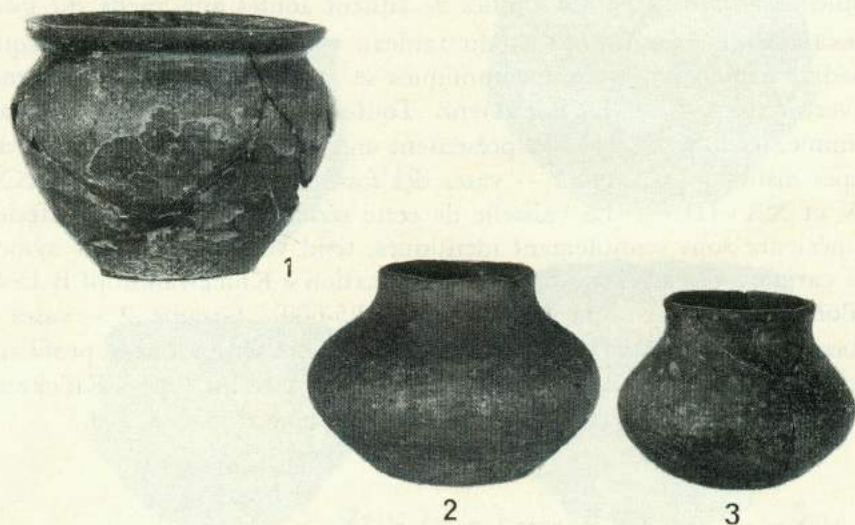


FIG. 43. Les vases à panse arrondie. Réduction 1/3.

1. t. XVI n° 3 ; 2. t. XXIII n° 8 ; 3. t. XIX n° 6.

© A.C.I.

²⁵ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 50, tome 2, pl. 3/14.

de la pâte de notre exemplaire l'identifient au vase de la sépulture n° 23 de la nécropole de Rittersdorf, classé par K. Böhner²⁶ dans le groupe « Wollwandtopf D9 » (525-600), catalogué précisément dans le faciès de Mayen. Ce vase est associé, dans la fosse, à un « pseudo-type » 320 non décoré (Pl. I/1).²⁷ La deuxième série, dont dépendent les deux autres céramiques, de forme peu commune, mérite une analyse attentive. Comparées à deux vases agrémentés d'un décor linéaire, provenant respectivement de Riesa-Gröba (Riesa) et de Schnaudertrebnitz (Borna), nos céramiques s'identifient incontestablement au galbe de ces derniers dont les origines sont fixées entre Elbe et Wéser et la chronologie évaluée au v^e, 1^{re} moitié du vi^e siècle. (G. Mildemberger : « Die Germanischen Funde der Völkerwanderungszeit in Sachsen », pp. 61, 71, 96-97 — figg. 52/5 et 63). De ce fait, nous pouvons concevoir qu'il s'agit d'une vaisselle dont la typologie découle de faciès septentrionaux, typiquement germaniques. Nous donnerons à nos deux vases une datation couvrant la 1^{re} moitié du vi^e siècle (500 - vers 550).

5. LES VASES BICONIQUES (fig. 44).

Huit exemplaires provenant respectivement des sépultures XII, XVII, XVIII, XXII, XXV, XXVI, XXVII et XXVIII. Trois céramiques sont associées à un mobilier funéraire d'homme (T. XXII, XXV et XXVI), deux à un mobilier funéraire de femme (T. XVIII et XXVII) et trois à un mobilier funéraire atypique. Elles se situent toutes aux pieds du gisant. A l'examen de la figure 44 et du tableau typologique, nous remarquons immédiatement que les huit céramiques se caractérisent par un diamètre d'ouverture plus grand que la hauteur. Toutefois, à côté de cette particularité commune, les huit exemplaires présentent un galbe qui les intègre dans deux groupes distincts : Groupe 1 — vases des fosses XII, XVII, XVIII, XXII, XXV et XXVIII —. La vaisselle de cette série, dont les parties inférieure et supérieure sont sensiblement identiques, tend vers une certaine symétrie de la carène ; elle se range dans la classification « Knickwandtopf B 1a » de K. Böhner²⁸, placée à la période III (525-600) Groupe 2 — vases des tombes XXVI et XXVII —. La vaisselle de cette série, dont le profil supérieur est moins rentrant et plus élané, s'apparente au type « Knickwandtopf B 3b »²⁹ qui couvre une période allant de vers 550 à 700.

²⁶ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 54, tome 2, p. 117, pl. 5/6.

²⁷ Un vase de ce type est signalé à Anderlecht. Réf. And. B. 956. Rapport inédit.

²⁸ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 38-39, 2, pl. 1/9, 10, 11, 12.

²⁹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 41-42, 2, pl. 2/1.

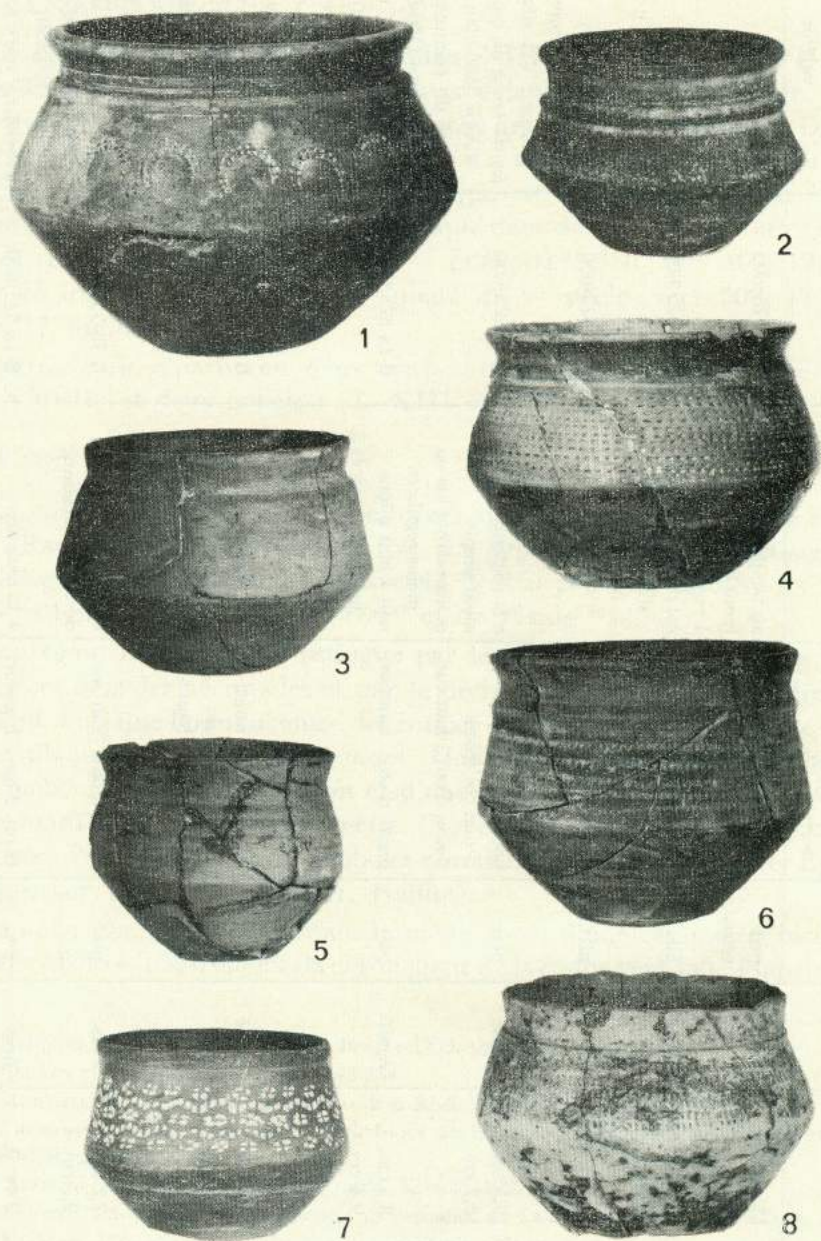


FIG. 44. Les céramiques biconiques. Réduction 1/3.

1. t. XII n° 2; 2. t. XVII n° 2; 3. t. XVIII n° 4; 4. t. XXII n° 6; 5. t. XXV n° 5; 6. t. XXVI n° 5; 7. t. XXVII n° 5; 8. t. XXVIII n° 6.

Tableau typologique de la céramique biconique

Tombes	Hauteur Diam. d'ouverture	Col	Fond	Caractéristiques	Ornementation	Type et chronologie de K. Böhner	Mobilier concomitant chronologiquement valable
XII	13 cm. 14,4 cm.	évasé	peu creusé	bourrelet à la transition col/épaule. diam. d'ouv. hauteur.	au tampon motif en « fer à cheval » I registre.	B la 525/600	—
XVII	8,3 cm. 9,6 cm.	évasé	plat	bourrelet saillant à la transition col/épaule diam. d'ouv. hauteur.	col décoré de deux sillons horizontaux.	B la 525/600	—
XVIII	9,2 cm. 10,6 cm.	évasé	plat	dépression à la transition col/épaule diam. d'ouv. hauteur	—	B la 525/600	collier (525-600) boucle de ceinture en bronze : VI ^e siècle
XXII	10,5 cm. 12,2 cm.	évasé	plat	bourrelet à la transition col/épaule diam. d'ouv. hauteur	à la roulette motif simple	B la 525/600	fer de lance du type « A4 » (500-600) boucle de ceinture du type « A6 » (500-600)
XXV	8,3 cm. 9,4 cm. —	évasé	plat	diam. d'ouv. hauteur.	petits carrés plus ou moins réguliers. sept à huit sillons juxtaposés, tracés à la pointe	B la 525/600	fer de lance du type « A4 » (500-600) boucle de ceinture du type « A1 » (450-600) ferret de lanterne : VI ^e s.
XXVI	10,8 cm. 12,2 cm.	évasé	plat	bourrelet à la transition col/épaule diam. d'ouv. hauteur	à la roulette motif simple petites barres plus ou moins obliques.	B 3b 550/700	fer de lance du type « A4 » (500-600) boucle de ceinture du ferret de lanterne : VI ^e s. type « A1 » (450-600)
XXVII	7,2 cm. 9,2 cm.	évasé	plat	diam. d'ouv. hauteur.	à la roulette décor très artistique	B 3b 550/700	collier (525-600) coupe hémisphérique en verre (450-550)
XXVIII	9 cm. 11 cm.	droit	peu creusé	diam. d'ouv. hauteur.	à la roulette casiers à caractère linéaire	B la 525/600	gobelet en verre apode vers 550

6. LA VERRERIE (fig. 45).

Trois exemplaires exhumés des tombes XIII, XXVII et XXVIII. La vaisselle de la fosse XXVII a été découverte dans un contexte féminin, tandis que les deux autres verreries accompagnent des éléments atypiques. Dans les trois cas, ce mobilier est situé aux pieds. La vaisselle en verre est peu abondante à Merlemont. Cette caractéristique est vraisemblablement l'indice d'une chronologie assez avancée du fait que dans des sites des IV^e et V^e siècles, elle se rencontre assez fréquemment — FURFOOZ³⁰ 350/ vers 400, 19 pièces pour 25 tombes — HAILLOT³¹ 2^e quart du V^e siècle- vers 500, 12 pièces pour 17 tombes.

La verrerie se répartit en deux types : une coupe hémisphérique apode (T. XXVII) et deux gobelets (T. XIII et XXVIII).

1) la coupe hémisphérique

La coupe hémisphérique apode, ornée de filets d'émail, se place suivant F. Rademacher³² entre 450 et 550. Le type le plus ancien est signalé à Cologne (Saint-Séverin)³³ et Krefeld³⁴. Un peu plus tardifs — vers 500 — notons aussi ceux de Lavoye³⁵ et de Planig³⁶.

La région namuroise se distingue par le grand nombre d'écuelles répertoriées dans les nécropoles et par la diversité des motifs qui les décorent. C'est ainsi que l'on rencontre des coupes ornées, sous la lèvre, d'une bande de filaments d'émail (Merlemont, Haillot), de trois zones de filaments d'émail (Haillot), d'un feston et d'une bande de filaments (Haillot), sur le fond, d'un décor à la rosette (Rochefort, Samson, Éprave/Han sur Lesse, Pry, Haillot) et de symboles chrétiens³⁷ (Samson, Éprave, Éprave/Han sur Lesse, Pry, Namur, Haillot).³⁸

Dans notre cas, la présence, dans la même fosse, d'une céramique biconique du type « B 3b » (550-700) fixe la chronologie de la coupe vers 550. (Planche I/2).

³⁰ J. NENQUIN, *La Nécropole de Furfooz*, Bruges 1953, pp. 43-51.

³¹ J. BREUER et H. ROOSENS, *o.c.*, pp. 248-254.

³² F. RADEMACHER, *Fränkische Gläser aus dem Rheinland*, *B.J.* 147, pp. 314-318.

³³ F. FREMERSDORF, *Zwei germanisches Grabfunde des frühen 5 Jahrhunderts aus Köln*, *Germania* 25, pp. 180-188, pl. 30/3.

³⁴ A. STEEGER, *Germanische Funde aus Krefeld*, Krefeld 1937, pl. 3.

³⁵ G. CHENET, *La tombe 319 du cimetière mérovingien de Lavoye*, *Préhistoire IV*/1935, p. 52 et ss.

³⁶ P. KESSLER, *Merowingisches Fürstengrab von Planig, Mainz*, *Zeits.* 35/1940, pp. 1-12, fig. 2/31 et pl. IV, n° 7.

³⁷ Une étude complète des écuelles ornées de symboles chrétiens a été publiée, en annexe, dans l'ouvrage de Mrs J. BREUER et H. ROOSENS (*o.c.*, A. DASNOY, pp. 360-373).

³⁸ La présente liste des nécropoles où furent découvertes des coupes ornées suivant un des procédés dont question ci-dessus n'est nullement exhaustive.

2) *les gobelets*

Ils se distinguent par leur forme et leur hauteur. Le premier (T. XIII) est campaniforme tandis que l'autre (T. XXVIII) a une allure plutôt cylindrique et est nettement plus grand.

Rademacher ³⁹ signale dans son ouvrage que le type campaniforme ne se rencontre que très rarement au v^e siècle, mais qu'il atteint son plein emploi au siècle suivant. De plus, le gobelet s'intègre bien dans la classification « Sturzbecher A » de K. Böhner ⁴⁰ qui s'étend sur une période chronologique quasi identique à celle de Rademacher.

Néanmoins, un examen attentif du profil de notre verrerie nous amène à constater qu'elle se différencie des formes exhumées des tombes 139 et 140 de Rittersdorf, de la tombe 7 de Roden ⁴¹ et de quelques sépultures de Köln-Müngersdorf ⁴² par la forme conique et non bombée de la base. Cette particularité rapproche notre gobelet d'un exemplaire, daté du vii^e siècle — ce qui nous paraît exclu —, retiré d'une tombe violée de la nécropole de Villey-Saint-Etienne ⁴³ et de quelques verreries du Namurois ⁴⁴.

En conclusion, et en tenant compte de la présence d'un plat 304 de petit module, dont un « terminus post quem » valable nous est apporté par la sépulture n° 46 de Rochefort ⁴⁵ contenant un triens d'or de Zénon (474-491), nous daterons notre gobelet du deuxième quart du vi^e siècle (525-550) (Pl. II/1). Quant au second exemplaire, de forme inconnue dans le Namurois jusqu'à présent, il peut s'intégrer dans la classification « Sturzbecher D » de K. Böhner (525-700) ⁴⁶ tout en présentant des différenciations qui se concrétisent dans l'allure générale et le profil de la base. Par contre, la filiation est nettement plus probante, lorsqu'on compare le gobelet à un exemplaire, daté du milieu du vi^e siècle, répertorié dans la fosse n° 14 de Villey-Saint-Etienne ⁴⁷. De surcroît, le mobilier concomitant, en l'occurrence une biconique « B 1a » (525-600), ramène la large chronologie de Böhner à des limites plus précises et corrobore la datation dévolue par E. Salin à ce type de gobelet. En conséquence, nous fixerons notre verrerie vers le milieu du vi^e siècle (vers 550). (Pl. II/2).

³⁹ F. RADEMACHER, *o.c.*, 307.

⁴⁰ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 228-229, 2, pl. 65/4, 5, 6.

⁴¹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 2, pp. 130 et 138.

⁴² F. FREMERSDORF, *Das Fränkische Gräberfeld Köln-Müngersdorf*, pl. 119/1-4.

⁴³ E. SALIN, *Le Haut Moyen Age en Lorraine*, p. 187, pl. XXVIII/4.

⁴⁴ Citons : Pry, Stave, Wancennes, Éprave, Éprave/Han sur Lesse, Samson et Franchimont.

⁴⁵ A. DASNOY, *Quelques tombes de la région namuroise datées par des monnaies*. Extrait des *A.S.A.N.* XLVIII (1955), pp. 20-21, pl. III/2.

⁴⁶ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 230-231 ; tome 2, pl. 67/1.

⁴⁷ E. SALIN, *o.c.*, p. 190, pl. XXIX/2.

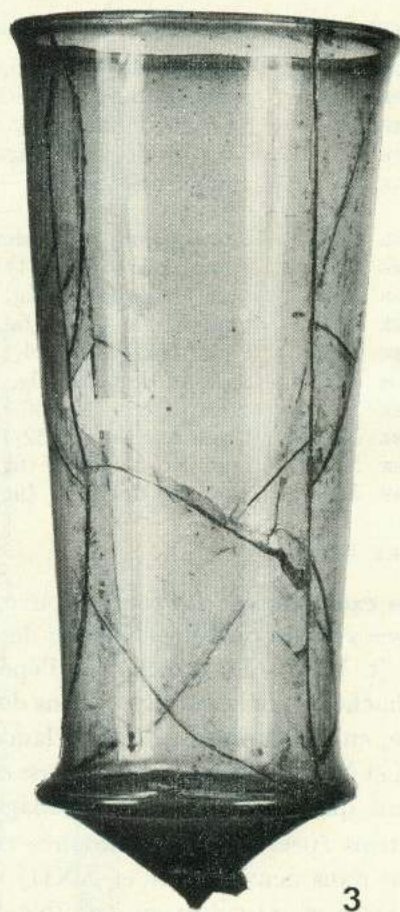
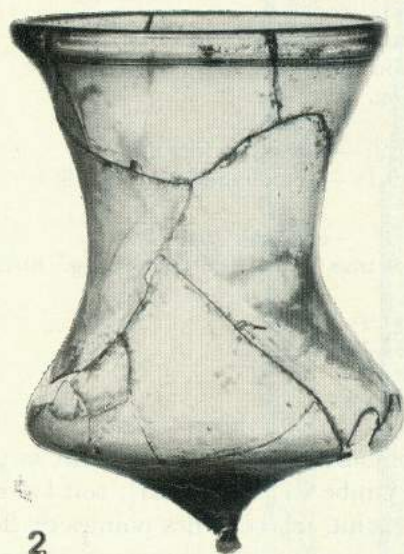


FIG. 45. La verrerie. Réduction 2/3.

1. t. XXVII n° 4; 2. t. XIII n° 2; 3. t. XXVIII n° 5.

II. L'armement

Les armes constituent avec la céramique les éléments les mieux représentés à Merlemont. En effet, quinze des vingt-huit sépultures recèlent une ou plusieurs pièces et déterminent la présence d'au moins seize individus de sexe masculin⁴⁸. Si nous ajoutons à cette caractéristique que neuf autres tombes renferment un mobilier atypique et qu'il est logique d'en considérer l'une ou l'autre comme masculine, il ne fait plus aucun doute que cette nécropole dénote de la prédominance de l'élément mâle et prend l'aspect d'un cimetière militaire.

Répertoire de l'armement de Merlemont.

TOMBE I	: un fer de lance (fig. 3/1).
TOMBE II	: trois pointes de flèches (fig. 4/1,2,3).
TOMBE IV	: un fer de lance (fig. 6/1).
TOMBE V	: un fer de lance (fig. 7/1).
TOMBE VI	: inhumation double — un fer de lance (fig. 8/1). — une hache (fig. 8/1).
TOMBE VIII	: une pointe de flèche (fig. 10/1).
TOMBE X	: une épée (fig. 13/1).
TOMBE XIV	: un fer de lance (fig. 16/2) — une épée (fig. 16/1).
TOMBE XVI	: un fer de lance (fig. 19/1) — un scramasaxe (fig. 19/4).
TOMBE XIX	: une hache (fig. 24/1).
TOMBE XXII	: un fer de lance (fig. 28/1) — une épée (fig. 28/2).
TOMBE XXIII	: une hache (fig. 30/1) — trois pointes de flèches (fig. 30/2,3,4).
TOMBE XXIV	: une hache (fig. 32/1).
TOMBE XXV	: un fer de lance (fig. 34/1).
TOMBE XXVI	: un fer de lance (fig. 35/1).

1. LES ÉPÉES (fig. 46).

Trois exemplaires. L'épée se trouve toujours à droite du squelette, la pointe dirigée vers les pieds, soit le long de la jambe (t. X et XXII), soit le long du bras (t. XIV). La présence de l'épée exclut, ici, celle des pointes de flèches, des haches et de la verrerie. Dans deux cas, elle est accompagnée d'une autre arme, en l'occurrence un fer de lance (t. XIV et XXII) et d'une céramique (t. X et XXII). Nous pouvons donc considérer, à l'examen du mobilier concomitant, que l'épée n'est pas l'apanage d'un rang social particulièrement élevé. Les trois épées sont fragmentaires et mal conservées. Les pommeaux manquent dans deux cas (X et XXII). Deux exemplaires présentent une lame damassée et travaillée en « double zone »⁴⁹ (t. X et XIV).

⁴⁸ Il faut tenir compte de la fosse double (VI) qui contenait deux individus accompagnés chacun d'une arme.

⁴⁹ A. FRANCE-LANORD, La fabrication des épées damassées aux époques mérovingienne et carolingienne, *Pays Gaumais*, 1949, pp. 19-45.

Les dimensions ainsi que l'aspect général marquent une nette différenciation entre les armes des tombes X et XXII et celle provenant de la fosse XIV. Les deux premières mesurent respectivement 86 et environ 79 cm de longueur, pour 4,5 et 4 cm de largeur, tandis que la troisième n'atteint que 65 cm, pour 5 cm de largeur. D'autre part, la pointe des deux premières est assez effilée par rapport à l'épée de la tombe XIV qui possède une pointe arrondie.

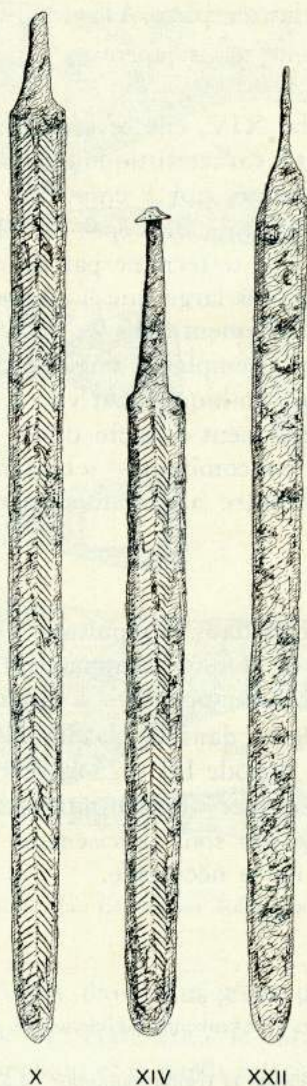


FIG. 46. Les épées. Réduction 1/6.

Si la chronologie des épées s'établit surtout grâce aux poignées ⁵⁰, il ne fait cependant aucun doute que le contexte joue également un rôle lorsqu'il s'agit d'une évaluation large. C'est ainsi que les exemplaires des sépultures X et XXII sont associés d'une part, à une boucle de ceinture en bronze du type « Bronzeschnalle A6 » (500-600) et à un plat 304 de module moyen dont le « terminus post quem », dans le cas de Merlemont, s'établit logiquement vers la fin du v^e siècle et, d'autre part, à une boucle de ceinture du même type que la précédente (500-600), à une biconique « B 1a » (525-600) et à un fer de lance du type « lanzenspitze A4 » (500-600).

Nantis de ces renseignements, nous pouvons, à juste titre, situer nos deux armes au vi^e siècle.

Quant à l'épée de la tombe XIV, elle se termine par un étroit pommeau polyédrique en bronze. Cette caractéristique nous incite à la classer dans une production, de moindre qualité, qui a emprunté des éléments au fameux groupe « gothique », contemporain de l'épée de Childéric ⁵¹, dans lequel la poignée de l'épée plaquée d'or se termine par un étroit pommeau polyédrique et la garde est à peine plus large que la chape d'entrée du fourreau ⁵². Ce groupe se localise principalement dans les limites de l'ancien royaume de Syagrius. De ce fait, notre exemplaire, englobé dans une production plus tardive que celle du groupe gothique dont elle a imité diverses caractéristiques, se situe chronologiquement à la fin du v^e siècle, début du suivant. A ce propos, le mobilier concomitant — « lanzenspitze A4 » et « bronzeschnalle A6 » — corrobore notre argumentation.

2. LE SCRAMASAXE.

L'unique exemplaire, recueilli dans la sépulture XVI, se situe sur le bassin, la pointe dirigée vers le bas de la fosse. Il appartient à une tombe bien fournie qui, d'après ses dimensions, doit appartenir à un adolescent.

Ce scramasaxe peut s'intégrer dans la classification « Schmalsaxe A2 » de K. Böhner ⁵³ qui couvre la période III (525-600), d'autant plus que l'auteur signale que ce type s'associe aux « lanzenspitze A4 », « bronzeschnalle A6 » et « Knickwandtopf B 1a » qui sont précisément bien représentés dans le répertoire typologique de notre nécropole.

⁵⁰ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 128, tome 2, pl. 25.

⁵¹ K. BÖHNER, Das Langschwert des Frankenkönigs Childerich, *B. Jahr.* 148 (1948), pp. 218-248 ; pl. 37-42.

⁵² A. DASNOY, Les épées du v^e siècle de la région namuroise, *A.S.A.N.* 53, Fascicule 1/1965, pp. 29-30.

⁵³ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 137-138 ; tome 2, pl. 25/7, 8.

3. LES FRANCISQUES (fig. 47).

Quatre exemplaires provenant respectivement des tombes VI, XIX, XXIII et XXIV. Trois éléments se situent à hauteur du crâne, le tranchant dirigé vers le temporal gauche (t. VI, XIX et XXIV), tandis que le quatrième (t. XXIII), tout en étant placé près du crâne, a le tranchant dirigé vers l'extérieur. Notons également que, dans la fosse XXIII, la hache est associée à trois pointes de flèches.

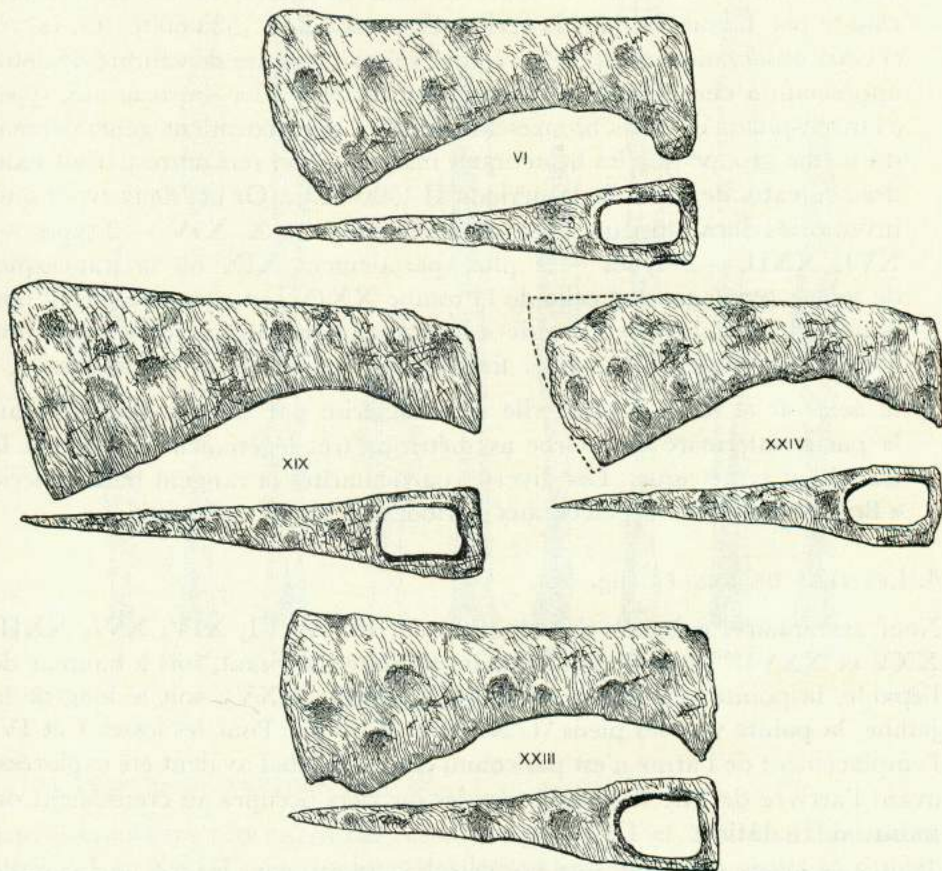


FIG. 47. Les francisques. Réduction 1/3.

Les haches peuvent se classer dans trois séries différentes :

- 1) *la francisque de la tombe VI* : cette arme se caractérise par un relèvement assez net du dos au tranchant et la partie inférieure en courbe asymétrique largement ouverte. Néanmoins, à l'examen des types de base, caractérisés par une forme d'S, on se rend parfaitement compte que notre pièce a subi

une évolution qui lui confère un aspect moins expansif. De ce fait, notre francisque doit se situer à la limite des classifications « Franziska A » et « Franziska B1 » de K. Böhner ⁵⁴, soit vers 525.

- 2) *les francisques des tombes XIX et XXIV* : elles présentent un dos se relevant très légèrement vers le tranchant et la partie inférieure en courbe asymétrique largement ouverte. Comparés à la francisque précédemment décrite, elles continuent incontestablement l'évolution et s'apparentent sensiblement à la hache découverte dans la tombe 61 de Rittersdorf, classée par Böhner ⁵⁵ dans la série « Franziska B1 » (525-600). En outre, et cette observation constitue un indice supplémentaire de validité de notre appréciation chronologique, cette classification « B1 » s'associe aux types « lanzenspitze A4 » et « bronzeschnalle A6 » qui dépendent généralement du même groupe que les francisques mais que l'on rencontre parfois dans des contextes de la fin de la période II (500-525). Or ces deux types sont inventoriés dans plusieurs fosses de Merlemont : t. X, XIV — 2 types —, XVI, XXII — 2 types — et plus spécialement XIX où la francisque, de même typologie que celle de la tombe XXIV, est accompagnée d'une boucle de ceinture de la série « bronzeschnalle A6 », créant ainsi une corrélation évidente entre les francisques, les lances et les boucles.
- 3) *la hache de la tombe XXIII* : elle se caractérise par un dos presque plat, la partie inférieure en courbe asymétrique très légèrement ouverte et le tranchant symétrique. Ces diverses particularités la rangent dans la série « Beil » de Böhner ⁵⁶ placée aux périodes II et III (450-600).

4. LES FERS DE LANCES (fig. 48).

Neuf exemplaires exhumés des sépultures I, IV, V, VI, XIV, XVI, XXII, XXV et XXVI. Ils se situent toujours à droite du gisant, soit à hauteur de l'épaule, la pointe vers le chevet (t. V, VI, XIV, XXV), soit le long de la jambe, la pointe vers les pieds (t. XXII et XXVI). Pour les fosses I et IV, l'emplacement de l'arme n'est pas connu car ces tombes avaient été explorées, avant l'arrivée de Mr. R. David, par les ouvriers occupés au creusement du bassin de natation.

Toutes ces armes possèdent une douille échancrée et, dans un cas, une goupille en fer, servant à une meilleure fixation du manche, traverse la douille sur toute sa largeur (t. XXII). Elles se classent dans deux catégories bien distinctes. La première — t. VI —, du type « lanzenspitze A1 » de Böhner ⁵⁷,

⁵⁴ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 166-168 ; 2, pl. 31/6. 7 et pl. 32/1.

⁵⁵ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 167-168 ; 2, pl. 32/1.

⁵⁶ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 169-170 ; 2, pl. 32/5.

⁵⁷ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 146-147 ; 2, pl. 28/1.

présente une flamme en forme d'amande et se situe à la période II (450-525). Elle est accompagnée dans la tombe de la francisque la plus ancienne et épousera d'ailleurs sa chronologie (vers 525).

Quant aux huit autres fers de lances, nonobstant des variantes dans les dimensions, ils s'apparentent tous à la série « lanzespitze A4 » (500-600) ⁵⁸.

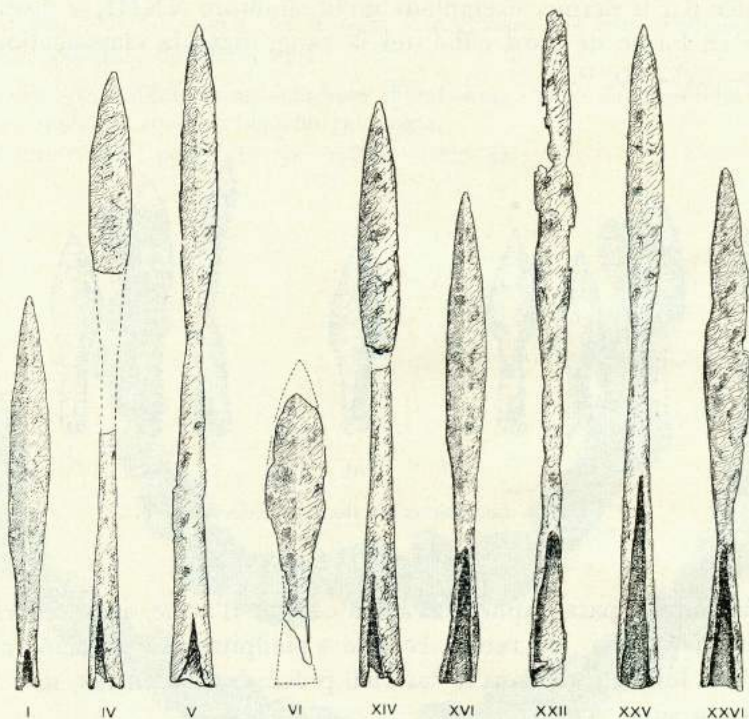


FIG. 48. Les fers de lances. Réduction 1/4.

5. LES POINTES DE FLÈCHES (fig. 49).

Sept exemplaires provenant des sépultures II, VIII et XXIII. Dans deux fosses (II et XXIII) trois pointes de flèches sont groupées. Elles se situent à droite du squelette, soit à hauteur du cou, la pointe vers le chevet (XXIII), soit à hauteur des pieds, la pointe vers le sud-est (II). Dans la tombe VIII l'unique pointe de flèche se trouve à gauche du gisant, à hauteur du tibia, la pointe dirigée vers les pieds. Notons encore que ces éléments sont, chaque fois, associés à de la céramique et que, dans un cas, les trois pointes de flèches voisinaient dans la sépulture avec une hache du type « beil » (t. XXIII).

⁵⁸ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 148-150 ; 2, pl. 28/4.

La forme des divers exemplaires les classe dans trois catégories. La première, représentée par les pièces des tombes II — 3 éléments —, VIII et XXIII — 1 élément —, se caractérise par une tête foliacée et une douille échancrée qui la rangent dans la série « pfeilspitze A » (450-700) ; la deuxième, représentée par une pièce de la fosse XXIII, se particularise par une tête amandi-forme qui la range dans la série « pfeilpitze B » (525-700) et la troisième, représentée par le dernier exemplaire de la sépulture XXIII, se distingue par une tête en forme de dard effilé qui la range dans la classification « pfeilpitze E » (525-700) ⁵⁹.

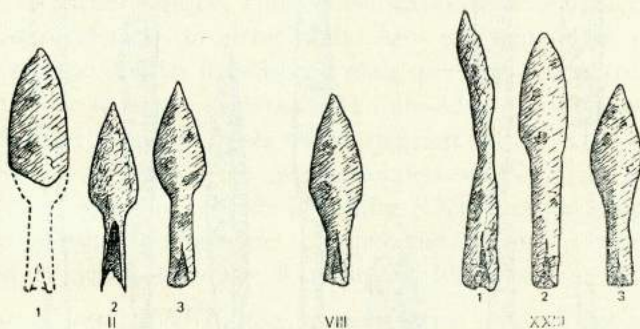


FIG. 49. Les pointes de flèches. Réduction 1/3.

Avant de clore le paragraphe afférant à ce type d'arme, il est intéressant de constater que le fait de retrouver une « pfeilpitze A » associée aux deux autres séries lui confère, dans le cas bien précis de Merlemont, un « terminus post quem » situé vers 525.

III. Les objets de parure

Les objets de parure sont rares à Merlemont. Ils comprennent, en tout et pour tout, trois colliers, un bracelet et une fibule qui se répartissent, comme suit, dans les quatre sépultures féminines :

- un collier, située au cou, dans la tombe IX.
- une fibule cloisonnée sur le thorax et un bracelet, composé de douze éléments en pâte de verre, sur le bassin, dans la tombe XV.
- un collier, au cou, dans la tombe XVIII.
- un collier, au cou, dans la tombe XXVII.

⁵⁹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 162-164 ; 2, pl. 29/8, 9, 12.

1. LES COLLIERS (fig. 50).

a. tombe IX — 39 éléments, tous en pâte de verre.

25 grains annulaires, opaques et monochromes, de couleurs diverses (gris nuancé, brun rouge et jaune).

Chronologie : ces éléments s'intègrent entre les périodes III et IV de Böhner ⁶⁰, soit 525-700.

9 grains, plus ou moins cylindriques, caractérisés par leur petit format.

Chronologie : difficile à fixer.

4 grains tonnelliformes et bichromes. Fond brun, décoré de croisillons ponctués ou non, de couleur blanche ou jaune.

Chronologie : perles du type « D » ⁶¹ : 525-700.

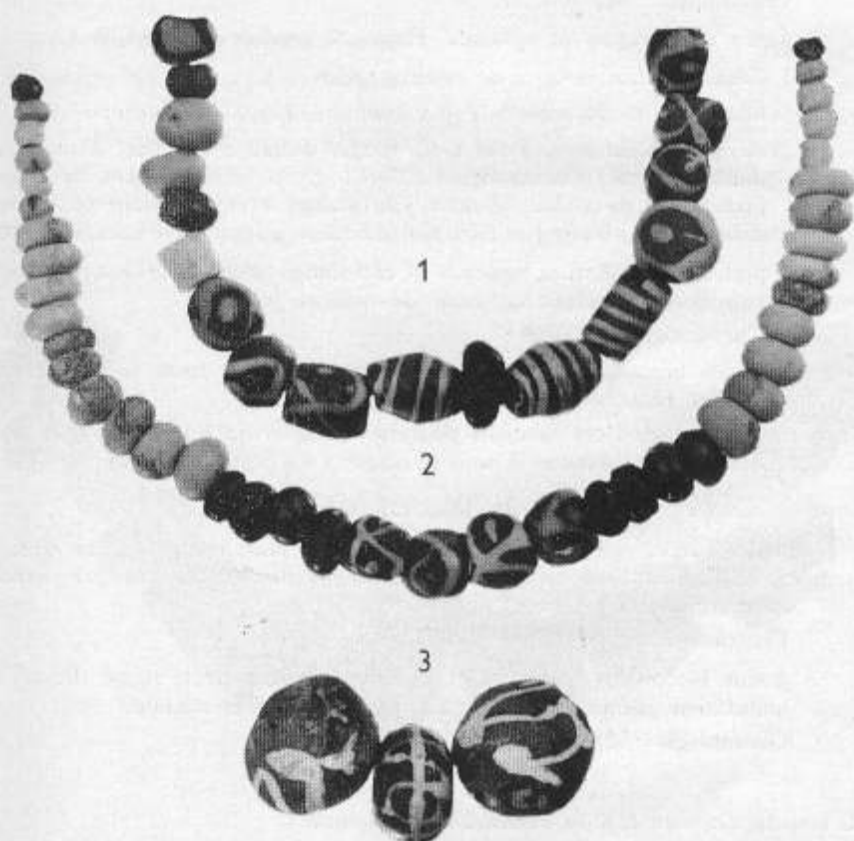


FIG. 50. Les colliers. Grandeur réelle.

1. t. IX n° 1; 2. t. XVIII n° 1; 3. t. XXVII n° 1.

⁶⁰ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 74-75; 2, pl. 8/3.

⁶¹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 77; 2, pl. 8/40.

1 perle double, monochrome et opaque. Elle est constituée de 2 grains annulaires brun rouge, soudés l'un à l'autre.

Chronologie : identique à celle des annulaires, tout en signalant que les perles, de couleur brun rouge, se situent à la période III (525-600) ⁶².

b. tombe XVIII — 16 éléments, tous en pâte de verre.

1 perle double, opaque et bichrome, composée de 2 éléments tonnelliformes, soudés l'un à l'autre. Fond brun rouge, décoré d'une tresse ponctuée de couleur blanche.

Chronologie : type « D » ⁶³ : 525-600.

6 perles annulaires et opaques. Couleurs diverses : brun rouge, noir, jaune et bleu pâle. Relevons, parmi ces particules, un élément bichrome, de couleur jaune, décoré d'un croisillon noir non ponctué.

Chronologie : 525-700.

3 perles cylindriques et opaques. Hauteurs variables : de 0,6 à 1 cm.

1 élément monochrome, de couleur grise.

Chronologie : 525-600 ⁶⁴.

2 éléments bichromes. Fond brun rouge, décoré d'une part d'un croisillon jaune ponctué (Chronologie : 525-600) ⁶⁵, et, d'autre part, de 5 bandes juxtaposées, de couleur blanche. Chronologie : cet exemplaire peut se ranger dans le style « langzylindrisch », décoré de « guirlandes » ⁶⁶, soit 525-600.

4 perles tonnelliformes, opaques et bichromes. Fond brun rouge, décoré de croisillons, ponctués ou non, de couleur jaune.

Chronologie : 525-700 ⁶⁷.

2 perles biconiques, opaques et bichromes. Fond brun rouge, décoré de bandes blanches.

Chronologie : ces éléments peuvent s'intégrer dans le style représenté par Böhner à la planche 8, sous le numéro 43 (525-600).

c. tombe XXVII — 4 éléments, tous en pâte de verre.

1 perle annulaire, opaque et bichrome. Fond noir, incrusté d'une ondulation d'émail blanc, elle-même recoupée longitudinalement par une bande de même couleur.

Chronologie : type « D » : 450-525 ⁶⁸.

3 grains biconiques, opaques et bichromes. Fond brun rouge décoré d'une ondulation jaune. Une des particules est en très mauvais état.

Chronologie : 525-700 ⁶⁹.

⁶² K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 74, « Dunkelrot und Rotbraun ».

⁶³ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 76 ; 2, pl. 8/26.

⁶⁴ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 74, « Kurzylindrisch » ; 2, pl. 8/24.

⁶⁵ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 76-77, « Langzylindrisch » ; 2, pl. 8/28, 38.

⁶⁶ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 78 ; 2, pl. 8/45, 47.

⁶⁷ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 77 ; 2, pl. 8/40.

⁶⁸ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 79 ; 2, pl. 9/12, 13, 14.

⁶⁹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 76 ; 2, pl. 8/29, 30.

2. LE BRACELET (t. XV) (fig. 51).

Cette très belle parure est composée de douze grains en pâte de verre.

- 2 grains dentelés, transparents et monochromes. Couleurs : brun et bleu.
Chronologie : type « A » de K. Böhner : 450-600 ⁷⁰.

- 3 grains annulaires.

- 2 éléments transparents et monochromes (olive et vert clair).

Chronologie : « Helloliv » (450-600) ⁷¹.

« Hellgrün » (525-600) ⁷².

- 1 exemplaire opaque et bichrome. Fond noir décoré d'un filament d'email blanc ondulé (zigzags). Chronologie : 450-525 ⁷³.

- 2 grains plus ou moins cylindriques, caractérisés par leur petit format. Couleur jaune.

Chronologie : difficile à fixer.

- 3 grains cylindriques polychromes.

- 1 élément court. Fond brun décoré de chevrons jaunes et noirs. Chronologie : « Fischgrätenmuster » 525-600 ⁷⁴.

- 2 éléments plus allongés. Fond brun décoré d'un ruban polychrome rouge, vert clair et vert foncé.

Chronologie : ces éléments peuvent s'intégrer, malgré quelques variantes

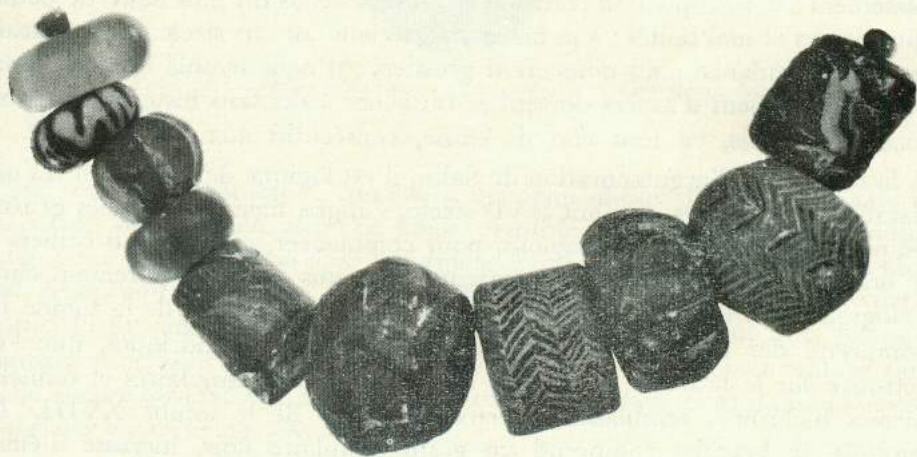


FIG. 51. Le bracelet de la t. XV. Grandeur réelle.

⁷⁰ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 72-73 ; 2, pl. 8/2.

⁷¹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 72 ; 2, pl. 8/3.

⁷² K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 73.

⁷³ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 79 ; 2, pl. 9/12.

⁷⁴ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 79 ; 2, pl. 9/4, 5.

dans la décoration, au type représenté par K. Böhner ⁷⁵ à la planche 9, sous le numéro 6 (525-600).

2 grains biconiques et polychrômes. Fond brun rouge.

1 élément décoré de chevrons jaunes et noirs.

Chronologie : « Fischgrütemuster » 525-600.

1 élément décoré d'un ruban polychrome rouge, vert clair et vert foncé — décoration identique à celle des deux perles cylindriques décrites précédemment.

Chronologie : 525-600.

L'étude descriptive ainsi que la chronologie dévolue aux divers composants des colliers et du bracelet nous amènent, tout naturellement, à tirer quelques conclusions générales et à coucher sur papier quelques observations qui ne manquent certainement pas d'intérêt.

Tout d'abord, nous indiquerons que l'ambre fait absolument défaut dans les tombes féminines de Merlemont. Cette constatation, qu'E. Salin avait déjà formulée lorsqu'il examinait divers sites lorrains du VI^e siècle, lui avait d'ailleurs permis d'écrire ceci : « Un point nous paraît important à noter : il semble bien qu'au V^e siècle et des deux côtés du Rhin, les grains d'ambre soient d'abord assez gros et bien réguliers ; à la fin du siècle et au début du sixième, ils deviennent très rares ; dans certains colliers, ils manquent complètement ; le peu que l'on recueille est, nous l'avons dit plus haut, de petites dimensions et mal taillés ; à la fin du VI^e siècle et au VII^e siècle ils réapparaissent en abondance mais demeurent grossiers ; il nous semble que cet hiatus et ce changement d'aspect doivent se rattacher à des faits historiques encore incertains, mais, en tout état de cause, consécutifs aux Invasions » ⁷⁶.

A la lumière de l'argumentation de Salin, il est logique de considérer qu'une datation des parures, cernant le VI^e siècle, s'aligne bien sur le faciès général de notre site. En effet, soulignons, pour commencer, que les trois colliers et le bracelet possèdent des dénominateurs communs qui les apparentent chronologiquement les uns aux autres. C'est ainsi que le collier de la tombe IX comprend des petits grains jaunes, plus ou moins cylindriques, que l'on retrouve sur le bracelet de la fosse XV et des grains annulaires et tonnelli-formes bichrômes semblables à ceux du collier de la tombe XVIII. De surcroît, le bracelet comprend un grain annulaire noir, incrusté d'émail blanc, du même type que celui du collier de la sépulture n° XXVII. En outre, relevons la prédominance des perles annulaires (35 sur 71 éléments) qui couvrent, *grosso modo*, une période allant de 450 à 700. Or, une comparaison avec les particules des colliers de Haillot, nous précise indéniablement un « terminus post quem » vers 500, du fait qu'une parenté transcen-

⁷⁵ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 79 ; 2, pl. 9/6.

⁷⁶ E. SALIN, *Le Haut Moyen Age en Lorraine*, p. 161.

dante n'existe pas entre ces parures et les nôtres. De plus, pour définir un « terminus ad quem », qu'il nous suffise de reprendre quelques ensembles datés du VII^e siècle ⁷⁷ pour nous apercevoir que, là aussi, une filiation réelle ne peut être envisagée suite au nombre élevé de perles d'ambre et la rareté des particules de pâte de verre transparent. Pour terminer, notons encore, que le reste des éléments des colliers de Merlemont, qui s'échelonnent plus spécialement sur la période III (525-600), confirment notre argumentation.

3. LA FIBULE (fig. 52).

La broche de la tombe XV se range dans la série des « cloisonnés », l'une des plus caractéristique de l'époque mérovingienne. Les fibules décorées suivant cette technique abondent dans les sites du VI^e siècle ⁷⁸. K. Böhner ⁷⁹ range notre exemplaire dans la classification « Almandinscheibenfibeln C9 » placée à la période III (525-600).

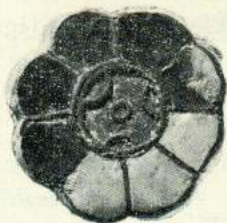


FIG. 52. La fibule cloisonnée de la tombe XV. Grandeur réelle.

© A.C.L.

D'une tombe de Samson ⁸⁰, contenant un demi-silique d'argent d'Athalaric (527-534), provient une paire de fibules sensiblement apparentées à la nôtre malgré une différenciation dans la forme et l'emploi du damasquinage en tant que décoration subsidiaire. Ces deux broches sont datées de la deuxième moitié du VI^e siècle, mais l'auteur signale très judicieusement que, par son contexte et certains rites funéraires, la tombe, d'où elles proviennent, se rattache encore étroitement à ses devancières. De ce fait, nous daterons notre fibule des environs de 550.

⁷⁷ H. ROSENS et J. ALENUS-LECERF, Sépultures mérovingiennes au vieux cimetière d'Arlon, *Arch. Belg.* n° 88, figg. 62/63/64/65, pp. 106-109.

⁷⁸ J. WERNER, *Katalog Der Sammlung Diergardt*, Band 1, *Die Fibeln*, Rosettenform, pp. 36-37, pl. 37/163, 164, 165, 166, 167. VI^e s. — E. SALIN, *La Civilisation Mérovingienne*, 2^e partie, *Les Sépultures*, Tableau B n° 2, pp. 296-297 (520/550). — H. RUPP, *Die Herkunft der Zelleneinlage und die Almandin-Scheibenfibeln*, Bonn 1937, p. 70, pl. XIV (dernier tiers du V^e - dernier quart du VI^e siècle).

⁷⁹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 95-96 ; 2, pl. 13/3ab.

⁸⁰ A. DASNOY, *o.c.*, *Quelques tombes de la région namuroise...*, pp. 33-35, pl. V.

IV. Boucles et accessoire de buffleterie

Les éléments et accessoire de la ceinture constituent un ensemble assez important du mobilier funéraire de Merlemont. Au total, seize pièces sont répertoriées au carnet de fouilles. Elles proviennent des tombes III, IX, X, XII, XIII, XIV, XVIII, XIX, XXI, XXII, XXIII, XIV, XXV — 1 boucle et 1 ferret —, XXVI, XXVII et comprennent : 6 boucles en fer (t. III, XII, XIII, XXI, XXIV, XXVII), 8 boucles en bronze ou potin (t. IX, X, XIV, XVIII, XIX, XXII, XXV, XXVI), 1 plaque-boucle de ceinture en bronze (t. XXIII) et 1 ferret ou mordant de lanière (t. XXV). A l'exception de la boucle en fer de la tombe XXIV, qui a été retrouvée à hauteur du crâne — ceinture déliée —, tous ces éléments se situent sur le bassin. Ils accompagnent des contextes atypiques (t. III, XII, XIII, XXI), masculins (t. X, XIV, XIX, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI) et féminins (t. IX, XVIII, XXVII).

L'ensemble des boucles de Merlemont s'intègre dans plusieurs catégories que nous subdiviserons de la manière suivante :

1. LES BOUCLES EN FER (fig. 53).

Elles se particularisent par leur simplicité technique. Les six exemplaires ont un arc ovale. L'ardillon en fer, généralement conservé, est constitué d'une tige en fer enroulée sur le côté aminci de la boucle pour former pivot. Cette série se rencontre de 450 à 700 ⁸¹ et ne jouera donc aucun rôle lors de l'élaboration de la datation des contextes funéraires.

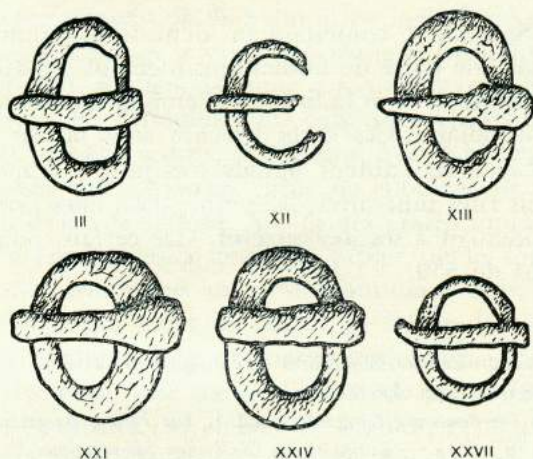


FIG. 53. Les boucles en fer. Réduction 2/3.

⁸¹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 204 ; 2, pl. 57/1.

2. LES BOUCLES EN BRONZE OU EN POTIN (fig. 54).

Nous les classerons en quatre groupes :

- 1) deux petites boucles ovalaires à traverse fort mince (t. XXV et XXVI) — chronologie : « bronzeschnalle A1 » (450-600) ⁸²,
- 2) quatre boucles à ardillon scutiforme (t. X, XIV, XIX, XXII) — Chronologie : « bronzeschnalle A6 » (500-600), parfois plus tardif encore ⁸³,
- 3) une boucle en bronze rectangulaire (t. IX) — Chronologie : « bronzeschnalle A 4a » (525-700) ⁸⁴.

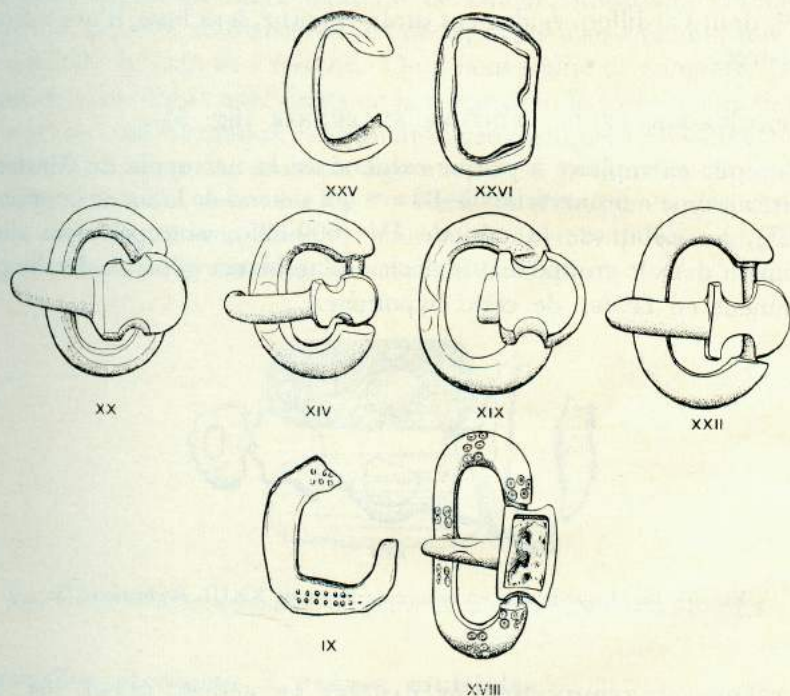


Fig. 54. Les boucles en bronze ou en potin. Réduction 2/3.

- 4) une boucle de ceinture décorée à ardillon droit. (t. XVIII). Cette boucle se différencie des autres exemplaires par un arc plus aplati et un ardillon droit, à base quasi rectangulaire, évidée. Cette dernière renfermait, à l'origine, une mince plaquette de bronze étamé, décorée de quelques

⁸² K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 179 ; 2, pl. 35/3.

⁸³ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 181-183 ; 2, pl. 35/13, 14, 15, 36/1, 2.

⁸⁴ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 180-181 ; 2, pl. 35/8.

petits cercles oculés. Cette ornementation est d'ailleurs reprise sur la boucle elle-même.

S'il ne fait aucun doute que cet élément réclame une chronologie identique à celle des autres boucles en bronze de Merlemont, il nous met cependant en présence d'une variante plus recherchée qui est signalée à l'Îprave accompagnée d'une plaque revêtue d'une mince feuille de bronze étamé sur laquelle s'inscrit le même décor de cercles oculés.

En outre, le principe d'un dispositif ornemental enchâssé dans la base de l'ardillon nous incite à considérer que c'est dans un climat semblable qu'ont été élaborés notre boucle et un élément, exhumé d'une tombe de Samson⁸⁵, dont l'ardillon, également droit, est orné, à sa base, d'une verroterie encastrée.

3. LA PLAQUE-BOUCLE DE CEINTURE EN BRONZE (fig. 55).

C'est l'unique exemplaire à plaque exhumé de la nécropole de Merlemont. Comparé au type « bronzeschnalle B3 »⁸⁶ qui s'étend de la fin de la période II (500-525), au début de la période IV (600-625), notre élément s'inscrit logiquement dans le groupe du VI^e siècle. L'ambiance générale du site plaide suffisamment en faveur de cette hypothèse.

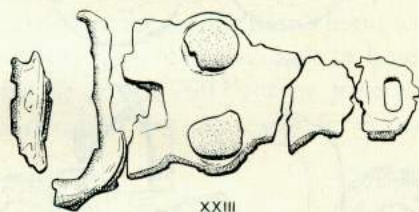


FIG. 55. La plaque-boucle en bronze de la tombe XXIII. Réduction 2/3.

4. UN FERRET OU TERMINAISON DE LANIÈRE EN BRONZE ÉTAMÉ (fig. 56).

Par sa technique décorative ce mordant (t. XXV) s'intègre au faciès des boucles et plaque-boucles à ardillon et plaque décorés de bronze étamé. Si, de cette manière, la chronologie qui lui est dévolue ne pose aucun problème, il n'en reste pas moins que les motifs qui l'agrémentent, revêtent un intérêt tout particulier. En effet, il est indéniable qu'une des faces du ferret est gravée de deux croix, sensiblement différentes, dont l'appartenance au symbolisme chrétien n'est plus à démontrer.

⁸⁵ A. DASNOY, *o.c.*, Quelques tombes de la région namuroise..., pp. 34-35 ; pl. V, n° 4.

⁸⁶ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, pp. 185-187 ; 2, pl. 39/1, 2.

De ce fait, la remarquable continuité de la tradition gallo-romaine dans divers domaines, plus spécialement dans l'inspiration décorative et symbolique, qui caractérise la région namuroise, voit son champ d'influence se prolonger jusqu'au ^{vi}^e siècle. A ce sujet, s'il ne fait aucun doute que les motifs chrétiens des coupes hémisphériques en verre, des molettes ornant la production de « pseudo-types » 320, des plaques de bronze estampées appliquées sur certains récipients de bois ainsi que des feuilles d'argent recouvrant une série d'éléments de ceintures, continuent, en quelque sorte, ceux du ^{iv}^e siècle, tout en y apportant des transformations dans le style voire la représentation iconographique ; de même, il est logique de considérer que les symboles, repris sur notre mordant de lanière, illustrent clairement la continuation de cette ambiance au ^{vi}^e siècle, avec, bien-entendu, une adaptation nouvelle au goût de l'époque. Qu'il nous suffise de comparer la croix fourchue de notre ferret avec celles de la « gourde » de Concevreux ⁸⁷, répertoriée avec un vase biconique et voisinant avec quelques fosses du ^{vi}^e siècle, d'examiner les casiers des molettes figurant sur la production de « pseudo-types » 320 liés à des contextes du ^{vi}^e siècle et d'étudier la décoration de quelques céramiques biconiques ⁸⁸, pour nous apercevoir que ce climat a également affecté la production du nord de la Gaule.

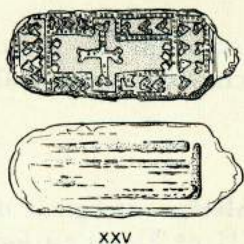


FIG. 56. Le ferveur de terminaison de lanière de la tombe XXV. Réduction 2/3.

V. Ustensiles et objets à usages multiples

1. LES COUTEAUX

Treize exemplaires répertoriés dans les tombes II (n° 3), IX (n° 2), XI (n° 1), XIII (n° 4), XIV (n° 4), XVI (n° 5), XIX (n° 4), XXI (n° 2), XXII (n° 4), XXIII (n° 6), XXIV (n° 2), XXV (n° 4) et XXVIII (n° 1).

⁸⁷ J. PILLOY, Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne, t. III, pp. 214 et ss. *Bull. Arch.*, 1903, pp. 460-468. — E. SALIN, *La Civilisation Mérovingienne*, tome IV (1959), fig. 191, pp. 418-420.

⁸⁸ Art Mérovingien (26.2 au 16.5.1954), *M.R.A.H.*, pl. 36, n° 3. — L. PLANCOUARD, *Un cimetière franc à Mézière-Maudétour*, 1901, pp. 238-244, fig. p. 242. — C. BOULANGER, *Le cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot* (Somme), 1900, pl. XV.

A l'exception du couteau de la fosse XXIV qui se situait à hauteur du crâne — ceinture défaite —, ils se rencontrent tous aux environs du bassin, la pointe dirigée vers le bas. Ils proviennent de tombes atypiques (t. III, XI, XIII, XXI, XXVIII), d'une tombe féminine (t. IX) et de fosses masculines (t. XIV, XVI, XIX, XXII, XXIII, XXIV, XXV).

Toutes ces pièces se caractérisent par un dos droit. Elles s'intègrent dans les classifications « Messer A » et « Messer B » de Böhner (450-700)⁸⁹ ; par contre, aucun de nos exemplaires ne présente une pointe asymétrique due à l'arête dorsale arquée et au tranchant presque rectiligne, l'identifiant au type « Messer C » qui couvre le VII^e siècle⁹⁰.

2. LES FERS DE BRIQUET

Trois éléments provenant des sépultures IV (n° 2), XIX (n° 5) et XXIII (n° 5). Ils s'associent, chaque fois, à un mobilier funéraire d'homme et se situent tous sur le bassin. Ils s'inscrivent dans deux catégories distinctes : la première, représentée par le fer de briquet de la fosse IV, possède une base rectangulaire terminée par deux appendices recourbées vers l'intérieur, tandis que la deuxième, caractérisée par les deux autres éléments, se particularise par un dos se relevant au milieu et les deux extrémités recourbées vers le haut.

Ces ustensiles s'échelonnent sur toute la période mérovingienne et n'apportent donc aucun indice chronologique valable.

3. LES CROCHETS

L'inventaire du mobilier de Merlemont signale deux crochets en fer incomplets. (t. XVI n° 6 et XXVII n° 3). Il est fort délicat de définir l'usage exact de ces éléments funéraires. D'aucuns les considèrent comme des fers à aiguiser. Chronologie : indéterminable.

4. UNE PINCE À ÉPILER EN FER

Le seul exemplaire inventorié au carnet de fouilles accompagne un contexte masculin (t. XXII n° 3) et est placé sur l'épée à hauteur du bassin. Il présente des palettes trapézoïdales et des mâchoires recourbées presque à angle droit. Comme pour de nombreux instruments de toilette et ustensiles à usages multiples, nous ne pouvons assigner aucune datation à cette pince.

⁸⁹ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 214 ; 2, pl. 60/1, 3.

⁹⁰ K. BÖHNER, *o.c.*, tome 1, p. 215 ; 2, pl. 60/5, 6.

5. ANNEAUX

Sept anneaux dont six en fer (t. IX n° 3 et 4, XV n° 3, XVII n° 1, XXVI n° 2 et XXVIII n° 3) et un en bronze (t. XXVI n° 3). Ils se rencontrent avec des objets atypiques, masculins ou féminins et se retrouvent toujours sur le bassin. A ce sujet, signalons que dans la fosse n° XXVI, l'anneau en bronze ainsi qu'une boucle de ceinture étaient logés dans un anneau en fer de plus grand diamètre. Cette particularité nous incite à penser que tous ces éléments étaient réunis dans une bourse. Chronologie et usages indéterminables.

6. UNE MONNAIE

Il s'agit d'un denier d'argent de la République, frappé en 39 avant Jésus-Christ à l'atelier de Rome, qui est placé dans la bouche de l'adolescent de la tombe n° XVI. Étranger au faciès du site de Merlemont, c'est dans le rite du dépôt de l'obole à Caron qu'il faut voir l'intérêt de cette découverte.

LES COUTUMES FUNÉRAIRES

1. LES TOMBES

Les vingt-huit sépultures reprises au carnet de fouilles sont essentiellement des inhumations en terre libre soigneusement taillées dans le schiste. Vingt-cinq fosses renfermaient un squelette, une fosse contenait deux individus de même sexe (t. VI, deux hommes) et deux tombes étaient accolées (t. XVIII, homme et XIX, femme).

Les sépultures de Merlemont se caractérisent par une indéniable régularité dans leur tracé ; elles sont toutes rectangulaires et de dimensions diverses. Les longueurs varient de 1,50 à 2,60 m ; les largeurs de 0,65 à 1,35 m et les profondeurs de 0,60 à 1,10 m. D'autre part, la disposition générale de la nécropole accuse une certaine ordonnance et se présente par rangées :

- rangée n° 1 : t. I, II et VI
- rangée n° 2 : t. VIII, VII, V, IV et III
- rangée n° 3 : t. IX, XI et XX
- rangée n° 4 : t. XXII, XV, XIV, XIII, X et XII
- rangée n° 5 : t. XIX, XVIII, XVII, XVI, XXI et XXVII
- rangée n° 6 : la tombe XXVIII pourrait commencer cette dernière rangée.

2. LES CERCUEILS

Dix-sept des vingt-huit sépultures de Merlemont ont vraisemblablement contenu un cercueil ou un plancher posé sur des traverses (t. I, III, IX, X, XII, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVII et XXVIII). Cette caractéristique du cimetière l'apparente à la majorité des sites francs et mérovingiens. Notons également que quelques analyses xylologiques, effectuées, en leur temps, au Jardin Botanique de l'État, ont déterminé, dans des cas isolés, l'emploi du QUERCUS (Chêne), sans spécifier la variété.

3. LES CORPS

Il a été impossible de relever la moindre observation concernant la position des squelettes dans les sépultures du fait que, soumis à l'acidité du sol, ils s'étaient tous désagrégés. Tout au plus, pouvons-nous concevoir que le gisant de la tombe XV avait les bras ramenés sur le bassin, la position du bracelet à cet endroit venant corroborer cette opinion.

4. L'ORIENTATION

Aucune des tombes de Merlemont n'est orientée suivant l'axe traditionnel ouest-est, la tête à l'ouest regardant vers l'est. Au contraire, toutes les fosses sont disposées, avec un certain décalage d'amplitude, suivant une direction nord-sud, la tête au nord.

A. Dasnoy a clairement établi ⁹¹ que « la disposition selon un axe nord-sud avec la tête au nord, telle qu'elle apparaît dans plusieurs cimetières de la région namuroise, ne constitue pas une exception mais un rite bien déterminé ». D'autre part, J. Werner ⁹², dans une étude consacrée aux divers aspects du problème afférant aux orientations des sépultures, soulignait que : « L'inhumation nord-sud (tête au nord) observé, entre autres, à Haillot et à Furfooz, est exactement l'inverse de ce qui se faisait généralement en Gaule au IV^e siècle ». Et que : « Les nécropoles de Furfooz (pour la fin du IV^e siècle), de Haillot et d'autres encore dans la région namuroise (pour le V^e siècle) se trouvent, d'après notre aperçu, en dehors de l'aire d'extension de l'axe nord-sud, c'est-à-dire dans un territoire où l'on devrait plutôt s'attendre à découvrir des sépultures axées sud-nord. Pourquoi cette exception à la règle établie, d'une part pour Vermand et Abbeville-Homblières et, d'autre part, pour Krefeld-Gellep et Tournai ? Le problème ne peut encore être résolu dans l'état actuel de nos connaissances. L'axe choisi pour nos sépultures ne l'a certainement pas été par hasard. Nous ne pouvons provisoirement dire qu'une seule chose, c'est que ceux qui ont établi ces cimetières, suivaient une tradition propre, non à la Gaule septentrionale, mais aux territoires germaniques de la rive droite du Rhin, territoires qui demeuraient, au IV^e siècle et dans la première moitié du V^e, en dehors de la sphère d'influence de la Gaule. Cette sphère n'englobait, en Germanie, que la zone de répartition des inhumations sud-nord aux bords du Rhin inférieur et sur le littoral de la Mer du Nord ».

De ces constatations, on peut déduire que la région namuroise dénote de la présence durable d'une entité ethnique et idéologique bien définie, située en dehors de la zone d'influence de la Gaule, dont les exigences rituelles ont profondément marqué la disposition de quelques cimetières tels Furfooz (IV^e s.), Haillot (V^e s.) et Merlemont (VI^e s.).

Si cette hypothèse s'avérait exacte, on trouverait, par la même occasion, une explication plausible aux dispositions nord-sud et ouest-est retrouvées conjointement dans la plupart des autres nécropoles namuroises. En effet, il pourrait s'agir d'une fusion du groupe nord-sud avec d'autres aspects humains répondant à des influences différentes voire divergentes.

⁹¹ A. DASNOY, *A.S.A.N.* XLVIII, 1955, p. 37.

⁹² J. WERNER, annexe à l'ouvrage de MM. J. Breuer et H. Roosens, pp. 303-306.

Pour conclure, et sans vouloir ouvrir un débat sur un problème dont les limites sont à peine ébauchées, nous dirons simplement que Merlemont arrive, bien à propos, pour stigmatiser la continuité d'un rite, prédominant ou absolu dans certains cas, qui porte en lui des origines germaniques incontestables.

L'étude typologique des divers éléments funéraires exhumés des sépultures de Merlemont nous a déjà permis de signaler, en suffisance, des dénominateurs communs à des nombreux contextes. Cette constatation fait ressortir une indéniable corrélation chronologique qui imbrique notre nécropole dans une période assez restreinte dont nous allons tenter de définir les limites exactes.

A ce sujet, un examen comparatif avec le mobilier des tombes les plus tardives de Haillot, démontre qu'à côté de l'apparition de nouveaux modèles, signe évident d'une datation plus avancée, il existe néanmoins une continuité absolue dans la production des « pseudo-types »⁹³, dans le profil de certaines armes, dans l'emploi d'un type de verrerie (coupe hémisphérique) dans la technique du cloisonné et même, dans quelques cas, un ajustement relatif des chronologies, à condition d'accorder à plusieurs éléments funéraires le bénéfice d'une évaluation plus large jusqu'à l'extrême début du VI^e siècle⁹⁴. De ce fait, nous pouvons, *grosso modo*, évaluer le « terminus post quem » de notre site dans les premières années du VI^e siècle et, pour autant que nous puissions avancer arbitrairement une date en cette matière, vers 500.

Tombe I : elle renferme un fer de lance du type « A4 » (500-600) et un « pseudo-type » 320 non décoré dont le « terminus ad quem » doit se situer vers 550.

Chronologie de la sépulture : 500-vers 550.

Tombe II : elle contient trois pointes de flèches du type « A » (450-700) et une cruche en terre rouge, à carène fort symétrique, qui fut très certainement fabriquée dans une ambiance identique à celle des « pseudo-types ». Toutefois, la caractéristique de la carène nous incite à la classer dans le deuxième quart du VI^e siècle (525-550).

Chronologie de la sépulture : 525-vers 550.

⁹³ Relevons les fossiles directeurs, le 320 et le 304 auxquels nous ajouterons les copies du 314 c (t. VIII, XI, XII), du 302 (t. IX), du 333 (t. III), tous originaires des fours argonnais du IV^e siècle, ainsi que les plats à colerette (t. IV, VIII, IX, 2 exemplaires) que l'on rencontre encore dans des contextes du VI^e siècle (cf. A. DASNOY, *o.c.*, Quelques tombes de la..., pp. 28-29 ; pl. IV, n° 4.

⁹⁴ T. II : le bracelet et la fibule cloisonnée, T. VIII : le cornet en verre et la plaque-boucle, T. XIII : la plaque-boucle, T. XVI : la plaque-boucle cloisonnée, T. XVII : la plaque-boucle décorée.

Tombe III : elle renferme une boucle de ceinture en fer (450-700), un petit couteau à dos droit (450-700) et une cruche, en terre noire à dégraissant, apparentée au type « D1 » (450-550).

Chronologie de la sépulture : 500-550.

Tombe IV : elle contient un fer de lance du type « A4 » (500-600) et un fer de briquet (indéterminable).

Chronologie de la sépulture : 500-600.

Tombe V : elle renferme un fer de lance du type « A4 » (500-600) et deux morceaux de fer indéterminables.

Chronologie de la sépulture : 500-600.

Tombe VI : elle renferme deux gisants, dont l'enfouissement simultané ne fait aucun doute, accompagné chacun d'une arme. Un fer de lance du type « A1 » (450-525) et une francisque (vers 525).

Chronologie de la sépulture : vers 525.

Tombe VII : elle contient un « pseudo-type » 304 de moyen module dont le « terminus ad quem » est certainement semblable à celui des 320 (500 - vers 550) et une cruche, en terre noire à dégraissant, apparentée au type « D1 » (450-500) - cf. tombe III.

Chronologie de la sépulture : 500 - vers 550.

Tombe VIII : elle renferme une pointe de flèche du type « A » (450-700) et un « pseudo-type » 320 au décor linéaire pratiquement illisible.

Chronologie de la sépulture : 525 - vers 550.

Tombe IX : elle renferme un collier composé de trente-neuf éléments, tous en pâte de verre (525-600), un petit couteau en fer à dos droit (450-700), deux anneaux en fer (indéterminable), une boucle de ceinture en bronze du type « A 4a » (525-700).

Chronologie de la sépulture : 525-600.

Tombe X : elle contient une épée en fer, une boucle de ceinture en potin du type « A6 » (500-600) et un « pseudo-type » 304 de moyen module (500 - vers 550) cf. exemplaire tombe VII.

Chronologie de la sépulture : 500 - vers 550.

Tombe XI : elle renferme un petit couteau en fer à dos droit (450-700).

Chronologie de la sépulture : 500-600.

Tombe XII : elle contient une boucle de ceinture en fer (450-700) et une céramique biconique du type « B 1a » (525-600).

Chronologie de la sépulture : 525-600.

Tombe XIII : elle renferme une boucle de ceinture en fer (450-700), un gobelet

campaniforme en verre (525-550), un « pseudo-type » 304 de petit module (t. p. 474-491 - cf. Rochefort, tombe 46).

Chronologie de la sépulture : 525-550.

Tombe XIV : elle contient un fer de lance du type « A4 » (500-600), une épée en fer à pommeau polyédrique en bronze (début du VI^e s.), une boucle de ceinture en bronze du type « A6 » (500-600) et un petit couteau en fer, à dos droit (450-700).

Chronologie de la sépulture : 500 - vers 525.

Tombe XV : elle renferme une fibule coisonnée en forme de rosette (vers 550) — un bracelet composé de douze éléments, tous en pâte de verre (525-600) et un anneau en fer (indéterminable).

Chronologie de la sépulture : vers 550.

Tombe XVI : elle contient un fer de lance du type « A4 » (500-600), un vase à panse arrondie du type « D9 » (525-600), un scramasaxe du type « A2 » (525-600), un petit couteau en fer, à dos droit (450-700), un crochet en fer (indéterminable) et un « pseudo-type » 320 sans décor.

Chronologie : 525 - vers 550.

Tombe XVII : elle renferme un anneau en fer (indéterminable) et une céramique biconique du type « B 1a » (525-600).

Chronologie de la sépulture : 525-600.

Tombe XVIII : elle contient un collier composé de seize éléments, tous en pâte de verre (525-600), une boucle de ceinture décorée en bronze (VI^e s.), quatre morceaux de fer (indéterminable) et un vase biconique du type « B1a » (525-600).

Chronologie de la sépulture : 525-600.

Tombe XIX : elle renferme une francisque du type « B1 » (525-600), une boucle de ceinture en potin du type « A6 » (500-600), un petit couteau en fer, à dos droit (450-700), un fer de briquet (indéterminable) et un vase en terre noire, à panse arrondie, du type Elbe-Weser (500 - vers 550).

Chronologie de la sépulture : 525 - vers 550.

Tombe XX : elle contient deux morceaux de fer (indéterminable) et un « pseudo-type » 320 à décor linéaire très éprouvé.

Chronologie de la sépulture : 500 - vers 550.

Tombe XXI : elle renferme une boucle de ceinture en fer (450-700), un petit couteau en fer, à dos droit (450-700) et un « pseudo-type » 320 orné d'une molette linéaire quasi totalement effacée.

Chronologie de la sépulture : 500 - vers 550.

Tombe XXII : elle contient un fer de lance du type « A4 » (500-600), une épée en fer, une pince à épiler, un petit couteau en fer, à dos droit (450-700), une boucle de ceinture en bronze du type « A6 » (500-600) et un vase biconique du type « B1a » (525-600).

Chronologie de la sépulture : 525-600.

Tombe XXIII : elle renferme une hache du type « beil » (450-600), trois pointes de flèches, respectivement du type « A » (450-700), « B » (525-700) et « E » (525-700), un petit couteau en fer, à dos droit (450-700), une plaque-boucle de ceinture en bronze, apparentée au type « B3 » (500-600) et un vase en terre rouge brun qui s'identifie à la production Elbe-Weser (500 - vers 550).

Chronologie de la sépulture : 525 - vers 550.

Tombe XXIV : elle contient une francisque du type « B1 » (525-600), un petit couteau en fer, à dos droit (450-700), une boucle de ceinture en fer (450-700), un « pseudo-type » 320 décoré d'une copie, à interprétation libre, d'une molette chrétienne.

Chronologie de la sépulture : 525 - vers 550.

Tombe XXV : elle renferme un fer de lance du type « A4 » (500-600), une boucle de ceinture en bronze du type « A1 » (450-600), un ferret ou terminaison de lanière en bronze étamé avec décoration de symboles chrétiens (VI^e s.), un petit couteau en fer, à dos droit (450-700) et une céramique biconique du type « B1a » (525-600).

Chronologie de la sépulture : 525-600.

Tombe XXVI : elle contient un fer de lance du type « A4 » (500-600), un anneau en fer (indéterminable), un anneau en bronze (indéterminable), une boucle de ceinture en bronze du type « A1 » (450-600) et une céramique biconique du type « B 3b » (550-700).

Chronologie de la sépulture : vers 550.

Tombe XXVII : elle renferme un collier composé de quatre éléments, tous en pâte de verre (525-600), une boucle de ceinture en fer (450-700), une coupe hémisphérique apode en verre (vers 550) et un vase biconique du type « B 3b » (550-700).

Chronologie de la sépulture : vers 550.

Tombe XXVIII : elle contient un petit couteau en fer, à dos droit (450-700), un anneau en fer (indéterminable), trois objets en fer (indéterminable), un long gobelet apode en verre (vers 550) et une céramique biconique du type « B 1a » (525-600).

Chronologie de la sépulture : vers 550.

CONCLUSIONS

La chronologie dévolue aux divers éléments funéraires, exhumés des vingt-huit tombes de Merlemont, nous éclaire sur une ambiance propre au ^{vi}^e siècle et, plus particulièrement, à la première moitié et au milieu de ce dernier. En outre, à l'examen des contextes funéraires, on se prend à distinguer trois aspects fondamentaux qui régissent, en quelque sorte, tout le climat de notre nécropole.

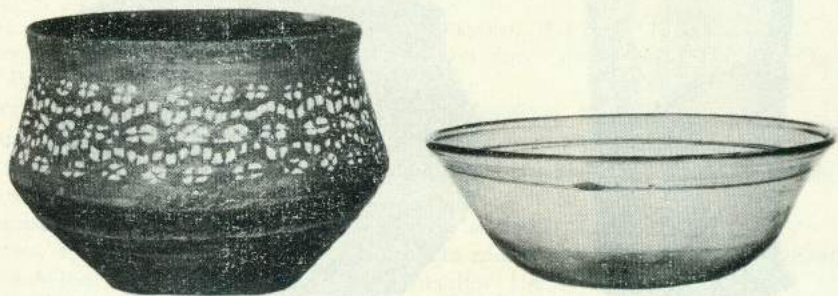
Notons, tout d'abord, que le groupe ethnique de Merlemont a connu, à la fois, la continuation de la production des « pseudo-types », décorés ou non, caractérisée surtout par le 320 et le 304 et sa disparition vers 550. De même, il a encore employé un modèle de verrerie, la coupe hémisphérique apode, amené, après une période faste, à disparaître presque en même temps que la céramique en terre rouge brun aux profils si éloquents d'une tradition du Bas-Empire. De surcroît, le caractère chrétien de la décoration d'un mordant de lanière dénote, à coup sûr, du degré de réceptivité de l'artisanat de l'époque à des motifs, reconnus au ^v^e siècle, mais dont les origines sont certes plus anciennes encore.

Ensuite, la coutume de l'orientation suivant une disposition nord-sud, l'utilisation d'un armement typiquement germanique, évolué, ce qui est logique, par rapport aux formes de base, l'apparition du scramasaxe, appelé à devenir, dans le courant de la deuxième moitié du ^{vi}^e siècle, un des éléments directeurs des contextes funéraires masculins, l'évolution technique de la fibule cloisonnée, les formes des boucles de ceintures et d'une plaque-boucle, l'unique exemplaire de Merlemont, préfigurant les beaux modèles de la fin du ^{vi}^e, ^{vii}^e siècle, les décorations nouvelles des particules des colliers et du bracelet, les profils des gobelets en verre et des deux céramiques du style Elbe-Weser, l'implantation progressive des premiers faciès de la biconique, fossile caractéristique de toute la période mérovingienne, confèrent à notre site un cachet germanique nettement prépondérant. Le troisième aspect réside dans le fait que la nécropole de Merlemont renferme un nombre élevé de sépultures masculines à armes. S'il est certain que, comparé aux cimetières de Furfooz (^{iv}^e s.) et Haillot (^v^e s.), notre site présente une ambiance assez semblable, nous ne pouvons toutefois plus parler de « Laeti » ou « Foederati », cette particularité sociale ayant disparu, quelques années plus tôt, avec l'effondrement des derniers remparts de l'autorité romaine. De cette constatation, on déduira que la population de Merlemont représente une force armée, composée d'hommes libres, occupés aux travaux des champs, assujettis, selon le texte des lois germaniques, au tribut militaire en cas de réquisition de l'autorité.

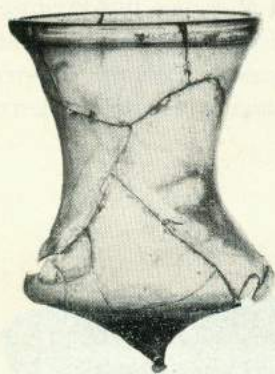
En résumé, le groupe établi à Merlemont aura vu s'estomper puis disparaître les dernières influences de la tradition gallo-romaine du Bas-Empire dans les activités céramiques et préfigure déjà l'étonnante série de nécropoles, communément appelées mérovingiennes, dont le sol de la région namuroise renferme des traces si nombreuses.



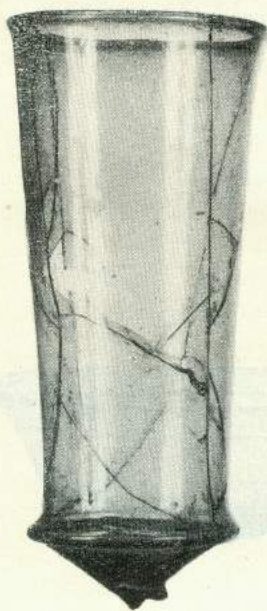
1. La vaisselle de la tombe XVI. Réduction 1/3.



2. La vaisselle de la tombe XXVII. Réduction 1/3.



1. La vaisselle de la tombe XIII. Réduction 1/3.



2. La vaisselle de la tombe XXVIII. Réduction 1/3.

BIBLIOGRAPHIE

- ART MEROVINGIEN. Exposition du 26 février au 15 mai 1954. Musées Royaux d'art et d'histoire. Parc du cinquantenaire, Bruxelles. Planche 36, n° 3.
- BÖHNER, K., Das Langschwert des Frankenkönigs Childerich, *B. Jahr.* 148, 1948, pp. 218-248, pl. 37-42.
- BÖHNER K., *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, tomes 1 et 2, Berlin 1958.
- BOULANGER, C., *Le cimetière franco-mérovigien et carolingien de Marchélepot (Somme)*, 1900, planche XV.
- BREUER, J. et ROOSENS, H., Le cimetière franc de Haillot, *Archaeologia Belgica* 34, Bruxelles 1957.
- CHENET, G., *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle*, tome 1, Macon 1941.
- CHENET, G., La tombe 319 du cimetière mérovingien de Lavoye, *Préhistoire IV*, 1935.
- DASNOY, A., Les premières damasquines mérovingiennes de la région namuroise, *A.S.A.N.* XLVII, 1953-54.
- DASNOY, A., Quelques tombes de la région namuroise datées par des monnaies, v^e et vi^e s., *A.S.A.N.* XLVIII (1955).
- DASNOY, A., Les épées du v^e siècle de la région namuroise, *A.S.N.A.* LIII, fasc. 1, 1965.
- FRANCE-LANORD, A., La fabrication des épées damassées aux époques mérovingienne et carolingienne, *Pays Gaumais*, 1949.
- FREMERSDORF, F., Zwei germanische Grabfunde des frühen 5. Jahrhunderts aus Köln, *Germania* 25.
- FREMERSDORF, F., *Das Fränkische Reihengräberfeld Köln-Müngersdorf*, Berlin 1955.
- KESSLER, P., Merowingisches Fürstengrab von Planig, *Mainz. Zeits.* 35, 1940.
- MARTIN, J., La céramique sigillée décorée à la roulette du Musée de Namur, *A.S.A.N.* XLVI, 1951.
- MILDENBERGER, G., *Die Germanischen Funde der Völkerwanderungszeit in Sachsen*, Leipzig, 1959.
- NENQUIN, J., *La nécropole de Furfooz*, Bruges 1953.
- OGER, A., Cimetière de Merlemont, Les Wayons, *A.S.A.N.* XXIV, 1900.
- PILLOY, J., *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, tome III, St. Quentin-Paris 1886-1903.
- PLANCOUARD, L., *Un cimetière franc à Mézière-Maudétour*, 1901.
- RADEMACHER, F., Fränkische Gläser aus dem Rheinland, *B.J.* 147.
- RAHIR, E., *Vingt-cinq années de Recherches, de Restaurations et de Reconstitutions*, Bruxelles 1928.
- ROLAND, C., Toponymie namuroise, *A.S.A.N.* V, p. 375.
- ROOSENS, H., *De Merovingische Begraafplaatsen in België*, Gent 1949.
- ROOSENS, H. et ALENUS-LECERF, J., Sépultures mérovingiennes au « vieux cimetière » d'Arlon, *Archaeologia Belgica* 88, Bruxelles 1965.
- RUPP, H., *Die Herkunft der Zelleneinlage und die Almandin-Scheibelfibeln*, Bonn 1937.
- SALIN, E., *Le Haut Moyen Age en Lorraine*, Paris 1939.
- SALIN, E., *La Civilisation Mérovingienne*, 2^e et 4^e parties, Paris 1952-1959.
- STEEGER, A., *Germanische Funde aus Krefeld*, Krefeld 1937.
- UNVERZAGT, W., *Terra sigillata mit Rädchenverzierung*, Francfort s/M. 1919.
- WAUTELET, Y., La nécropole mérovingienne de Merlemont, lieu-dit « Les Wayons », *Namurcum* 3, 1965; *ACTA* 5/1966.
- WAUTELET, Y., *Le cimetière franc-mérovigien de Merlemont, lieu-dit « Tienne de Merlemont »*, *ACTA* 6/1967.
- WERNER, J., *Katalog Der Sammlung Diergardt*, Band 1, *Die Fibeln*, Berlin 1961.